LA ... ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 6 DECEMBRE 1963 PRIX 10c

La Cour du Banc de la ... au Manitoba réaffirme le droit des parents sur l'instruction religieuse

Le droit dont les parents manitobains jouissent selon l'Acte scolaire, de contrôler l'instruction religieuse de leurs enfants a été clairement défini et vigoureusement réaffirmé, vendredi dernier, en Cour du Banc de la Reine. La Commission scolaire de la Division de Winnipeg avait, en effet, rejeté une pétition dûment exécutée par un groupe de parents de la paroisse St-Edouard, en vue d'organiser l'enseignement du Catholicisme à leurs enfants dans le Daniel McIntyre Collegiate. La pétition a été présentée l'an dernier, mais l'échange de lettres et enfin les procédures légales ont retardé la décision finale.

Objections

Pour justifier le renvol de la pétition, la Commission scolaire avait soulevé trois questions techniques et une question de principe. C'est dans la réponse à ce quatrième point, que le juge en chef G. Tritschler a cru devoir étaler une foule de considérations historiques et constitutionnelles qui font de ce jugement un chapitre d'importance majeure dans l'orientation des écoles au Manitoba et même au Canada.

En premier lieu, la Commission soutenait que Mme Elsie Gallagher, qui avait porté le cas devant la Cour du Banc de la Reine afin d'obtenir une définition de ses droits, ne pouvait pas agir ainsi individuellement, car la pétition portait plusieurs noms. Le juge a cité les règlements de la Cour qui permettent une telle intervention par une personne, au nom d'un groupe.

En deuxième lieu, la Commission se refusait de tremper dans une affaire de tendance "discriminatoire" contre les non-Chrétiens. Les requérants, en effet, demandaient l'enseignement religieux par un prêtre en conformité de la section 242 de l'Acte scolaire, et la Commission prétendait qu'agir ainsi serait reconnaître une interprétation de la loi favorable aux Chrétiens et défavorable aux non-Chrétiens (Juifs). Le juge a fait remarquer que l'histoire explique pleinement la forme de la loi actuelle et que la solution de cette difficulté ne consisterait pas à enlever des droits aux Chrétiens, mais plutôt de les donner sur le même pied aux non-Chrétiens.

En troisième lieu, la Commission prétendait que l'organisation de l'enseignement religieux, en tenant compte des divergences confessionnelles, serait d'une complexité administrative inconcevable. Le juge a répondu que la Commission ne semblait pas parler d'expérience sur ce point (on n'a jamais réussi à faire "marcher" la Commission de Winnipeg dans ce sens), que la loi actuelle avait été élaborée avec grand soin, avait été confirmée à plusieurs reprises jusqu'en 1952, avait été étendue explicitement aux plus récentes formes d'organisation scolaire, les divisions, en 1958, et que, enfin: "Le respect des droits constitutionnels et légaux peut bien parfois entraîner des complexités administratives, mais dans une démocratie il n'y pas de doute sur la priorité à donner aux droits en question, surtout quand il s'agit de droits minoritaires".

Point principal

C'est principalement autour de la question de principe que le jugement a étalé des commentaires et des textes qui constituent en quelque sorte un quatrième chapitre dans l'histoire scolaire de la province par rapport à l'instruction religieuse. La Commission scolaire de Winnipeg soutient que la loi est ambiguë, car on y parle d'instruction religieuse (ce qui semble dire que la Commission peut offrir un cours de religion non-confessionnelle), tandis que la section suivante, au numéro 242, précise que le cours sera donné par un ministre chrétien. La Commission en a conclu que les requérants n'ont pas le droit d'exiger l'enseignement confessionnel.

Le juge a trouvé ce raisonnement tellement "forcé" qu'il l'a reproduit textuellement dans son jugement, afin de ne pas s'exposer à l'accusation d'en avoir tronqué le sens. Il a fait d'abord observer que "l'instruction religieuse" veut dire au moins "toutes les religions", le catholicisme y compris.

Mais il s'est appliqué à démontrer que les sections de la loi en question sont interdépendantes et que par conséquent il est facile de voir le sens à donner à l'expression "instruction religieuse" de la première section. Il faut y voir l'autorisation d'enseigner n'importe quelle croyance chrétienne, sur une base dite confessionnelle. Les textes abondent en tout cas pour distinguer entre l'enseignement religieux donné aux enfants catholiques-romains et celui donné aux enfants non-catholiques-romains.

L'étude soignée des textes ne fait que faire ressortir le soin méticuleux avec lequel les auteurs (en 1896) les ont composés. Voici cinq grandes conclusions qui se dégagent de cette analyse à la foi légale et historique:

Cinq conclusions

1. Les auteurs de ces sections (241-252) ont suivi presque mot à mot l'entente Laurier-Greenway qui devait régler un double problème, à savoir, satisfaire aux champions des écoles confessionnelles sans porter une atteinte fondamentale au nouveau système des écoles communes et neutres. Le comité judiciaire du Conseil Impérial Privé avait en effet reconnu des griefs légitimes de la population catholique du temps, mais il n'a pas demandé que la nouvelle loi soit amendée radicalement. La solution trouvée était une division de la journée scolaire en deux parties, la première pour les sujets profanes, l'autre, la dernière demi-heure de la journée, pour l'enseignement religieux confessionnel. C'est pourquoi les sections prévoient l'embauchage d'un instituteur catholique, la séparation des élèves pour l'instruction religieuse, ou l'alternance des cours de religion là où l'espace manquerait.

A trois reprises, le juge Tristchler fait remarquer la division des responsabilités selon cette loi: les autorités scolaires s'occupent du côté **physique**, temps, endroit, présence, tandis que les parents s'occupent du côté **spirituel**, professeur (ministre) et contenu du cours, selon leur préférence.

2. La loi est assez souple pour répondre aux situations les plus diverses. D'abord, c'est la Commission scolaire qui peut autoriser l'enseignement religieux par simple résolution; ensuite ce sont des parents, en nombre raisonnable, qui peuvent exiger tel enseignement. Dans le premier cas, il s'agit évidemment de communautés où le sentiment religieux est fort et bien caractérisé. Une résolution règle la question. Dans le deuxième cas il s'agit de minorités, probablement dans les grands centres, où la Commission hésiterait à se mêler de questions religieuses. Là on a donné l'initiative aux parents. La Commission ne fait que recevoir la pétition en bonne et due forme et mettre de l'espace à la disposition du ministre désigné. En 1890, en effet, la plupart des écoles de campagne étaient situées dans des villages très homogènes au point de vue religieux; il fallait leur donner la permission d'organiser l'enseignement de leur religion dans l'école devenue école publique, officiellement neutre. D'autre part, dans les grandes villes il y avait prédominance protestante et variété de sectes. Un système de reconnaissance facile de groupements minoritaires de parents pouvait seul régler les difficultés.

3. Les deux conclusions précédentes font écho aux particularités de l'organisation scolaire au Canada. L'école neutre, qui caractérise les Etats-Unis, n'est pas dans la tradition canadienne et manitobaine. Dans les autres provinces cela se manifeste par l'existence d'écoles séparées, et même d'écoles publiques confessionnelles. Au Manitoba (malgré la privation fiscale qui frappe les écoles privées et paroissiales), la neutralité et le sécularisme n'ont pas tous les droits dans l'école publique. La même section de la loi qui empêche la ségrégation religieuse au cours de la journée de travail profane dans les écoles publiques (section 187) oblige les commissaires à respecter les droits des parents en matière religieuse pendant l'autre demi-heure de la journée. (Le rappel de cette section par le juge constituerait une menace à l'endroit de la Commission de Winnipeg, qui peut se faire couper les subventions provinciales et le produit de la levée des impôts municipaux si elle ne s'incline pas devant la loi.)

4. On trouve dans le "compromis" d'il y a soixante-dix ans une solution du dilemne "Eglise-Etat" qui semble des plus modernes. En effet, ce n'est pas la reconnaissance des droits de l'Eglise qui ressort de ce texte, mais la reconnaissance des droits des parents, qui demandent dans l'école publique un coin pour l'enseignement de leur religion par un ministre de leur foi. Implicite dans cette concession se trouve la reconnaissance des droits des parents dans tout ce qui touche à l'éducation de leurs enfants. Pour les sujets profanes, ce droit se manifesterait dans le choix des commissaires. Pour la religion, les parents l'exerceraient directement au besoin, assurant ainsi une continuité bienfaisante entre l'esprit de leur foyer et l'esprit de l'école.

5. C'est dit explicitement, en passant seulement, dans ce jugement magistral, mais le travail énorme de recherche et la composition de 58 pages de documents et de commentaires le disent encore plus fortement: il incombe surtout aux cours de justice de protéger les droits des minorités. Les commissaires et les législateurs de l'heure peuvent sans doute manquer de courage ou de vision quand les problèmes d'actualité immédiate semblent excuser moins de fidélité aux lois et aux institutions plus permanentes de la communauté. C'est aux juges, libres de la pression populaire du moment, de veiller à sauvegarder les droits minoritaires que le peuple aux moments plus sereins n'hésite pas à approuver.



En "grève" contre la loi de la fréquentation scolaire depuis le 12 novembre, les enfants de six familles de la paroisse St-Emile ont étudié l'histoire manitobaine "sur les lieux" jeudi dernier, en se rendant au parlement provincial, avec leurs parents et des chauffeurs bénévoles. Là, comme en fait foi la photo ci-dessus, ils ont pu contempler le buste (à l'angle des rues Broadway et Kennedy) de Georges-Etienne Cartier, architecte, avec Macdonald, de la Confédération, et plus tard champion de la cause canadienne-française à l'occasion de l'Acte d'Union du Manitoba. C'est lui qui aurait dit la phrase qui parait sur la pancarte tenue par des jeunes sur la photo: "Que le Manitoba parle toujours au Nord-Ouest, en faveur de la raison, de la vérité et de la justice". Les jeunes font la grève pour protester contre les frais de transport qui leur sont imposés par la Commission scolaire publique de St-Vital parce qu'ils fréquentent l'école paroissiale et non pas l'école publique qui se trouve à proximité de l'école paroissiale. Les parents, contribuables comme tous leurs concitoyens, soutiennent que les autorités ne devraient pas montrer une telle partialité dans les services publics; ces dernières se disent empêchées d'agir autrement par l'Acte scolaire. Le ministre de l'Education a dit que le cas des enfants qui manquent la classe suivrait la filière jusqu'à son bureau dans dix jours. La validité constitutionnelle de la loi sur la fréquentation scolaire n'a jamais été éprouvée par des élèves d'écoles paroissiales. (Photo Napoléon)

EN ÉTAT DE CONCILE

A l'occasion de la promulgation solennelle des décrets du Concile, le pape Paul VI a annoncé son intention de faire un pèlerinage en Terre Sainte.

Il serait le premier des successeurs de Pierre à reprendre ainsi le chemin de la terre du Sauveur, le premier pape à quitter l'Italie depuis 159 ans.

Le voyage aura lieu, semble-t-il, au mois de janvier et se fera par avion, la première fois qu'un pape en fonctions prend ce moyen de transport.

Il fera ainsi un voyage de prière, de pénitence et de renouvellement, aux intentions du Concile, pour attirer les frères séparés et promouvoir la paix internationale.

Dans une autre partie de son discours le Saint-Père a remarqué que le travail préparatoire du Concile se poursuivra et que l'on s'occupe de la question des rapports entre la papauté et l'épiscopat.

* * *

Le poste CKSB rappelle à ses auditeurs qu'ils auront l'avantage d'entendre encore Son Exc. Mgr Baudoux leur parler des travaux du Concile ce vendredi soir 6 décembre, et le mardi 10 décembre, ce sera au tour de M. l'abbé Antoine Hacault de commenter les dernières phases de cette session oecuménique. Ces deux émissions passeront en ondes à 7 h. 30 p.m.

* * *

La deuxième session du Concile Vatican II s'est terminée cette semaine par une série de gestes solennels. La troisième session aura lieu probablement à partir du 14 septembre l'année prochaine. En prévision de cette session, les commissions poursuivront deux genres de travail, la révision des schémas selon les suggestions faites par écrit par les évêques en dehors des sessions, et la révision des schémas en tenant compte des amendements proposés par les pères pendant les sessions, notamment par les discours dans la salle conciliaire.

La commission sur la liturgie a fini son travail avec l'approbation finale et la promulgation (proclamation) du texte sous forme de "Constitution". Il en serait de même pour le schéma sur les moyens de communications sociales, qui faisait partie du travail de la Commission pour l'Apostolat. La mise en oeuvre de ce schéma demandera cependant la création d'un bureau permanent au Vatican.

(On trouvera en troisième page un article dans lequel Mgr Zauner, l'un des plus grands liturgistes du monde, explique comment les changements liturgiques entreront en vigueur, et un article qui manifeste le mécontentement de certains journalistes importants au sujet du schéma sur la presse, la radio, etc.)

Jusqu'à la dernière session, les pères ont continué leur examen du schéma sur l'oecuménisme, dont les trois premiers chapitres (principes, application, communautés chrétiennes non-catholiques) ralliaient beaucoup d'admirateurs. Pour des raisons pratiques, cependant, les chapitres sur les rapports avec les Juifs et sur la liberté religieuse seront discutés séparément à la prochaine session et ne feront pas partie du schéma oecuménique.

Le travail des commissions entre les sessions se poursuivra davantage dans l'esprit de la majorité épiscopale en conséquence d'un changement autorisé par le Saint-Père. Le nombre des membres des commissions a été porté de 25 à 30, les pères ayant à en désigner quatre, et le pape le cinquième. C'est ainsi que Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a été élu l'un des membres de la Commission des Eglises orientales, tandis que Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., de Winnipeg, a été choisi l'un des trente évêques du Secrétariat de l'Unité chrétienne. (Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., de Winnipeg, est membre de la Commission des Religieux, dont le schéma n'a pas encore passé en session conciliaire. Douze évêques canadiens sont membres de commissions.) Mgr Hermaniuk a pris la parole presque à la fin des délibérations pour préconiser une appréciation plus favorable des traditions de l'Eglise orientale.

Les derniers jours de la session, en plus de la proclamation de deux décrets, ont été marqués par un geste dramatique du pape. Paul VI a, en effet, spontanément, étendu l'éventail de pouvoirs dont un évêque peut jouir de son propre chef, par exemple celui de pouvoir confesser et prêcher partout dans le monde, de donner certaines dispenses d'empêchements au mariage. On parle d'une quarantaine de pouvoirs distincts et on résume ces pouvoirs comme étant inclus jusqu'ici dans les permissions globales accordées par Rome pour des périodes de cinq ou dix ans (pouvoirs quinquennaux).

Il faut cependant avoir le texte officiel lui-même avant de savoir si le pape **délègue** maintenant ces pouvoirs d'une façon permanente ou s'il déclare que dorénavant ces pouvoirs, découlant de la consécration épiscopale, peuvent s'exercer sans référence à Rome. Dans le premier cas, le pape se trouverait à partager ses pouvoirs avec l'épiscopat pour des raisons pratiques; dans le deuxième cas, il aurait reconnu que la consécration épiscopale confère au récipiendaire la plénitude collégiale de l'autorité pastorale, sujette seulement aux restrictions imposées par le Souverain Pontife en autant que l'exige le bien général de l'Eglise. En un mot, ce geste peut être la réponse du pape indiquant comment harmoniser à l'avenir le rôle des évêques et de la papauté. Une simple délégation universelle et perpétuelle indiquerait que le Saint-Père constate les raisons pratiques qui soulèvent le débat actuel, mais ne veut pas, pour le momont, régler la question de principe.

Le Saint-Père doit publier incessamment un document sur le sacerdoce. Il donnera son discours de Noël le 23 décembre. Il a indiqué que l'encyclique liminaire de son Pontificat paraîtrait vers le début de l'année 1964.

(Les laïcs auditeurs au Concile ont publié un message que nous publierons dans un prochain numéro du journal.)

Les montants que recevront les provinces

OTTAWA — L'augmentation de $87,448,000 du revenu des provinces découlant des propositions du gouvernement central à la conférence des premiers ministres portera à $1,153,750,000 le montant d'argent que se partageront les dix gouvernements provinciaux au cours de l'année fiscale 1964-65, qui débute le 1er avril prochain.

Ce montant global, qui apparait dans un document préparé pour la conférence fédérale-provinciale, comprend la part provinciale des impôts directs, les paiements fédéraux de péréquation et les subsides spéciaux de $43,000,000 accordés aux Maritimes.
pays.

Voici un tableau comparatif des revenus totaux, par province, prévus pour l'exercice en cours et celui de l'année prochaine (en milliers de dollars):

	1963-64	1964-65
Terre-Neuve	$ 41,818	$ 46,906
Ile-du-Prince-Edouard	8,823	9,747
Nouvelle-Ecosse	47,482	53,682
Nouveau-Brunswick	39,276	46,765
Québec	256,542	328,716
Ontario	356,915	399,836
Manitoba	47,251	56,381
Saskatchewan	46,408	50,534
Alberta	59,232	64,324
Colombie-Britannique	83,622	94,659

Ce grand total de $1,153,750,000 des revenus provinciaux représente une moyenne de $60.13 par tête d'habitant.

Le gouvernement fédéral estime que les nouveaux arrangements fiscaux vont amener $87,448,000 de plus dans les coffres provinciaux, soit une moyenne de $4.65 per capita.

Le Conseil de la Coopération fait le bilan d'une bonne année

Le Conseil de la Coopération du Manitoba a réalisé un progrès solide au cours de l'année qui s'achève et il s'attend à continuer ce bon travail. Tel fut le thème des rapports qui ont été donnés et des projets qui ont été discutés à la 17e assemblée annuelle qui eut lieu au Niakwa Motel, lundi soir dernier.

Une très belle assistance, d'environ cent personnes, prit part aux délibérations qui débutèrent par un souper. M. Alphonse Bourgeois, de St-Malo, a reçu, à la fin du repas, l'Ordre du Mérite Coopératif, premier degré, en reconnaissance de ses vingt ans d'activité coopérative. M. Arthur Barnabé présida ensuite la réunion d'affaires. Furent élus nouveaux membres de l'exécutif: MM. Eloi Gagnon, de La Broquerie, et J.-A. Leclerc, de St-Adolphe; comité des élections: M. l'abbé P. Gagné, MM. Gosselin et Beaulieu.

La Caisse Scolaire de Mariapolis décrocha le trophée, accordé pour la plus haute moyenne de progrès dans l'épargne, tandis que la Caisse de Letellier gagna deux trophées, celui de l'épargne et celui des sociétaires.

Reçurent des mentions honorables les Caisses Scolaires et Caisses suivantes: de La Salle, La Broquerie, Letellier, St-Léon, St-Adolphe, St-Pierre et Mariapolis.

Le système de répartition des prix sera repensé par l'exécutif en conformité d'une résolution approuvée à l'unanimité. Le proposeur, M. G. Forest, a signalé le décalage assez marqué entre les Caisses, selon leurs possibilités en fait de ressources et de population, et l'avantage d'en avoir deux catégories pour fins de concours. On a fait remarquer, en passant, que c'est le total du capital social, épargne et parts, qui sert de base au concours, et non pas le total de l'actif.

On a aussi noté que le nombre de sociétaires possible d'une Caisse paroissiale est facile à contrôler, tandis que dans les écoles secondaires il peut y avoir plusieurs élèves protestants et anglais qui ne sont pas de la paroisse. On constata aussi avec admiration que dans la Caisse scolaire de Ste-Amélie il y a plus de membres que d'élèves, parce que les jeunes qui ne fréquentent pas encore l'école deviennent membres.

La question de la cotisation, qui avait été discutée préalablement dans les réunions locales, fut réglée en confiant à l'exécutif d'approuver un budget et d'adopter le taux d'impôts nécessaire pour couvrir les dépenses prévues. Un tableau laissait prévoir un budget d'environ $6,000, ce qui demanderait une cotisation calculée à un-septième d'un pour cent de l'actif de chaque Caisse.

(Suite à la septième page)

ASSOCIATION D'ÉDUCATION des CANADIENS FRANÇAIS du MANITOBA

Résolutions présentées à l'hon. S. E. McLean, ministre de l'Education au Manitoba

Le jeudi après-midi 21 novembre dernier, à 4 h. p.m., l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Instruction publique, recevait dans son bureau une délégation officielle venue lui présenter un "mémoire" au sujet des désirs de la population de langue française en matière scolaire. Les signataires du mémoire étaient tous présents, à l'exception du docteur Delaquis, retenu ailleurs à ce moment: M. Auguste Dansereau, président de l'AECFM, M. Georges Laberge, président de la FAPM, la Rév. Sr Jacques-Fernand, présidente de l'AILFM (instituteurs), M. le Dr Hubert Delaquis (absent), président de l'ACSLFM (commissaires) et de la Division de la Montagne, M. Brunelle Léveillé, président de la Division de St-Boniface, M. Pierre Baril, président de la Division de la Rivière-Rouge, M. Gabriel Cloutier, président de la Division de la Rivière La Seine, et M. Roland Allard, président de la Division du Cheval-Blanc. Etaient aussi présents: MM. Joseph Tétrault, commissaire de la Division de la Rivière La Seine, Raymond Bernier, premier vice-président de l'AECFM, et Emile Pelletier, trésorier de l'AECFM. Voici en substance le contenu du mémoire, que l'hon. McLean et les délégués discutèrent sérieusement ensemble, dans une atmosphère d'amicale compréhension mutuelle.

☆ ☆ ☆

L'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba a tenu son 24e congrès bisannuel en mai 1963. A cette occasion, 350 délégués venus de tous les points du Manitoba ont constaté la gravité de la situation du français chez eux; situation si grave que c'est la survivance même de la culture française et des Canadiens français au Manitoba qui est en péril.

Ces délégués ont reconnu que l'école publique telle qu'elle existe présentement dans les centres français anglicise inévitablement leurs enfants.

En conséquence ces délégués ont voté une résolution demandant au nouvel Exécutif de leur Association de prendre toutes les mesures possibles en vue d'assurer au Manitoba la survivance du groupe canadien-français et l'épanouissement de la culture française.

Pendant plusieurs mois, nous soussignés et les représentants attitrés des associations signataires avons étudié la situation présente du français chez nous ainsi que les mesures qui s'imposent. Nous avons consulté des spécialistes.

Finalement à une réunion conjointe de l'Exécutif de l'Association et des Associations sousmentionnées tenue le 25 septembre dernier nous avons adopté à l'unanimité les résolutions suivantes que nous vous soumettons respectueusement.

* * *

Considérant que la survivance des Canadiens français comme groupe ethnique est gravement en péril au Manitoba;

Considérant que non seulement nous tenons à la survivance du français chez nous mais que nous désirons vivement l'épanouissement de la culture française au Manitoba;

Considérant qu'une connaissance plus approfondie du français est indispensable à nos enfants pour qu'ils puissent accéder à la culture française;

Considérant que les Canadiens français du Manitoba, parce que leurs enfants savent de moins en moins le français ne peuvent pas offrir à la province les professeurs de français qu'elle réclame avec insistance;

Considérant que les actes posés par votre gouvernement en faveur du français révèlent que vous connaissez nos graves problèmes et que vous êtes favorablement disposé à nous aider

Qu'il soit résolu

1. Que l'usage du français soit officiellement reco... comme langue d'enseigne...

2. Que le gouvernement encourage par de pl... amples subventions la format... de jardins d'enfants.

3. Que le programme d'études "French" soit amélioré de façon à ce que les élèves de langue anglaise qui le suivent puissent parler couramment la langue française et que ce programme soit disponible à ces élèves de la 1ère à la 12e année.

4. Que nous ayons au Manitoba un Institut pédagogique de langue française.

(Comité de Publicité)

EMBASSY OF THE UNITED STATES OF AMERICA

Ottawa, Ontario, Canada,
le 29 novembre 1963.

Déclaration de l'honorable W. Walton Butterworth, Ambassadeur des Etats-Unis au Canada

Au nom du Gouvernement et du peuple des Etats-Unis, je désire exprimer à tous les Canadiens notre appréciation de profonde gratitude pour leurs témoignages spontanés de sympathie, de compréhension et de tristesse au cours de ces jours tragiques.

La réaction au Canada, à l'égard de son voisin affligé, a déferlé comme une vague d'un océan à l'autre ainsi que du foyer à l'église, et dans un tel flot que les Etats-Unis ne l'oublieront jamais.

Mon personnel et moi à l'Ambassade, ainsi que nos consulats au Canada, avons été réconfortés en ces jours pénibles par la constatation des liens fraternels qui unissent nos deux pays. Mes compatriotes ont éprouvé une grande consolation des milliers de témoignages de condoléances qui leur sont parvenus, des services commémoratifs dans les églises de différentes croyances, et de toutes les autres manières par lesquelles nos amis canadiens ont honoré la mémoire du Président Kennedy. En substance et en nombre, ces actes de compassion constituent un riche record historique qui, j'en suis sûr, sera une source de fierté et de réconfort à la famille de feu le Président au cours des années à venir.

(Communiqué)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8442)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à l'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Une heure avec Marcel Amont

Les uns diront que c'est là un acrobate; les autres le qualifieront de poète. Certains applaudiront le mime extraordinaire et d'autres, le danseur hors de pair. Et les épithètes continuent: chansonnier, clown, humoriste, fantaisiste. Si vous avez eu la chance de voir Marcel Amont sur la scène, vous vous accorderez sans doute à dire qu'il est en effet tout cela. Car Marcel Amont ne se contente pas de chanter. "Une chanson pour lui, disait un critique français, est prétexte à des sauts périlleux, à des exercices d'acrobatie, à la vitesse-seconde d'une fusée interstellaire". Le miracle Amont, écrivait un autre, c'est de savoir décortiquer un texte, le danser, le bondir, le simplifier, en même temps que l'enrichir de tout ce que nous n'y avons pas vu! la malice, la tendresse, l'humour, la caricature, la gentillesse . . ."

En octobre dernier, celui qu'on a appelé à juste titre l'athlète de la chanson, rendait pour la deuxième fois visite aux Canadiens. Et à l'occasion de son spectacle à la Comédie-Canadienne à Montréal, le réalisateur Roger Barbeau a enregistré son tour de chant pour les téléspectateurs du réseau français de télévision de Radio-Canada. C'est donc à une heure de poésie et de danse que l'on vous conviera le dimanche 1er décembre, à 8 h. 30 du soir.

En plus des chansons de Marcel Amont, assaisonnées d'un débordement de pas de danse, d'acrobaties et de gags, il ne faut pas manquer non plus ses entrées en scène et ses sorties qui sont en elles-mêmes un véritable spectacle.

Nos longs métrages

Le samedi 7 décembre, à 8 h. 30, "Taxi, roulotte et corrida", comédie d'André Hunebelle, avec Louis de Funès, Paulette Dubost et Raymond Bussières. Un chauffeur de taxi parisien, au cours d'un voyage en Espagne avec toute sa famille, se trouve pris à son insu, dans une affaire de contrebande.

Et à 10 h. 30, "La mort d'un cycliste", drame psychologique de J. A. Bardem, avec Lucia Bose et Alberto Closas.

Le dimanche 8 décembre, à 10 h. 30, "La fille du corsaire", film d'aventures, avec Doris Duranti. Les aventures de la fille d'un corsaire et d'un célèbre flibustier à la tête d'une bande de pirates.

Le lundi 9 décembre, à 10 h. 30, "A main armée", western de Jack Lee, avec Peter Finch, Maureen Swanson, Ronald Lewis et Davis McCullum. Dick et Jim quittent leur mère pour rejoindre leur père, un aventurier de la brousse qui fait partie d'une bande de voleurs de bétail.

Le mardi 10 décembre, à 10 h. 30, "Vengeance de femme", drame psychologique de Zoltan Korda, d'après un roman d'Aldous Huxley, avec Charles Boyer et Ann Blyth. Un veuf est soupçonné d'avoir tué sa femme à cause des accusations d'une voisine jalouse.

Le mercredi 11 décembre, à 10 h. 30, "Les yeux noirs", drame sentimental de Paul Martin, avec Ewald Balser, Johanna Von Koczian et Ivan Desny. A l'insu de sa fille, un homme est gérant d'une boîte de nuit à St-Petersbourg. A cause de ses dettes, il se trouve à la merci de son patron, un débauché dont il doit satisfaire les fantaisies.

Le jeudi 12 décembre, à 10 h. 30, "Pickpocket", film de Robert Bresson, avec Martin Lassalle, Marika Green et Pierre Leymarie. Un jeune homme pauvre se croit un homme supérieur; méprisant le travail, il décide de vivre en volant les autres.

Le vendredi 13 décembre, à 8 h. 30, "Le grand chantage", satire sociale, avec Burt Lancaster, Tony Curtis, Susan Harrison et Marty Milner. Pour attirer l'attention du public, un journaliste sadique se plaît à raconter les pires ragots salissant ainsi la réputation des gens.

Et à 10 h. 30, "Calypso", documentaire romancé, avec Cy Grant et Sally Neal.

Expéditions records de blé: 335,000,000 de boisseaux

WINNIPEG — On prévoit à Ottawa que les expéditions de blé à partir des Grands Lacs pour l'année 1963 atteindront 335,000,000 de boisseaux. Ce chiffre établirait un nouveau record maritime.

C'est la vente de $500,000,000 de blé à la Russie qui a fourni un tel essor aux expéditions maritimes. Les Prairies ont envoyé des montagnes de blé aux deux centres maritimes de Port Arthur et de Fort William pour remplir cette commande. L'expédition du blé de l'Ouest se poursuivra jusqu'au 15 décembre prochain.

Des 335,000,000 de boisseaux qui seront acheminés vers l'Est, 25 millions iront jusqu'aux ports de la baie georgienne, en Ontario, et 10 millions de boisseaux seront expédiés aux Etats-Unis. La majeure partie sera transportée par voie navigable jusqu'aux différentes installations portuaires du St-Laurent.

Le Conseil Canadien du blé s'était engagé à expédier 60 millions de boisseaux à l'Union soviétique cet automne via les ports du St-Laurent.

Environ 70 pour cent des 300,000,000 de boisseaux à descendre le fleuve cette année comprend du blé de l'Ouest qui atteint la tête des Grands Lacs par chemin de fer. Cependant, le Canada a connu de meilleures années durant la période d'après-guerre, pour ce qui est des expéditions par chemin de fer. En 1952, par exemple, 451,000,000 de boisseaux ont quitté la tête des Grands Lacs à destination des marchés domestiques et étrangers.

Imprimés selon les désirs de Mme Jacquéline Kennedy, cette carte mortuaire (3½" x 4½") montre une photo du président défunt, à droite, ainsi qu'une prière et des extraits du discours inaugural de Kennedy lorsqu'il assuma la présidence des Etats-Unis. Cette carte mortuaire fut offerte à chacun de ceux qui assistèrent à la messe des funérailles dans la cathédrale de Washington, le 25 novembre dernier.

Evénements sportifs de la semaine

Le dimanche 8 décembre — Hockey junior à 1 h. 30 p.m. Les Rangers contre les Monarchs et Brandon contre les Canadiens. Patinage libre de 8 h. à 10 h. p.m.

Le mardi 10 décembre — Hockey junior à 7 h. 30 p.m. Les Braves contre les Monarchs et les Canadiens contre les Rangers.

Le jeudi 12 décembre — Hockey senior à 8 h. 30 p.m. Les Maroons de Winnipeg contre l'équipe Olympic des Etats-Unis.

Le vendredi 13 décembre — Hockey junior à 7 h. 30 p.m. Les Canadiens contre les Braves et Brandon contre les Monarchs.

Le samedi 14 décembre — Hockey junior à 8 h. p.m. Les Royals de Fort Frances contre les Monarchs de Winnipeg.

Le dimanche 15 décembre — Hockey junior à 1 h. 30 p.m. Fort Frances contre les Braves et les Rangers contre les Canadiens.

Chronique sportive

La joute pour la coupe Grey a été une des plus décevantes de la saison!

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Ceux qui s'attendaient à assister au match de l'année à Vancouver, au cours de la dernière fin de semaine de novembre, ont été fortement déçus. Jamais partie importante de football n'aura été aussi décevante. On peut même dire que l'issue de la rencontre n'a presque jamais été en doute. Les Tigres semblaient plus puissants que leurs adversaires et on aurait dit qu'ils étaient même un peu surpris du peu de résistance offerte par les Lions. Pourtant cette équipe était capable d'un meilleur effort et certainement d'afficher une tenue plus excitante. Il est malheureux que cette joute ait été retransmise à travers les Etats-Unis, car les Américains vont se faire une fausse idée du football canadien. Les deux clubs ont probablement péché par excès de prudence: on aurait juré que les Tigres attendaient qu'une explosion se produise pour organiser une riposte. L'explosion n'est jamais survenue et la joute s'est déroulée lentement, sans beaucoup de brio et sans beaucoup d'exploits capables de soulever l'enthousiasme. Il va falloir que les Blue Bombers regagnent leur championnat pour donner un peu de vie à cette "classique".

La victoire des Tigres était bien méritée. Cette équipe qui avait souvent joué de malheur dans les séries précédentes semblait vouloir éviter tous les excès; son jeu défensif fut classique et son attaque peu variée mais efficace. Il est malheureux que la joute n'ait pas été marquée de jeux plus spectaculaires, car le public en vient à oublier les mérites des vainqueurs pour ne se souvenir que de la joute pour la coupe Grey. Il ne faudrait pas oublier que les Tigres et les Lions ont quand même battu les meilleurs clubs de l'Ouest et de l'Est dans des séries fertiles en émotions de tout genre. On a peut-être épuisé toutes ces émotions au cours des séries semi-finales et finales. Espérons donc que malgré le peu d'éclat de cette rencontre le public se souviendra quand même que les Tigres ont présenté sur le terrain une des bonnes équipes du football canadien moderne.

La fin!

Doug Harvey vient de quitter la ligue Nationale. Celui qui s'était mérité presque continuellement le titre de meilleur joueur de défense de la ligue Nationale durant sa longue et fructueuse carrière vient de passer aux As de Québec, et à moins d'un miracle on ne le reverra plus dans la ligue Nationale. La direction des Rangers payait à Harvey un salaire qui permettait à l'instructeur de cette équipe d'exiger un rendement maximum. Harvey, tiraillé entre ses affaires et sa vie de famille faisait passer le hockey au troisième rang dans l'ordre de ses soucis. Il avait peut-être raison mais son instructeur n'avait certainement pas tort lui non plus. C'est donc sur une note assez pénible que celui qui fut un grand joueur de défense quittait la ligue Nationale. Harvey a refusé l'offre des Rangers de passer aux ligues mineures mais d'être payé le même salaire qu'il recevait dans la ligue Nationale. Il lui restait encore cette fierté de ne pas exiger qu'on remplisse jusqu'au bout une entente qu'il savait n'avoir pu tenir lui-même jusqu'à la fin.

J'ai connu Doug Harvey à l'époque où il faisait son apprentissage avec le Royal de Montréal dans la ligue senior du Québec. Nous nous sommes ensuite retrouvés dans la ligue de baseball Border alors que Doug portait les couleurs du National d'Ottawa et faisait la pluie et le beau temps au bâton. La première fois que Doug se présenta au marbre on aurait dit qu'il n'avait jamais touché à un bâton de baseball. Il tenait son bâton comme une fourche à foin. Mais en moins de deux saisons il devenait le joueur le plus redoutable de la ligue et les Red Sox de Boston le plaçaient sur leur liste de joueurs. Doug opta pour le hockey, même si on lui prédisait une brillante carrière dans le sport numéro un des Américains. Doug passa aux Canadiens, fit un court stage dans la ligue Américaine et revint briller à Montréal. Tout le monde connaît le reste de cette brillante carrière qui est sur le point de se terminer à Québec. Espérons que les affaires personnelles de Doug lui auront permis de se mettre à l'abri en prévision du jour très prochain où il devra abandonner le hockey professionnel.

A Boston!

On ne parle pas souvent des Bruins de Boston et quand on en parle c'est généralement pour souligner le fait que cette équipe occupe en permanence la dernière place dans le classement de la Nationale. Pourtant les Bruins ne manquent pas de joueurs spectaculaires et ils possèdent en particulier un excellent gardien de buts dans la personne de Johnson, ce joueur que la direction des Canadiens a laissé partir pour garder ses droits sur Cesare Maniago, dont on n'entend presque plus parler. La décision, à l'époque, était difficile à faire: Johnson voulait jouer à Hull et les Canadiens l'envoyèrent sur la côte du Pacifique, et cela en dépit du fait que Johnson avait très bien joué à Hull avant l'achat de Maniago. Nous assistions à la séance de repêchage quand les Bruins ont acquis Johnson et Milt Schmidt nous disait alors: "Johnson a toujours joué pour un club gagnant; il nous insufflera peut-être cet élan qui semble nous manquer". Johnson n'a pu faire des Bruins un club de champions mais il a quand même fortement amélioré la défensive des Bostonnais. Malheureusement il ne peut marquer des buts.

Il semble que l'équipe bostonnaise soit à la recherche d'un meneur. Tom Johnson, s'il avait été plus jeune, aurait sans doute grandement aidé la cause de l'équipe de Schmidt. Il joue du bon hockey actuellement mais cela ne suffit pas. Kurtenbach, Williams, Mohns sont d'autres bons joueurs, agressifs tant qu'on veut de même que Connoly et Gendron mais là encore il semble que quelque chose ne marche pas. Individuellement les Bruins ont de très bons joueurs mais on dirait que chacun joue pour soi et que l'esprit d'équipe a été perdu par suite de trop nombreuses défaites. Le vétéran Léo Boivin joue parfois à l'avant et lui non plus ne manque pas d'enthousiasme, mais cela ne se communique pas encore à ses partenaires. Pourtant Milt Schmidt demeure optimiste: "Nous ne sommes pas encore distancés par les meneurs. Nous avons une meilleure équipe que celle des Rangers et des Red Wings et nous tenons tête aux Canadiens. J'ai l'impression que nous allons nous mettre en branle dans la deuxième moitié de la saison". Nous ne partageons pas cette impression mais nous croyons que le gardien de buts Ed Johnson a prouvé que pour une fois au moins les Bruins avaient vu juste.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Assemblée du 28 novembre

Cette assemblée, consacrée aux activités du conférencier, fut précédée par les affaires ordinaires du Conseil. Un sous-conseil de Provencher propose, par demande écrite, qu'un pourcentage des recettes sur la vente des billets de la grande loterie annuelle soit remise aux sous-conseils. Ceci s'appliquerait, bien entendu, seulement aux billets vendus par chaque sous-conseil. La discussion de cette proposition démontra que les revenus d'un Conseil au sujet de cette loterie sont très indéfinis et dépendent du montant global de billets vendus en proportion de ses membres actifs. Il s'agirait, en définitive, d'un pourcentage du pourcentage alloué au Conseil. Ça devient compliqué! L'idée peut avoir du bon si elle persuade enfin certains sous-conseils à faire de plus grands efforts dans la vente de ces billets.

L'exécutif se chargera d'examiner à fond cette suggestion.

Loterie nationale

Elle ne viendra pas l'an prochain cette loterie nationale, mais une pression se fait sentir auprès du gouvernement. Il devra céder un jour. Un peu comme le drapeau, quoi! Lorsque ce sera fait accompli les petites loteries, bingos, etc., auront de l'opposition sérieuse. Ce jour sera peut-être salué par certains individus qui pensent que notre société n'existe que pour prélever des fonds pour des oeuvres qui devraient être soutenues entièrement par les gouvernements. Pour n'en mentionner qu'une, il y a l'oeuvre magnifique de la salle St-Amant. Et que dire alors des subsides gouvernementaux pour nos écoles paroissiales. Encore là, nos gouvernements s'en tirent à bon marché pour le moment. Mais tout cela changera un jour.

Kennedy

Le nom du premier président catholique des Etats-Unis brillera pour toujours dans l'histoire. Si son assassinat attira le monde entier, la disposition que l'on fit de son assassin écoeura toutes les nations civilisées.

Le R. P. R. Bédard, O.M.I., aumônier du Conseil, nous intéressa vivement par ses considérations sur l'illustre Kennedy, chrétien convaincu, homme politique de grande envergure, père de famille exemplaire. Il semble incroyable, disait le conférencier, que des Blancs du sud, même catholiques fervents, considèrent le Noir comme une "chose" sans âme. Imitant Lincoln dans son travail pour l'affranchissement des Noirs, il subit le même sort. Mais toujours le germe des idées survit à la violence.

Tirage de présence

Il favorisa encore un absent, frère Jules Allard, d'Headingley.

Assemblées de décembre

Nous aurons au moins celle du 12 suivie, probablement, par la réception du Grand Chevalier au Jour de l'An, à laquelle tous nos frères chevaliers sont conviés d'avance.

Cartes de Noël

Sachons choisir judicieusement. Nos fêtes religieuses ne sont pas pour les chats, les chiens ou les Santa Claus. Des cartes religieuses pour le moins et françaises si possible. En effet, qui en vend de ces souhaits français?

Coupe Grey

Le frère R. Latourelle a bien réussi sa vente. Félicitations au frère J.-R. Doiron, gagnant du premier quart. Votre humble serviteur a vendu le billet au gagnant du dernier quart qui n'était autre que son ex-patron.

Papa Lebrun

Le frère Lebrun distribuait ses bons cigares lors de l'assemblée. Déjà possesseur de deux gentilles fillettes, il est maintenant papa d'un héritier. Félicitations à ce jeune et actif frère. Il n'est pas encore au bout de toutes ses ressources. Veuillons l'espérer, car ces cigares sont bien appréciés.

BISTOURI.

Les mortels n'ont pas moins de soin d'ensevelir les pensées de la mort que d'enterrer les morts eux-mêmes. — BOSSUET.

Au poste CBWFT

SAMEDI 7 DECEMBRE
1.15—Cours télévisés
2.30—Pépinot
4.00—Am-stram-gram
4.30—Les Croquignoles
5.00—Courou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Ballade Mans
7.00—Connaissances du monde
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "Taxi, roulotte et corrida"
10.00—Les Couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "La mort d'un cycliste"

DIMANCHE 8 DECEMBRE
1.15—Cours universitaires
3.30—F-MA
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Ici Interpol
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième Nord
8.30—Une heure avec Marcel Amont
9.30—L'Université africaine
10.00—Affaires publiques
10.30—Cinéma: "La fille du corsaire"

LUNDI 9 DECEMBRE
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Monsieur Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Familles d'aujourd'hui
10.30—Cinéma: "A main armée"

MARDI 10 DECEMBRE
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
[illegible]—Caméra '63
[illegible]—Jeunesse oblige
[illegible]—[illegible] de l'Anse
[illegible]—Tête d'affiche
[illegible]—Les insolences d'une caméra
[illegible]—Réalités économiques
[illegible]—Cinéma: "Vengeance d'une femme"

MERCREDI 11 DECEMBRE
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Le Temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur au poing
6.00—L'Epée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Ici Interpol
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le Pain du jour
8.30—Cité sans voile
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Les yeux noirs"

JEUDI 12 DECEMBRE
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Grand prix
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Quatre justiciers
9.00—Janique Aimée
9.30—Hiroshima
10.30—Cinéma: "Pickpocket"

VENDREDI 13 DECEMBRE
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—L'Eternel féminin
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Le grand chantage"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "Calypso"

200 prêtres catholiques autochtones en Indonésie

Six récentes ordinations de prêtres indonésiens portent à 200 le nombre des prêtres indonésiens. Mgr Gabriel Manek, archevêque d'Ende, et Mgr Paul Sani, évêque de Bali-Lombok, tous deux de la Société du Verbe Divin, sont également d'origine indonésienne.

L'Indonésie, qui compte 100 millions d'habitants, possède 1,300,000 catholiques, répartis en six provinces ecclésiastiques et dix-neuf diocèses. Actuellement, l'Eglise y dirige 2,100 écoles primaires, 474 écoles secondaires, 63 écoles normales et une université de 3,000 étudiants.

EN ÉTAT de CONCILE

Comment on mettra en vigueur la constitution sur la liturgie

ROME (DW) — Mgr Franz Zauner, 58 ans, évêque de Linz, en Autriche, a exposé au Divine Word News Service comment la nouvelle constitution de la liturgie sacrée, va être mise en exécution après qu'elle aura reçu l'approbation du Pape, à la séance publique du 4 décembre. Mgr Zauner est membre de la Commission conciliaire de la liturgie, et il est le seul membre d'une commission qui ait été élu à cette charge par plus de 2,000 voix.

Interrogé quand et comment les divers articles et décrets de la Constitution seront mis en exécution, Mgr Zauner répondit: "C'est une question très complexe; il y a en effet quatre catégories différentes de décrets et articles, comme il ressort du texte même de la Constitution, et chacune de ces catégories sera mise en exécution de manière différente et en un temps différent".

Quatre classes

1) "Beaucoup de ces articles sont appelés doctrinaux, à la manière dont se présente un principe. Ainsi un article déclare que 'les célébrations communautaires doivent être préférées'. Cela veut dire que le Concile désire que tout prêtre célèbre toujours les fonctions liturgiques avec la participation active d'un groupe de fidèles. Ces principes auront effet dès que sera terminée la période de promulgation de la loi. Nous pensons que le Saint-Père veut mettre en exécution de manière très spéciale la Constitution de la liturgie à la clôture de la seconde session, la semaine prochaine, ou encore il peut désigner une date plus tardive."

2) Un second groupe d'articles, ceux qui prennent effet sans autre intervention de la part d'une autorité supérieure, peuvent aussi être réalisés dès que la Constitution passera en action. "Exemple: les dispenses variées qu'un évêque peut maintenant donner, qu'il ne pouvait accorder auparavant".

3) Un troisième groupe d'articles requiert l'intervention de l'autorité épiscopale locale, comme celle d'un concile provincial ou de la Conférence nationale des évêques. Rentre dans cette catégorie la décision d'user de la langue populaire. "Ces décisions ne peuvent être laissées à l'initiative de chaque évêque, sinon la désunion résulterait dans une province ou dans un pays".

La Constitution n'impose pas l'usage de la langue populaire aux évêques d'un pays, s'ils ne le désirent pas. "Certains évêques désirent un usage plus étendu, d'autres moins, d'autres aucun. Dans l'introduction de la langue populaire, une région particulière doit prendre en considération les régions voisines de même langue. Cela signifie que les Etats-Unis par exemple auront à décider d'un programme plus ou moins uniforme".

Comme le Concile du Vatican n'a pas encore établi le statut juridique de toutes les Conférences épiscopales, et comme ce statut juridique est nécessaire pour mettre à exécution certains articles de la Constitution, on attend du Saint-Siège, dit Mgr Zauner, qu'il donne des pouvoirs spéciaux, à ces Conférences épiscopales ne jouissant pas encore d'un statut juridique. Tous ces articles dépendent donc du pouvoir épiscopal pour être mis à exécution, sous la condition d'une confirmation par le Saint-Siège.

4) Le quatrième et dernier groupe d'articles requiert une autorisation du Saint-Siège, directement ou par une commission liturgique post-conciliaire qui sera établie. Dans cette catégorie est incluse la révision complète des épîtres et des évangiles du dimanche, qui seront maintenant étendus sur un cycle de plusieurs années. "La Commission post-conciliaire aura, avec le concours d'experts biblistes, à faire les divisions nécessaires de la Sainte Ecriture; ce qui demandera certainement plus de cinq ans". Semblablement toutes les leçons du bréviaire — bibliques, patristiques, historiques — seront soumises à révision et division, ce qui demandera aussi beaucoup de temps. "Les prêtres auront à conserver leur bréviaire actuel encore un grand nombre d'années".

Deux cas spéciaux

Un formulaire et un rituel spéciaux pour la messe seront nécessaires pour la concélébration, dans laquelle jusqu'à cinquante prêtres pourront célébrer la messe ensemble. Le Concile a donné instruction pour que ces textes soient préparés "le plus tôt possible"; ce ne sera pas aussi long que la révision du missel ou du bréviaire, dit Mgr Zauner. Dans le cas de la communion sous les deux espèces, le rituel doit être changé, et doit recevoir l'approbation de Rome.

Le Saint-Siège doit aussi indiquer les conditions générales dans lesquelles la communion sous les deux espèces est permise, puisque quelques cas particuliers seulement sont mentionnés dans la Constitution. Les évêques feront des suggestions au Saint-Siège, qui est seul compétent en cette matière.

Quatre buts

1) "La Constitution, dit Mgr Zauner, présente quatre buts ou principes importants. Le premier est que le culte divin doit être une action communautaire. Le peuple à la messe, par exemple, aussi bien que le prêtre, doit participer par la prière, le chant et les mouvements". La Constitution entière demande que le prêtre accomplisse toute chose avec la participation active du peuple, et jamais seul. L'usage de la langue populaire dans le culte divin est une condition nécessaire pour cette participation.

2) Second but ou principe: Le peuple doit être nourri de la Sainte Ecriture directement, et pas seulement par les sermons. Chaque fonction liturgique doit inclure une lecture de passages de l'Ecriture, y compris le rite du mariage.

3) Troisième but: Le culte liturgique doit être en même temps une instruction pour le peuple, une "école de foi", de manière que le peuple non seulement prie, mais aussi apprenne. Cela est spécialement nécessaire dans les pays de mission, quand le prêtre ne peut faire que de rares visites à ses paroisses, pour les pays qui souffrent persécution, où les réunions d'instruction hors de la messe sont interdites, et pour la civilisation moderne où la vie va à un tel rythme que les gens n'ont plus d'autre temps que pour la messe.

4) Le quatrième principe est celui de l'adaptation, envisagé spécialement pour les territoires de mission, où les coutumes tribales n'impliquant pas d'éléments superstitieux peuvent être introduites dans la liturgie. "Mais cette opération doit être faite seulement par l'autorité des Conférences épiscopales, aidées par des experts de chaque région linguistique, et est requise l'approbation du Saint-Siège pour faire ces adaptations", dit Mgr Zauner.

Trois journalistes laïcs critiquent le schéma conciliaire sur la Presse

ROME (DW) — Trois journalistes catholiques américains, tous laïcs, ont sévèrement critiqué, ici, le schéma du Concile du Vatican sur "Les moyens de communication sociale", dans un texte remis aux évêques. Ils disent que le décret, tel qu'il est actuellement rédigé, "pourra un jour être cité comme un exemple classique de la manière dont le second Concile du Vatican a été incapable d'affronter le monde qui l'entoure". Ces journalistes sont John Cogley, du "Commonweal", Robert Kaiser, du "Time", et Michel Novak, qui écrit pour "Harpers", "New Republic" et "The Catholic Reporter" de Kansas City.

Le texte porte aussi les noms de quatre théologiens éminents choisis parmi les experts du Concile, les RR. PP. John Courtney Murray, S.J., pour les Etats-Unis, Daniélou, S.J., pour la France, Jorge Mejia, pour l'Argentine, et Bernard Haering, C.Ss.R., pour l'Allemagne: "Ce texte est digne de considération". Le schéma critiqué avait été étudié par les Pères du Concile pendant la première session; il a reçu une approbation presque unanime la semaine passée, et il viendra bientôt au vote final dans le Concile.

Lacunes

"Là où le document n'est pas vague et banal, dit le texte d'une page, il reflète une vue désespérément abstraite de la relation de l'Eglise et de la culture moderne. Il traite d'une presse qui n'existe que dans les manuels, dans laquelle nous ne nous reconnaissons pas."

Le schéma est dit contenir "une présentation moralisante et un traitement simpliste des problèmes difficiles d'art et de prudence, d'où il ressort qu'est déniée la valeur intrinsèque de l'oeuvre d'art, et qu'est compromise l'intégrité de l'artiste chrétien".

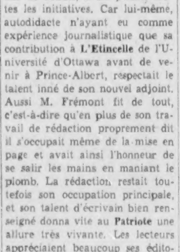
Tandis que le schéma parle de l'obligation morale "première" qui incombe à ceux qui communiquent l'information, "il ne parle jamais des obligations de ceux qui doivent être les sources de l'information dont la société a besoin (bien que le droit à cette information soit reconnu dans le texte). Ainsi ne pose-t-il pas les problèmes de tous ceux qui sont les victimes des secrets autoritaires".

Pouvoir excessif

Les journalistes disent que le schéma, dans deux importants passages, "semble donner l'Etat comme autorité sur les "mass media", ce qui est dangereux pour la liberté politique en tout lieu, et qui, en certaines régions, comme les Etats-Unis, est interdit par la constitution".

Un autre passage du schéma, disent-ils, "peut être interprété comme chargeant la presse catholique d'une autorité enseignante et d'une demi-infaillibilité, ce qui n'est ni propre au journalisme, ni utile pour la formation de l'opinion publique dans l'Eglise".

Ainsi le schéma "paraît établir une autorité ecclésiastique intermédiaire entre le travailleur individuel des communications et son employeur, ce qui sera pris vraisemblablement comme une menace pour l'intégrité de ces media, et compromettra sérieusement le laïc travaillant dans la presse générale ou "séculière".





Les cours de conversation française, le soir, sont de plus en plus populaires à Winnipeg où la commission scolaire a déjà créé des laboratoires de langues modernes (avec films, magnétophones, disques, etc.) dans quelques-unes de ses écoles secondaires. M. R. Roy, directeur de l'enseignement français à Winnipeg, assure que dans les seules écoles de Churchill, Daniel McIntyre et Kelvin, qui possèdent des laboratoires depuis, respectivement, 3 ans, 2 ans et 4 mois, 250 adultes suivaient régulièrement ces cours l'an dernier, 540 se sont inscrits à l'automne 1963, et qu'un plus grand nombre encore doit se présenter en 1964. M. Roy est toujours à la recherche de nouveaux professeurs au sein de la communauté franco-manitobaine. Un photographe du Winnipg Free Press a capté quelques scènes ci-dessus: 1) en haut à gauche, l'on voit le juge Samuel Freedman, chancelier de l'Université de Manitoba, qui chaque mardi soir se rend avec son épouse au Kelvin Technical High School pour suivre les cours donnés par Mme J.-C. Mouard, de St-Boniface. Les deux "élèves" avaient déjà étudié le français, à l'université, mais ils veulent maintenant le parler couramment, "poussés par le réveil merveilleux du bilinguisme et du biculturalisme au Canada". Née à Disraéli, Qué., Mme Mouard a fait toutes ses études à l'Académie St-Joseph à St-Boniface et fut institutrice avant son mariage. Elle dit que le grand-père de son mari, feu professeur Claude-Nicolas Mouard, de Paris, vint au Manitoba pour enseigner le français au gouverneur du temps et à sa famille. Puis il demeura ici, devenant le premier colon "français" dans l'Ouest canadien. 2) En haut à droite, l'on voit le juge R.-D. Guy et son épouse qui, les mardi et jeudi soir de chaque semaine, se rendent à Kelvin pour suivre le cours donné par Mme Marie-J. Ragot, de St-Boniface, ancienne institutrice de Paris. De fait ils suivent 22 classes cet automne, et en suivront 22 autres au début de 1964. Il s'agit de cours "pour étudiants avancés en français". Mme Ragot n'emploie que textes, notes et conversation, sans l'aide supplémentaire de rubans sonores ou films. 3) En bas à gauche, Mme L.-J. Desrosiers, native de Zenon Park, Sask., institutrice à St-Vital avant son mariage, enseigne deux fois par semaine à Kelvin à un groupe d'élèves enthousiastes, dont l'hon. Robert G. Smellie, ministre des Affaires municipales, et son épouse (dans la photo, à droite). Dans leur village de Russell, Man., ils n'avaient pas la chance d'apprendre à "parler" le français. Maintenant à Winnipeg avec leurs trois fillettes, ils assurent que le français parlé est "une affaire de famille". Ils désirent converser en français, tout particulièrement avec les délégués québécois dans les congrès nationaux des maires et des municipalités, et aussi avec leurs compatriotes franco-manitobains. 4) En bas à droite, M. Marcien Ferland, de St-Boniface, enseigne au Churchill High School dont le laboratoire, depuis trois ans, a reçu plusieurs groupes d'étudiants de tous les âges (adolescentes et grands-mères) et de toutes les classes sociales (ménagères, instituteurs, universitaires, comptables, etc.). Les autorités songent déjà à organiser d'autnes groupes dès le début de 1964 à Churchill High.

Un quart de siècle au service de la presse française des Prairies

(suite)

$25.00 par mois

Donatien Frémont entre donc au **Patriote de l'Ouest**, à Prince-Albert, en l'année 1916. On est encore loin de la semaine de 40 heures, et l'influence syndicale n'a pas encore réglé la question "salaire". Dès lors il n'est pas surprenant que le nouveau journaliste ne reçoive que $25.00 par mois, "nourri et logé", précise-t-il.

De fait il vit sous le même toit que les Oblats attachés à "La Bonne Presse Ltée". La table commune fait partie de son salaire. Sa chambre à coucher étant séparée de l'atelier par un plancher plutôt mince, il se faisait réveiller de temps à autre par l'opération d'une linotype au rez-de-chaussée. Une enquête discrète lui révéla bientôt que le Père Auclair, ayant terminé son travail de rédaction, se transformait en linotypiste et composait sa propre copie à la place de l'ouvrier, durant la nuit. Ce bon Père maniera ainsi la plume et le plomb à Prince-Albert jusqu'en 1928, ses supérieurs le transférant alors à **La Survivance d'Edmonton**.

Le Père Auclair avait reçu M. Frémont avec enthousiasme et, dès les débuts, il lui permit toutes les initiatives. Car lui-même, autodidacte n'ayant eu comme expérience journalistique que sa contribution à **L'Etincelle** de l'Université d'Ottawa avant de venir à Prince-Albert, respectait le talent inné de son nouvel adjoint. Aussi M. Frémont fit de tout, c'est-à-dire qu'en plus de son travail de rédaction proprement dit il s'occupait même de la mise en page et avait ainsi l'honneur de se salir les mains en maniant le plomb. La rédaction restait toutefois son occupation principale, et son talent d'écrivain bien renseigné donna vite au **Patriote** une allure très vivante. Les lecteurs appréciaient beaucoup ses éditoriaux qui transmettaient les directives de l'ACFC ou solutionnaient les graves questions de l'heure, ses nouvelles nationales et régionales si bien choisies, et sa chronique agricole qui éclairait les fermiers sur les exigences scientifiques et économiques de leur vie.

Le Patriote atteint un jour jusqu'à 7,000 abonnés réguliers, grâce à sa qualité propre et aussi à cause de campagnes d'abonnements partout au Canada et jusque dans la lointaine France. De fait, ces campagnes de propagande connurent un succès tout particulier dans le Québec où la plume d'Omer Héroux, du **Devoir**, leur apportait un appui exceptionnel. On se souvient que le journaliste montréalais aimait reproduire certains articles de son frère, Hector, alors directeur de **La Liberté** à Winnipeg. Il faisait de même pour les articles de Donatien Frémont, parus dans **Le Patriote** à Prince-Albert. Et bientôt il reproduira toutes les chroniques d'Annette St-Amant.

Le coup de foudre

Fille du notaire J.-C. St-Amant et née à L'Avenir, Qué., Annette avait fait de brillantes études au pensionnat des Ursulines à Québec. Devenue l'amie intime de Mlle Gérin-Lajoie, elle devait fonder avec elle l'Institut des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, mais la maladie donna un tout autre cours à sa vie. C'est de son lit de sanatorium qu'elle commença à écrire des articles dans journaux et revues, surtout dans **Le Devoir, La Bonne Parole, L'Action Catholique**, etc. Bientôt un médecin lui conseilla d'aller vivre dans l'Ouest du pays où le climat serait plus favorable à sa santé.

Dans le train qui la conduisait vers ces terres lointaines, elle fit la connaissance de l'abbé Pierre Gravel, le fameux colonisateur du sud-ouest de la Saskatchewan et le fondateur de Gravelbourg. Par suite de cette rencontre, Annette enseignera pendant deux ans dans des écoles rurales de la région de Gravelbourg. Mais au printemps de 1918 elle accepta l'invitation du Père Auclair et arriva au **Patriote** à Prince-Albert.

Elle a alors 25 ans, Donatien en a déjà 37 bien comptés. Leur première rencontre produisit "le coup de foudre" et encore aujourd'hui, 45 ans plus tard, M. Frémont s'en souvient comme si c'était hier. Assis confortablement dans son petit salon, à Verdun, il ajoute avec le plus fin sourire que le 26 décembre suivant le Père Auclair était heureux de bénir solennellement le mariage de ses deux journalistes: "Il prononça en cette glorieuse journée un des plus magnifiques sermons de toute sa carrière sacerdotale".

Le jeune couple allait désormais former cette brillante équipe qui, jusqu'à 1923, transformerait **Le Patriote de l'Ouest** en un puissant porte-parole hebdomadaire de la minorité canadienne-française de la Saskatchewan.

L'art d'être heureuse

Jusqu'à ce moment aucun rédacteur ne signait ses articles dans **Le Patriote**. Donatien et Annette décidèrent d'apposer leur signature à l'avenir. C'est ainsi que la chronique agricole fut dorénavant signée: "Le Vieux Fermier". D'autres articles du journal portaient la signature de "Jean d'Erbray". Ces noms de plume cachaient encore timidement l'identité du véritable auteur, mais "Paulina" s'afficha bientôt en toute lumière comme "Annette St-Amant". Tous les lecteurs aimaient ce couple à la plume alerte et vigoureuse à la fois, au sens pratique qui s'appuie sur une connaissance profonde des besoins du milieu, dont la culture très étendue s'exprimait en conseils toujours utiles et en opinions si salutaires.

Disons ici qu'Annette lança très tôt sa page "En Famille", doublée du "Coin des Enfants", où elle exerça une action religieuse, sociale et patriotique si bienfaisante auprès des femmes et des enfants. M. Omer Héroux écrivit un jour dans **Le Devoir** que "c'est l'une des plus vivantes et des plus toniques de toutes les pages féminines au pays", et il prit vite l'habitude de reproduire tous les articles d'Annette St-Amant dans son propre journal de la métropole. C'était là un hommage bien mérité!

Hélas! A l'heure où son talent, mûri par le travail et l'expérience, allait lui permettre de donner sa pleine mesure, Annette dut déposer la plume. C'était en 1923, au moment même où son mari quittait Prince-Albert pour aller assumer la direction de **La Liberté** à Winnipeg. Une maladie qui ne pardonne pas la clouait au lit, mais sa force d'âme ne voulut jamais abdiquer complètement. Aussi réussit-elle, sous le couvert de l'anonymat, à rédiger elle-même ou à inspirer des articles, ou encore à suggérer d'heureuses idées dont les lecteurs de **La Liberté** profiteront sans le savoir jusqu'en 1928, par exemple sous la rubrique des "Livres à Lire".

En cette année 1928, le 4 août, à peine âgée de 36 ans, elle quittait son époux et sa fillette, Marie, pour un monde meilleur. Ses nombreux admirateurs dans tout le pays réclamèrent que soient publiés en un volume les articles de sa page féminine de Prince-Albert. Ce volume fut en effet publié en 1929 sous ce titre inspirateur: "L'art d'être heureuse", et l'abbé Lionel Groulx tint lui-même à en écrire la préface.

(à suivre)



Cette photo du local du "Patriote de l'Ouest" à Prince-Albert est presque de l'inédit, assure M. Donatien Frémont qui y consacra sept années de sa vie de journaliste, car le modeste bâtiment est disparu depuis longtemps.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

Un citoyen bien connu de St-Boniface, M. C.-A. Gareau, s'était acheté une superbe limousine de la compagnie Cadillac. (En 1913, c'était tout un événement!)

La soirée de la Ste-Catherine au Sacré-Coeur de Winnipeg revêtait un éclat à la fois artistique et pratique. Le côté artistique comprenait un superbe concert donné par les artistes suivants: Mlles E. Fournier, R. Castéla et S. Chauvière dans une saynète; Mlle A. Patenaude, accompagnée par Mme Beaudry au piano, rendait un chant délicieux; une charmante déclamation par Mme R. Chauvière; deux tendres romances chantées par Mlle E. Marchetti, accompagnée à la mandoline par le R. P. Anzalone, O.M.I.; des chants par la voix enchanteresse de Mlle E. Flanagan. Le côté matériel de la soirée a consisté de tirages pour des prix très intéressants. L'organisation de cette fête inoubliable avait été l'oeuvre de Mme O. Roy, présidente des Dames de Ste-Anne (encore aussi alerte en 1963 qu'en 1913).

Ceci en 1913: Mgr J. H. Conroy, évêque auxiliaire d'Ogdensburg, N.Y. (donc un personnage qui n'était ni Canadien, ni Français), disait aux Canadiens émigrés à New York, "Un Canadien qui n'enseigne pas le français à ses enfants devrait AVOIR HONTE." Et il ajoutait: "Je vous recommande fortement de conserver la langue française à l'école et dans la famille."

Le Dr Dubuc, officier de santé de la ville de St-Boniface, rapportait qu'au cours de l'année 1913 l'incidence de maladies contagieuses était comme suit: fièvre scarlatine, 53; rougeole 48; diphtérie 10; variole 1; tuberculose 1; pour un total de 113 cas.

Il y a 40 ans (1923)

La Liberté, en collaboration avec le North-West Review, lançait un grand concours d'abonnements et de réabonnements. On offrait pour $7,000 de prix aux gagnants dont trois automobiles neuves: une Willys-Knight d'une valeur de $1,-785; une Overland valant $1,-115; et une Star coûtant $835. On offrait en plus une nouvelle Ford au candidat de la campagne obtenant la première place au concours à la condition qu'il n'ait pas gagné un des autres prix majeurs. (Le concours avait une durée de neuf semaines et cette chronique ne pourra annoncer les gagnants que vers la fin de février 1964.)

La petite histoire intéressait bon nombre de gens en 1923. S. H. le juge Prud'homme publiait une brochure sur l'abbé L.-R. Giroux, prêtre au Manitoba pendant plus de 40 ans, et directeur du collège de St-Boniface tout en occupant la fonction de chapelain auprès du gouvernement provisoire de Riel. A Regina, c'est le Club des Femmes canadiennes qui offre des prix en argent à ceux qui produiront les meilleures histoires véridiques sur les débuts de la Saskatchewan.

Le Conseil de ville de Winnipeg comprenait le maire Farmer et les échevins: (quartier no 1) A. R. Leonard, W. A. James, A. H. Pulford, Herbert Gray, E. T. Leech; (quartier no 2) T. Flye, F. H. Davidson, J. O'Hare, T. Boyd, James Simpkin, J. A. McKerchar; (quartier no 3) J. Blumberg, J. A. Barry, Herbert Jones, D. McLean, A. H. Heaps, W. B. Simpson.

L'hon. Albert Préfontaine, député de Carillon, était nommé secrétaire provincial dans le cabinet Bracken, et le député de Mountain, l'hon. Charles Cannon devenait ministre de l'éducation. Les deux ont dû se faire réélire le 24 décembre comme c'était la coutume alors lorsqu'un député était promu au cabinet. (Comme on le sait, le fils de M. Albert Préfontaine a suivi dans les traces de son père et devenait l'hon. Edmond Préfontaine dans le cabinet Campbell.)

Il y a 30 ans (1933)

Sir Arthur Currie, commandant des forces armées canadiennes au cours de la première guerre mondiale, et par la suite vice-chancelier de l'Université McGill de Montréal, est mort dans cette ville. Les funérailles eurent lieu le jour même qui aurait marqué son 58e anniversaire de naissance.

Sous la présidence de l'hon. Vincent Massey, président de la Fédération nationale du parti libéral, un grand congrès se tenait à Ottawa. Les représentants du Manitoba avaient été l'hon. T. A. Crerar, de Clandeboye, et MM. J. C. Davis, de Winnipeg, W. J. Lindal, de Winnipeg, Howard Winkler, de Morden, Mark Shinbane, de Winnipeg. (On se rappellera que l'hon. M. Massey a été nommé gouverneur-général du Canada plus tard; le premier Canadien à occuper ce poste.)

Un incendie détruisait un hôpital, deux écoles, une buanderie et un magasin à Grouard, Alta. L'hôpital, les écoles et la buanderie étaient la propriété de la mission catholique. Son Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., était alors vicaire-apostolique de ce vicariat.

M. H.-D. DeMoissac était élu conseiller à la municipalité de Fort Garry. Le nouvel élu avait été secrétaire-trésorier de cette municipalité de 1912 à 1923.

Le Club sportif de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg se formait, et dès les débuts fit preuve d'une extraordinaire activité. Leur premier effort avait été d'organiser une partie de cartes en faveur de l'école du Sacré-Coeur. (Ce club jouit encore d'une vitalité remarquable en 1963.)

Sainte Bernadette Soubirous était canonisée à Rome. Une foule de 30,000 pèlerins assistait à cette imposante cérémonie. La participation française à cette fête était assez nombreuse pour remplir six trains complets.

Il y a 20 ans (1943)

Sous la rubrique hebdomadaire de **La Liberté et le Patriote** intitulée "Si nous voulons du français c'est à nous d'en mettre", le journal propose à ses lecteurs divers moyens de réclamer du français dans leurs rapports quotidiens avec les maisons de commerce ou les agences des gouvernements. Ainsi, dans le numéro du 1er décembre 1943, on recommandait aux lecteurs de se procurer la brochurette en français de la Compagnie Ford "La guerre et votre auto". Le distributeur Ford à Winnipeg, Dominion Motors, se chargeait de faire parvenir cette brochurette à toute personne qui en faisait la demande.

Le Club Canadien de Saskatoon tenait ses élections et élaborait son programme pour l'année 1944. Les officiers élus étaient J.-M. Crépeau, étudiant en droit, président; F. Couture, sténographe, vice-présidente; le sergent Roland Arsenault, vice-président; Marie Roch, secrétaire-trésorière; Denise Mandin, et J.-P.-A. Rhault, membres du conseil. On comptait 163 membres affiliés au Club Canadien. Le capitaine Dussault, O.M.I., (aujourd'hui aumônier de l'hôpital de la Miséricorde à Winnipeg) invitait les demoiselles de Saskatoon à se rendre au camp militaire de Dundurn, où plus de deux cents soldats canadiens-français y faisaient leur entrainement. (Excellent moyen d'encourager l'établissement de foyers canadiens-français.)

Lors d'un congrès pédagogique tenu à Winnipeg, M. C. Muller, inspecteur des écoles, faisait un pressant appel à l'unité nationale en exhortant les professeurs de français dans les écoles de Winnipeg à se familiariser davantage avec le caractère de leurs compatriotes francophones et d'acquérir une connaissance sympathique de la province de Québec et de ses traditions. Plus tard un groupe de ces enseignants se rendaient au collège de St-Boniface pour y étudier de plus près le fait français au Manitoba. Ils étaient reçus au collège par M. Godias Brunet, un des organisateurs de cette rencontre.

Il y a 10 ans (1953)

Le R. P. Alfred Beaudin, O.M.I., célébrait son jubilé d'or sacerdotal. Le P. Beaudin était devenu orphelin en très bas âge et c'est Mgr Langevin qui le prit sous sa tutelle. (La mère du P. Beaudin avait enseigné à l'école du rang.) Ordonné prêtre à Ottawa, le jubilaire exerça son ministère surtout au Manitoba et au Minnesota. Les fêtes se déroulèrent au Juniorat de St-Boniface.

Les élections à la réunion annuelle de la Société Historique de St-Boniface avaient donné les résultats suivants: président, M. l'abbé (Mgr) Antoine D'Eschambault; 1er vice-président, M. le juge Roy; 2e vice-président, M. Alexandre Larivière; trésorier, M. Alphonse Monnin; secrétaire, Mme Henri Lane; les membres du conseil, Azarie Bruce, le R. P. L. Hardy, S.J., l'abbé Pierre Raymond, J.-R. Doiron, J. Paul, A. Nault et C. Teillet. Mlle Antoinette Baril présidait le comité de recrutement, M. Henri Lane celui du musée, et le R. P. A. Champagne, celui de la section généalogique.

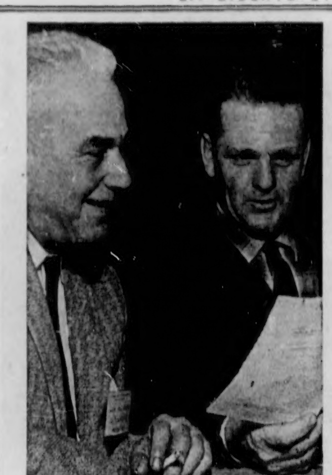
Mlle Cécile Daoust, fille de M. et Mme Charles Daoust, de St-Boniface et élève de musique à l'Institut Collégial St-Joseph, remportait un grand succès aux examens de musique de l'Université de Manitoba, et on lui octroyait la bourse d'étude de l'Institut Collégial St-Joseph.

Les élèves du Juniorat de St-Boniface fêtaient la Ste-Catherine par une séance bien réussie. Les acteurs en vedette étaient Richard Roy, Wilfrid Gosselin, Gérard Lécuyer, Gabriel Roy et Benoit Rémillard.

Les paroissiens de Bellegarde, Sask., érigeaient dans le cimetière paroissial un monument à la mémoire de Mgr Bois et de tous les autres curés qui l'avaient précédé à la cure de St-Maurice de Bellegarde.

J.-R. DOIRON.

LONDRES — Six mille élèves de l'école primaire sont devenus, depuis la rentrée, les "cobayes" d'une expérience sans précédent en Angleterre. Celle-ci vise à prouver que l'on peut enseigner une langue étrangère — en l'occurrence le français — à des enfants de huit ans dans le cadre de l'école primaire par des moyens audio-visuels. Cent vingt écoles, réparties en treize zones, participent à cette aventure linguistique.



M. Noël Lemire (à gauche), de St-Georges, Man., et M. Paul Braum, de Lowe Farm, étaient parmi les délégués au congrès de la Manitoba School Trustees Association, la semaine dernière. Le congrès a donné lieu à plusieurs manifestations francophiles. L'hon. Stewart McLean y a adressé la parole dans les deux langues officielles du pays, en annonçant qu'à partir du mois de janvier il y aura des cours spéciaux de méthodologie de l'enseignement du français, à l'Institut Pédagogique et au Collège de St-Boniface. M. Arthur Corriveau, qui a été relevé de ses fonctions d'inspecteur pour un an dans ce but au mois de septembre, est l'organisateur de ces cours. De plus le congrès a approuvé trois résolutions destinées à promouvoir la formation de professeurs de français, l'embauchage de "laïcs" comme instituteurs à temps partiel et des subventions pour surveillants divisionnaires. Comme on le sait, c'est un groupe français "Les Voyageurs" qui a figuré au programme lors du banquet annuel.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

C'était le lundi 2 décembre qu'avait lieu la réunion régulière des comités permanent de la ville de St-Boniface.

Les ingénieurs Burgoyne et Thomassen se présentaient devant le comité des travaux publics pour offrir leurs services comme ingénieurs-conseil et demandaient que la ville les encourage puisqu'ils sont de St-Boniface; ils disent avoir travaillé à certains projets pour la municipalité de St-Vital, Charleswood, etc. Leur demande sera considérée lorsque le comité étudiera les projets de grande envergure pour l'année prochaine.

Une longue discussion eut lieu sur le nettoyage des puisards de notre système d'égout. Le contrat avait été donné au coût de $2.95 du puisard, mais l'entrepreneur prétend avoir nettoyé plus de puisards que ce que la ville accepte de payer. Après avoir entendu les employés des travaux publics qui étaient affectés à la surveillance de ce travail, le comité recommande qu'un travail de comparaison soit fait entre les livres d'heures de l'entrepreneur et ceux du département des travaux publics afin d'obtenir les informations nécessaires pour décider avec équité cette affaire; M. le maire félicite les employés de la ville qui ont bien fait leur travail en protégeant les intérêts de la ville.

Fête de Noël

Le comité du Bien-Etre Social recommande une dépense spéciale pour les fêtes de Noël, afin que ceux qui sont sur le secours direct puissent aussi jouir de jours plus heureux à cette occasion.

Le comité recommande aussi l'emploi à temps partiel d'une dactylographe pour le département du Bien-Etre Social.

Le département du Bien-Etre recevra le Père Noël le 22 décembre pour tous les enfants nécessiteux. On distribuera alors bonbons et friandises et les jouets que nos pompiers ont réparés avec tant de soin; il faut les féliciter de ce beau travail.

A 9 h. du soir, les comités se réunissaient en conseil à huis clos pour discuter de la question du congédiement d'un employé de la ville; le représentant de l'Union des employés de bureau, ainsi que plusieurs membres de l'Union et l'employé concerné paraissaient devant le Conseil où pendant près de deux heures l'on discuta les divers aspects des règlements du contrat de travail des employés de la ville.

Comme aucun communiqué ne fut remis à la presse à l'issue de la réunion, nous ne pouvons vous en donner le résultat, mais la rumeur soutient que l'employé en question sera embauché au département de feu si son état de santé est satisfaisant.

Comme il était déjà 11 h. p.m., les comités de finances, travaux publics, eaux et lumières ajournèrent au mercredi 4 décembre, à 7 h. 30 p.m.

Nettoyage

La question de nettoyer le bord de la rivière Rouge fut discutée et il fut recommandé que la ville demande au Métro de le faire aussitôt que possible, ou bien la ville pourrait faire ce travail et envoyer le compte au gouvernement métropolitain; l'ingénieur croit qu'il en coûterait environ $1,800 et que la ville pourrait en récupérer la moitié comme travail d'hiver.

Le gouvernement métropolitain avise que le coût pour notre ville pour l'opération du système d'égout métropolitain se chiffre à $113,046 et que l'an prochain le coût en sera de $147,000; le trésorier se demande s'il aura à faire face à une augmentation de 20 à 30 pour cent par année, ou bien si le Métro pourrait donner une idée de l'augmentation anticipée pour les prochaines années, afin que la ville puisse ajuster son budget.

A lundi prochain.

St-Eugène

Activités paroissiales et scolaires

Le lundi 25 novembre fut marqué par la veillée de "Fierté française". Des diplômes de français et des diplômes de catéchisme furent distribués à une centaine d'élèves. Les résultats sont consolants et cette soirée toute française a ravivé le courage et la fierté des enfants et des parents.

Le programme se composait de chansonnettes, récitations et saynètes. Chaque classe, de la 1ère à la 9e année, s'est exécutée avec beaucoup de simplicité et de charme.

M. Teillet complimenta les élèves en termes élogieux. Il remercia les religieuses et les institutrices pour leur dévouement auprès des élèves.

Le 26 novembre, ce fut la réunion de l'exécutif de l'Association de Parents et Maîtres, où l'on discuta du programme pour la réunion générale qui aura lieu le 4 décembre. Bienvenue à tous.

La Rév. Sr St-Maurice fut hospitalisée durant quelques jours. On lui souhaite un prompt rétablissement.

La Très Rév. Mère Supérieure Générale des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe doit rendre visite aux religieuses et aux élèves de l'école, cette semaine.

M. l'abbé P. Raymond, visiteur des écoles, visita les petits et promit de revenir pour compléter la tournée des classes.

Les chefs de la J.E.C., après une réunion avec les militantes, ont résolu de préparer la "Venue du Messie" en donnant une pratique à chacun pour le temps de l'Avent. Les élèves de la J.E.C. veulent que l'esprit commercial de Noël n'occupe pas toute la place dans le coeur du chrétien.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Fides
135, avenue Provencher

Magasin Shop Rite
470, avenue Provencher

Niakwa Motor Hotel
Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne

Park Confectionery
412, rue Taché

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Pharmacie Provencher
182, avenue Provencher

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

M. P. Fontaine réélu la 24e fois, président des Réservistes français

A leur réunion annuelle tenue le 20 novembre, les membres de la Branche Centrale des Réservistes Français affiliée à la Légion Royale Canadienne ont procédé au renouvellement du bureau de leur société.

Voici le résultat de cette élection: M. P. Fontaine a été unanimement réélu président pour la 24e fois succédant à feu M. Léon Michel, fondateur et premier président de la société. MM. Maurice Gydé et Gérard Desmarais furent aussi respectivement réélus premier et second vice-présidents. Le comité sera composé de MM. J. Rouillard, D. Ivanoff, H. Van Krieckenge, J. Jaspard et R. Raynaud. Agiront comme porte-drapeaux aux cérémonies et défilés officiels: MM. J. Molicard et G. Desmarais. Les délégués aux réunions du "Winnipeg and District Council" de la Légion sont MM. D. Ivanoff et M. Tissot, tandis que, par décision du bureau, M. P. Chavalier reste secrétaire-trésorier.

Répondant à la cordiale invitation de M. Damien Giordani, consul de France, les vétérans français tinrent cette réunion au Consulat de France. L'hôte sympathique dont l'activité débordante s'étend aux trois provinces des Prairies, fit au cours de la réunion de très judicieuses remarques inspirées par l'intérêt qu'il porte à notre société et à ses membres. Les rafraîchissements qu'il offrit ensuite gracieusement furent bien goûtés de tous qui les dégustèrent en causant dans la plus parfaite camaraderie.

Le président réélu, dont tous profitent du dévouement inlassable, clôtura la soirée en remerciant M. le consul de cette chaleureuse réception et l'assistance de l'honneur qu'elle lui faisait en le nommant pour présider en 1964 aux destinées de la "Branche Centrale des Réservistes Français".

(Communiqué)

En dernière heure

M. et Mme Laurent Desjardins, de St-Boniface, déplorent le décès de leur fillette, Michelle, âgée de 12 ans, après cinq mois de cruelle maladie.

Condoléances aux parents si éprouvées de la défunte, à ses trois soeurs et à ses grands-parents paternels.

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

Assemblée annuelle

C'est le dimanche après-midi 8 décembre qu'aura lieu, au Collège, la réunion générale de l'année. Tous les Anciens y sont expressément conviés. On se rend pour la messe de 4 heures, qui sera suivie d'une réception pour les dames, tandis que les Anciens tiendront leur assemblée officielle: rapports, élections, propositions, discussion. Après le souper, pris au Collège, soirée récréative. La fête devrait avoir le même succès que l'an dernier. Les Anciens termineront ainsi une année active et féconde, pleine de promesses pour la prochaine.

Un jubilaire en Chine

Il y a eu 50 ans le 8 novembre qu'entrait dans la Compagnie de Jésus Edouard Côté, l'un des cinq frères qui vinrent de Prince-Albert au Collège de 1907 à 1914. Il fut l'un des trois fondateurs de la mission des Jésuites canadiens en Chine. Il y travailla vingt-cinq ans, au milieu des incursions des brigands, de l'invasion japonaise et de l'occupation communiste. L'un des derniers missionnaires canadiens à quitter la Chine, il vint au Canada en 1953, puis retourna en mission, à Formose, comme curé de Pinglin. Les articles et les photographies de la revue missionnaire "Le Brigand" d'octobre et de novembre l'y montrent, à 68 ans, encore résistant et actif, le petit homme vif et débrouillard que les Anciens ont connu.

R.I.P.

M. Noël Vadeboncoeur, Ancien du cours de commerce (1907-1909), est décédé à Winnipeg le 3 décembre. Les Anciens n'oublient pas sa générosité envers le Collège, qui permit, entre autres bienfaits, de niveler la cour de récréation et d'équiper les organisations sportives des Anciens.

Monument à la mémoire de Mgr Mathieu

REGINA — Un monument sera érigé près de la cathédrale du St-Rosaire à la mémoire d'Olivier Elzéar Mathieu, premier archevêque de la Saskatchewan et un homme qu'on pourrait surnommer "un biculturaliste historique".

Le parrain du monument, qui sera dévoilé au printemps prochain, est l'abbé Athol Murray, ancien adjoint de l'archevêque Mathieu, actuellement directeur du collège Notre-Dame à Wilcox, en Saskatchewan.

Une phase d'expansion se prépare

MONTREAL — Le Canada a encore "un énorme potentiel d'expansion", encore que le progrès économique ne soit pas chose automatique et qui n'exige aucun effort. Tel est l'avis qu'a exprimé M. G. Arnold Hart, président et directeur de l'exécutif de la Banque de Montréal.

M. Hart a dit à la 146e assemblée annuelle de la banque que "le nouveau climat de saine introspection qui règne actuellement dans notre pays" est une source d'encouragement.

Il a fait remarquer qu'il s'élabore à l'heure actuelle au Canada de "vastes projets d'avenir" et il conclut, "Ce nouveau climat pourrait marquer le point de départ d'une autre phase de saine expansion".

Renouveau de confiance

M. Hart a dit que l'on peut constater présentement une amélioration sensible des affaires et un renouveau de confiance, en dépit de certains faits déconcertants survenus au cours de l'année. Cependant, a-t-il ajouté, si "le nombre des personnes employées a augmenté d'une façon encourageante . . . il y a encore beaucoup trop de travailleurs en chômage".

Passant aux investissements de capitaux étrangers au Canada, "je crois, a dit M. Hart, qu'on ne servira nullement les intérêts à long terme du Canada et qu'on risque même de leur causer de grands torts, en adoptant des mesures irréfléchies et mal appropriées en vue de freiner d'une façon ou d'une autre les entrées de capitaux.

Participation canadienne

D'autre part, a dit M. Hart, il faut encourager les Canadiens à maintenir et accroître leur participation dans les entreprises productives de notre pays. Mais "on doit parvenir à cette fin par des moyens constructifs et non restrictifs".

Sur la question de l'impôt, M. Hart a dit, "Il ne fait pas de doute que notre régime fiscal — et même toute notre philosophie de la politique fiscale — ait influé fortement sur les possibilités d'épargne et de placement des Canadiens". Et il cite la double imposition des bénéfices des sociétés commerciales comme un exemple frappant des effets discutables des impôts sur les investissements au Canada.

Chiffres sans précédent

M. Mulholland a rapporté des chiffres de fin d'exercice sans précédent de $2,419,000 pour les prêts et de $3,962,000 pour les dépôts. Les dépôts d'épargne des particuliers ont fait une hausse de $103,000,000 par rapport au chiffre de 1962, tandis que le nombre des déposants s'est accru de plus de 100,000 dans toutes les parties du pays.

Le bénéfice net à $16,747,028 a atteint également le plus haut point de tous les temps.

M. Mulholland a fait remarquer que la banque a effectué au cours de l'année son millionnième prêt en vertu de son Plan de Financement Familial. "Nous sommes très satisfaits, a-t-il déclaré, de l'accueil qu'a reçu ce mode d'emprunt qui, en vigueur depuis moins de cinq ans, a déjà prouvé son utilité en tant que formule d'emprunts personnels à coût modique".

Décès

MME J.-H. CARDINAL

Le mardi 26 novembre décédait à Atikokan, Ont., Mme J.-H. Cardinal (née Florine Jutras), alors qu'elle visitait sa fille aînée, Germaine (Mme C. Fitzgerald).

Ayant habitée Letellier, Kenora, Winnipeg et St-Boniface, Mme Cardinal était bien connue dans tous ses endroits par son caractère gai, et toujours obligeante envers ceux qui étaient dans le besoin.

De son premier mariage à M. Sigefroid Boiteau à Letellier, elle a eu deux enfants, Germaine et Anne-Marie (Mme F. Coyle). De son deuxième mariage à M. Jules Cardinal, elle s'est alliée aux nombreux enfants de celui-ci pour qui elle a rempli ses devoirs de mère chrétienne: Laurette, Edouard, Cora, Raymond furent élevés par elle.

La défunte laisse dans le deuil quatre soeurs, Mmes Horace Dansereau, E.-R. Bélanger, G. Brunet et H. Beauchamp; deux enfants; six petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Le service funèbre eut lieu en l'église du Précieux-Sang. M. l'abbé R. Bélanger, curé de Lorette et neveu de la défunte, fit la levée du corps. M. l'abbé Julien Lévesque lut la messe de Requiem et le R. P. A. Lemoine, O.M.I., assista à l'inhumation.

M. Laporte explique les Québécois aux Torontois

TORONTO — M. Pierre Laporte, ministre québécois des Affaires municipales, a tenté d'expliquer ce que le Québec désire et attend de la Confédération.

M. Laporte a déclaré à un auditoire d'hommes d'affaires de Toronto qu'il ne pouvait exposer le sujet en tant de mots, mais qu'il pourrait s'exprimer à peu près ainsi:

"Les Canadiens français, en tant que Canadiens français, veulent se sentir chez eux partout au pays, depuis Terre-Neuve jusqu'à la Colombie-Britannique.

"Nous voulons que notre langue et notre culture soient respectées et reconnues légalement partout — non pas seulement tolérées, comme c'est le cas actuel, en dehors du Québec.

"Nous voulons les mêmes droits pour les Canadiens français des autres provinces, que ceux dont bénéficie la minorité relativement petite des Canadiens anglais dans le Québec.

"Nous croyons qu'un Canadien français devrait pouvoir se sentir chez lui dans un pays qu'il a aidé à fonder. Nous croyons que le Canadien français et ses enfants devraient avoir le droit de conserver leur identité propre."

M. Laporte a formulé ses remarques à un dîner d'hommes d'affaires à l'Université de Toronto, organisé par l'Ecole de commerce, comme colloque d'une journée pour permettre aux participants de se familiariser avec les événements qui se déroulent dans le Québec, ainsi que leur signification.

TRIBUNE LIBRE

Conseil diocésain.

M. le directeur,

La Ligue des Femmes Catholiques du Canada, Conseil diocésain, vient vous offrir leurs sincères félicitations à l'occasion du cinquantenaire de votre journal hebdomadaire, **La Liberté et le Patriote.**

Nous vous souhaitons encore longue vie et vous remercions de l'intérêt que vous nous donnez.

Sincèrement,
Mme G. BOISSONNEAULT,
secrétaire correspondante.

* * *

La Broquerie, Man.,

M. le rédacteur,

Félicitations et meilleurs voeux à notre cher journal à l'occasion de ses noces d'or. Nous souhaitons qu'il continue toujours son oeuvre de rayonnement du français dans l'Ouest canadien. Courage et persévérance au rédacteur et à tout le personnel.

Sincèrement,
Blé Manitobain.

Petite Note

Bingo

La Ligue des Femmes Catholiques St-François tiendra un bingo de dindes le 15 décembre, à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale, 1037, chemin Dugald, St-Boniface. Les organisatrices sont Mmes E. Simard, A. Kisteloot et F. Van Ryckehem.

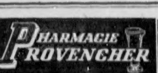
Enquête sur l'usage de la cigarette

WASHINGTON — Le rite est simple: on prend une cigarette et on l'allume. Aux Etats-Unis, le fumeur moyen fait ce geste 20 fois par jour, c'est-à-dire plus de 7,000 fois en un an, ce qui cause des dépenses d'environ $100 par année. Ce rite fait maintenant l'objet d'une enquête.

Dix médecins et statisticiens, choisis en raison de leur impartialité dans ce domaine, vont chercher à démontrer si l'usage du tabac fait ou non du tort à la santé. Ce jury, réuni par le gouvernement américain, rendra son verdict ces jours-ci. Il ne fera aucune recommandation et se contentera de faire le bilan des recherches scientifiques sur ce sujet.













Concert J.M.C.

Quintette. Flûte, hautbois, clarinette, cor, basson. De prime abord cela nous semble hors de son contexte, tant nous avons l'habitude de n'entendre ces timbres qu'à l'orchestre. Isolé de la sorte, on se rend compte davantage de ce que ce groupe a de disparate, mais il nous intéresse d'autant plus. Rien de moins homogène que ces cinq voix. La flûte. Embouchure libre, voix cristalline, éthérée, vocalises éperdues, un peu de l'ange, beaucoup du rossignol. Le hautbois. Anche double, timbre pénétrant, agreste, pastoral. La clarinette. Anche simple, beau grave dit chalumeau, aigu très clair d'où le joli nom de clarinette. Très agile, très expressive. Le basson. Anche double, basse bien précieuse, c'est vrai, mais aussi, haute-contre capable des plus beaux chants. Cela quand le basson n'est pas en veine de faire le drôle. Enfin, le cor dont on aimera toujours le son même en autre temps que le soir et ailleurs qu'au fond des bois. A vrai dire, il arrive parfois que l'on regrette que ce ne soit pas la meute plutôt que les cors que l'on ait invité à l'orchestre. Pourtant même leur faillibilité nous est chère. Ils nous inquiètent délicieusement. Advenant qu'il n'y ait pas d'accrocs — ou pas trop — ils sont puissamment évocateurs.

Pas homogène ce groupe! Mais pas du tout, pourquoi le serait-il? Parce que les cordes le sont? Ce n'est pas une raison. Au contraire.

Des innombrables instruments à vent de tout acabit, qui ont eu cours à diverses époques, la plupart sont au musée. De ceux qui restent les plus importants sont les cinq de notre groupe. Ils sont devenus indispensables. On ne les a pas choisis du jour au lendemain. Ils se sont imposés graduellement et sont maintenant consacrés par tout un répertoire qui n'est pas près d'être mis au rancart. On ne saurait compter tout ce que ces instruments ont provoqué de chefs-d'oeuvre. On n'a qu'à se rappeler la flûte du faune de Debussy, sur frémissements de cordes, le hautbois, de la quatrième de Tchaikowski, sur pizzicati de cordes, la clarinette de Weber, le basson de Dukas, le cor de Siegfried. Et comment ne pas penser au lumineux gazouillis des flûtes et des clarinettes de Ravel qui accompagne le lever du jour de Daphnis et Chléo, et les cors de l'Or du Rhin et ceux du deuxième acte de Tristan. On n'en finirait pas.

Dans les vieux classiques, en l'occurence, Rameau, Vivaldi, la couleur compte moins. Chaque partie est attribuée à l'un ou l'autre, ou à tous les instruments d'un même registre, sans grand souci de timbre. Dans Mozart c'est déjà pas mal changé. Mais dans les modernes, plus de doute. Pour telle note, tel passage, c'est tel instrument qu'il faut. Pas d'autre. Et dans l'harmonie, la position de chacun est bien déterminée, même si parfois elle est inattendue, car il s'agit ici, soit de fondu, soit de contraste, soit de mixture . . . C'est toute une alchimie.

On se rendait bien compte de cela tout au long de "La Cheminée du Roi René". Remarquable mise en valeur de l'ensemble, lequel utilisé par une patte moins habile pourrait sembler étriqué.

Des puristes voulaient supprimer tout programme à la musique. Saint-Saens répondait qu'il voyait bien ce que la musique y perdait mais pas du tout ce qu'elle pourrait y gagner. Ce qu'il avait raison! Qu'il faisait bon cheminer avec ce bon Roi René, celui qui faisait encore rêver la Bérénice de Barrès. Et c'est de la musique dans la veine de la "Suite Française". Rien de plus savoureux. Il y avait encore de jolies rengaines d'André Souris. Enfin, malgré que je n'aie pas de prédilection marquée pour Hindemith, j'ai fort goûté sa petite suite. Le commentateur nous avait signalé le mouvement lent. Il avait bien raison. C'est fort beau.

Que dire des interprètes. On entend assez souvent de jolies flûtes, de bons hautbois, d'excellentes clarinettes, de bons cors même, mais on n'entend jamais mieux. Quand au basson je ne me souviens pas avoir entendu plus beau. Etait-ce qu'on lui avait donné l'occasion? En tout cas il ne l'a pas manquée.

Comme ensemble, c'est un modèle de cohésion.

Encore un régal! Ça arrive presque chaque fois aux J.M.C. Heureux jeunes!

Marius BENOIST.

Précieux-Sang

Remerciements

Mme Desaulniers, présidente des Dames de Ste-Anne, désire remercier tous ceux et celles qui lui ont prêté main-forte pour le thé-bazar qui fut un réel succès. Merci du fond du coeur à ceux qui ont contribué par donations à la loterie, à la pêche et à garnir les différents comptoirs, etc., ainsi qu'à toutes les personnes qui sont venues encourager la paroisse.

Le thé-bazar a remporté la jolie somme de $1,041.85. L'effort commun a été récompensé par un beau résultat.

Voici la liste des gagnants du grand tirage: chaise, gagnée par Mme Sala; lampe, par Mme Taffimire; lampe de télévision, par Jean Dion; nappe, par Yolande Cossette; couverture, par Mme E. Marcoux; poupée avec trousseau, par Louise Boulé; deux autres poupées, par J. Drouin et D. McCarthy. Félicitations!

DATES LIMITES

Trois dates qu'il ne faut oublier au sujet du courrier postal du temps des Fêtes: s'il s'agit de courrier à destination des Etats-Unis, la date limite est le 8 décembre; 13 décembre, pour toutes places au Canada; 17 décembre, pour livraison locale. Respectez cet avis et vos correspondants recevront leur courrier à temps pour Noël.



Une statue de bronze d'une hauteur de sept pieds du Père Eusebio Kino, missionnaire jésuite bien connu du sud-ouest des Etats-Unis, sera sculptée par la baronnesse Suzanne Silvercruys, de Tucson, Ariz. La statue représentera cet état dans le "Hall of Fame" de la capitale des Etats-Unis. Ce travail d'art doit être terminé et dévoilé officiellement en mai 1964. La photo ci-dessus représente un modèle miniature dont l'artiste s'inspirera pour accomplir son oeuvre. (Photo NC)

Le Conseil...

(Suite de la première page)

La cotisation de 85 cents pour chaque membre s'avère insuffisante et compliquée.

En réponse à une question, M. R. Toupin, secrétaire, a révélé que le mouvement coop fait face à des attaques très puissantes devant la Commission sur la Taxation au pays, et que la Co-op Union a endossé jusqu'ici de fortes dépenses ($100 par jour pour un avocat) pour la préparation et la présentation de mémoires. Il s'agit de justifier des "exemptions" qui favorisent les coops à l'heure actuelle et dont la perte serait nocive au mouvement.

Dans une autre résolution, proposée par M. Gaston Bohémier et appuyée par M. Roger Sabourin, l'assemblée a exprimé sa reconnaissance au journal **La Liberté et le Patriote** et au poste CKSB pour la généreuse publicité accordée au mouvement coopératif.

Voici d'autres points saillant du programme:

Divers rapports

M. Arthur Barnabé présenta le rapport de la direction, où il rappelle tout particulièrement que l'Assurance-Vie Desjardins s'est gagnée de nouveaux adhérents au Manitoba au cours des derniers mois et a étendu sa protection aux écoliers par son assurance-accident. Il remercia M. René Toupin, secrétaire-propagandiste, pour son assiduité aux diverses assemblées annuelles des membres, pour son magnifique travail au niveau des Caisses scolaires, et il le félicita comme représentant au bureau de direction du CCC. Il mentionna la recommandation des directeurs: "Que la cotisation soit prise sur une base de 1/7 de 1 pour cent de l'action de la Caisse avec maximum de $500 par Caisse populaire". Enfin il mentionna qu'Elie et Ste-Rose-du-Lac se sont munis de nouveaux bureaux au cours de l'année.

M. Pierre-A. Frossais donna le rapport du vérificateur où on révèle que les recettes de l'année (plus l'argent en Caisse au 31 octobre) se chiffrent à $12,325.34. M. l'abbé Albéric-J. St-Laurent, aumônier diocésain, après avoir dit que "la coopération fait naître des habitudes de compréhension, d'entraide et d'action concertée" et que "les coopérateurs savent que l'ordre économique est essentiellement lié à l'ordre social, et celui-ci à l'ordre moral", affirma qu'il appartient au CCM de faire l'éducation en ce sens.

M. René Toupin, secrétaire-propagandiste, présenta un long rapport qu'on peut résumer brièvement ici: 33 Caisses populaires sont membres du CCM; 3 nouvelles Caisses scolaires ont été fondées depuis novembre 1962; le CCM fut représenté à 96 réunions de Caisses populaires du 1er novembre 1962 au 31 octobre 1963, ce qui n'inclut pas les journées consacrées aux Caisses scolaires et ni les réunions annuelles ou spéciales. Il parla des congrès du CCC à Saskatoon et CCQ à Québec. Il annonça qu'il assisterait à une réunion conjointe du CCC et de la Co-op Union of Canada à Ottawa où l'on discutera du mémoire sur la taxation présentée à la commission royale et de la défense de la marque Co-op. Il fit allusion à son récent stage d'étude au Québec et au Nouveau-Brunswick. Il annonça enfin que le congrès annuel du CCC en 1964 aura lieu ici au Manitoba.

Cette 17e assemblée annuelle du Conseil de la Coopération du Manitoba a certainement infusé un esprit de profonde confiance aux membres présents. Tous s'en retournèrent chez eux avec la ferme résolution d'entreprendre une autre année de progrès.

Le produit national brut du Canada atteindra $44.6 milliards en 1964

OTTAWA — Le produit national brut au Canada en 1964 va atteindre 44.6 milliards de dollars, soit une augmentation d'environ 4½ pour cent sur celui de la présente année. C'est ce que prévoit un groupe de neuf économistes de réputation nationale qui viennent de prendre part au premier colloque économique canadien du National Industrial Conference Board.

D'après les vues exprimées au cours de ce colloque, d'une façon générale, l'activité économique dans son ensemble sera plus grande durant les prochains douze mois qu'elle ne l'est actuellement. Une minorité parmi ces économistes estime qu'il se produira un léger freinage de la production industrielle en 1964. Et tous s'accordent à dire qu'un certain nombre de points névralgiques vont continuer l'an prochain d'influer sur l'économie, notamment l'étendue du chômage qui ne sera guère moindre qu'elle n'a été ces derniers temps.

Les prédictions individuelles d'accroissement du P.N.B. pour l'année 1964 s'étalent entre tout juste plus de 2½ pour cent et 6 pour cent. La moyenne de 44.6 milliards de dollars pour le groupe est à rapprocher d'un chiffre estimatif de 42.7 milliards cette année. On estime que la part de cette augmentation qu'il faut attribuer à la hausse des prix sera d'environ un pour cent.

Les participants s'accordent sur les prévisions moyennes suivantes:

— pour l'indice de la production industrielle, un sommet de 200 (1949 = 100), au lieu de 195 cette année.

— une lente montée de l'indice des prix à la consommation de 133 à 135 (1949 = 100).

— un accroissement du chômage jusqu'au taux annuel moyen de 5.8 pour cent de la population active, au regard de 5.7 pour cent au cours de 1963, par suite de l'afflux grandissant des jeunes sur le marché du travail.

L'exportation, facteur de raffermissement

On voit dans le vif essor des exportations un des facteurs essentiels des perspectives prometteuses de 1964. Cet essor sera en grande partie le résultat des ventes de grandes quantités de blé négociées avec la Russie et d'autres pays communistes. Cependant, le colloque du NICB laisse prévoir une amélioration soutenue des marchés d'outre-mer pour la plupart de nos exportations habituelles, de même qu'une poussée des ventes de produits fabriqués à l'étranger.

Les économistes se montrent moins certains en ce qui concerne les perspectives des importations, car rien n'indique jusqu'ici clairement si, oui ou non, la relation coutumière entre la demande intérieure et les achats à l'étranger a été profondément modifiée par la dévaluation.

Les dépenses des consommateurs, prévoit-on, vont augmenter un peu moins rapidement en 1964 que durant les deux dernières années, surtout parce que les ventes d'automobiles vont redescendre quelque peu des hauts niveaux qu'elles ont atteints en 1962 et 1963. D'un autre côté, les dépenses publiques semblent devoir maintenir leur forte tendance à la hausse.

Poussée imminente des investissements de capitaux?

Le grand point d'interrogation que pose la période qui vient, d'après le colloque du NICB, est de savoir si une poussée des investissements de capitaux est imminente. La plupart des économistes participants estiment que le Canada est au seuil d'un grand accroissement des investissements de capitaux; mais ils ne s'accordent pas sur le point de savoir si la poussée qui doit en résulter commencera l'an prochain ou en 1965. La majorité croit qu'elle va plutôt commencer tard que tôt et cette conviction vient tempérer leur optimisme au sujet de l'année qui vient.

Le groupe éprouve certaines craintes. Dans le résumé qu'il a présenté des vues exprimées par ses collègues du colloque, M. Roy A. Matthews, économiste du bureau canadien du Conference Board, considère "les éléments nouveaux qui se sont introduits dans les affaires canadiennes depuis quelques mois, surtout sous la forme de mesures politiques, à l'intérieur et à l'étranger". Les incertitudes qui entourent la balance des paiements, aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada, semblent constituer des dangers possibles pour une situation économique par ailleurs très saine. De plus, certains côtés du projet de régime des pensions du gouvernement inquiètent quelques-uns des participants du colloque.

Néanmoins, l'expansion actuelle — la plus longue qu'on ait vue depuis la fin de la guerre — accuse peu des excès et déséquilibres qui sont le prélude habituel des régressions.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Arthur Chaput

Distribution des prix

Le 25 novembre, si vous vous rappelez bien, c'était la fête de la Ste-Catherine. Ici, au Juniorat, cette fête fut marquée spécialement par la distribution des prix d'athlétisme. Nous l'attendions depuis longtemps ce 25 novembre, qui devait nous apporter la récompense de nos efforts au tournoi du 3 octobre, au Parc Assiniboine.

La soirée commença par une petite séance d'amateurs, avec Jean-Maurice Lemoine comme maître de cérémonies. D'abord, la chorale des grands, sous la direction du Père Aubry, exécuta deux chants. Puis ce fut le tour de notre chorale des petits, toujours sous la direction du Père Aubry. Les chansons furent très applaudies. Ernest Gagnon nous montra ensuite sa belle voix; on se mit à rire, élèves et même professeurs, tellement qu'il en coûlaient des larmes. Pauvre Ernest! Il nous a dit après la soirée, qu'il ne chanterait plus jamais de sa vie en public. Denis Blanchette nous conta alors une histoire, le "Pantalon Voiage". Ce fut très bien pour un élémentaire. Comme numéro suivant, Claude Bédard, l'expert de l'accordéon, exécuta quelques morceaux. Enfin, Gérald Paquin nous interpréta quelques chansons de Gilbert Bécaud. Tous les trouvèrent charmantes. Certains affirmèrent même qu'ils n'avaient jamais entendu rien de mieux.

Après ce fameux numéro, il y eut cinq minutes d'intermission pour la tire et le chocolat, fournis généreusement par le comité des jeux. Puis, Raymond Marion, président du comité des jeux, nous invita à la distribution des prix.

Les rideaux s'ouvrirent sur une table garnie de beaux prix. On voyait une caméra, des culottes de hockey, des gourets, etc. On invita d'abord les participants du groupe A à venir choisir leurs prix. René Sabourin eut le premier choix et s'enrichit d'une belle caméra. Les champions se présentèrent tour à tour. "Regarder le beau prix que j'ai eu!" s'exclamaient-ils ensuite.

Et la soirée se termina avec une liqueur douce.

Réal PAINCHAUD,
syntaxe,
Fannystelle, Man.

Ballon-panier

Le dimanche 24 novembre, les Syntaxistes du Juniorat, avec René Sabourin comme entraîneur, recevaient la visite de l'équipe de ballon-panier des Syntaxistes du collège de St-Boniface. Ces derniers firent preuve de beaucoup d'expérience, et remportèrent une victoire de 30 à 12. Nos félicitations!

Décès

Nous apprenions récemment la mort de Mme Girard, d'Elie, mère de Raymond, un de nos confrères. A toute la famille, et spécialement à Raymond, qui a su en si peu de temps gagner la confiance et l'amitié de tous les junioristes, nous offrons toute notre sympathie et nos prières.

Gérald LEGAL,
Syntaxe,
St-Adolphe, Man.

Sts-Martyrs-Canadiens

Déjeuner-communion

Le 1er décembre avait lieu le déjeuner-communion de la Ligue des Femmes Catholiques après la messe de 8 h. 30 a.m. Trente dames se rendirent au "Windsorian", où un succulent déjeuner fut servi. M. l'abbé B. Bélanger, curé, vint bénir le repas et saluer les dames.

Mme R. Garand présenta le conférencier, M. Georges Laberge. "Générations en conflit" fut le sujet qu'il présenta. Il souligna l'importance pour les parents de ne pas laisser leurs sautes d'humeur influencer leur attitude envers leurs jeunes. Les enfants les mettent à l'épreuve et ils respecteront davantage les parents qui se montrent intransigeants quand des principes solides sont en jeu.

Il faut tout de même laisser les adolescents exercer leur jugement sur certains points; ils profiteront mieux ensuite de leurs erreurs. Ils a aussi dit qu'il est normal pour les adolescents de se révolter; le contraire serait inquiétant. M. Laberge fit voir qu'il n'existe aucune recette magique pour éduquer les enfants. On trouvera cependant matière à réflexion et sages conseils dans le livre de Mme Marguerite Dubois, "Générations en conflit", en vente chez Fides.

Mme H. Piédalue remercia le conférencier. Elle sut choisir les termes qui exprimaient bien l'appréciation de toutes les dames présentes.

L'assemblée générale

La Ligue des Femmes Catholiques tiendra sa prochaine assemblée générale le jeudi soir 12 décembre à 8 h. 30. Ce sera la dernière assemblée de l'année. Faites un effort tout spécial pour y être toutes présentes.

Partie de cartes

La partie de cartes de dimanche dernier a été un beau succès. Les organisateurs remercient sincèrement ceux qui ont collaboré généreusement à cette soirée et vous invitent à revenir encourager ce projet paroissial.

La prochaine partie aura lieu le 15 décembre à 8 h. p.m.

Décès

MME M.-O. MASSEREY

Le soir du 2 décembre expirait à l'hôpital général St-Boniface Mme Marie-Olga Masserey, âgée de 62 ans, épouse de M. Jacques-Louis Masserey qui la précéda dans la tombe en mars dernier.

Née à Neuchâtel, Suisse, en 1901, Mme Masserey vint au Canada avec ses parents qui s'établirent au Manitoba en 1911.

Les prières d'usage eurent lieu au salon funéraire Desjardins le mercredi soir 4 décembre. Une messe solennelle fut célébrée par M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, à la basilique de St-Boniface jeudi matin à 10 h.

Les porteurs étaient M. le Dr Léo Desautels, MM. Joseph-Paul Marion, Paul Guyot, Gérald Bonin, Fernand Lanthier et Adélard Tardi.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Roger et Jacques, de St-Boniface, et Jean-Pierre, de Québec; quatre filles, Marcelle, à la maison, Odette (Mme Paul Guyot), Pierrette (Mme Paul Marion) et Christiane (Mme Gérald Bonin), toutes de St-Boniface.

RENCONTRE INTERDIOCESAINE

Le samedi 30 novembre, M. l'abbé Léo Beaulieu, directeur diocésain de l'Action Catholique, et Mlle Georgette LeGal, permanente de la J.E.C. dans le diocèse de St-Boniface, se rendaient à Prince-Albert pour une rencontre des diocèses de l'Ouest.

Les dirigeants et aumôniers de Prince-Albert, St-Paul, Grouard et St-Boniface étaient présents pour échanger des idées avec Jacques Laliberté, secrétaire national de la J.E.C. canadienne.

A cette occasion, on discuta des constitutions revisées de la J.E.C. au plan national et on aborda ensuite les problèmes communs aux diocèses de l'Ouest.

Cette rencontre fut des plus enrichissantes pour tous; les suggestions qu'on apporta et les contacts avec d'autres dirigeants stimulèrent chacun à continuer son travail d'Action Catholique dans son diocèse.

L'Alliance française

L'Alliance française, dont M. Wilfrid Baumgartner parlait récemment à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, est essentiellement un instrument de diffusion de la culture française. Dans les pays où notre langue n'a pas de cadres officiels, l'Alliance française entretient près de 1,500 professeurs. Il s'agit là d'enseignement régulier du français.

A Paris l'école du boulevard Raspail accuse une augmentation de dix pour cent des élèves par an. Sept mille élèves la fréquentent chaque jour, 25,000 y sont inscrits tous les ans. Ce sont des étrangers ou des autochtones qui veulent se perfectionner dans la langue de François Ier qui s'y rendent.

Au Canada, l'Alliance française reçoit surtout des conférenciers distingués, du moins dans les centres où la culture française est à l'honneur au niveau scolaire. Cependant, au point de vue du français, le Canada est aussi pays de mission quant à la langue de Molière. Ainsi l'Alliance française y joue un rôle plus actif et plus direct dans des villes comme Halifax, Calgary et Vancouver. Là, il ne s'agit plus de ne recevoir que des conférenciers qui jonglent avec les nuances les plus subtiles du génie français; là, il ne s'agit plus de faire entendre des ténors ou des barytons de l'art oratoire mais tout simplement d'enseigner le français.

Dans le climat actuel d'une accentuation de la culture française au Canada, l'Alliance française est appelée à jouer un rôle plus actif que jamais chez les anglophones du pays. Il faut s'en réjouir pour ceux qui en profiteront.

Maurice HUOT.

(Le Droit)

La Défense Civile dit:

Vous vous assurez contre le feu, non pas parce que vous prévoyez un incendie mais par mesure de prudence. Les projets en cas d'urgence sont votre assurance pour réduire les conséquences d'un désastre.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: Turner 82351.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 17 décembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 503-63 — **St-Boniface**

Demandeur: Clifton Investment Corporation Limited, propriétaires.

Objet: La permission de construire un duplex qui aurait une cour adjacente du côté nord, ayant 5 pieds de largeur au lieu des 10 pieds requis — la demeure existante devant être démolie.

Propriété: 90, rue Des Meurons.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Les demandes suivants seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 10 décembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 490-63 — **St-Boniface**

Demandeur: G. Taillieu (propriétaire).

Objet: Pour permettre la construction d'un escalier extérieur fermé du côté nord de la bâtisse d'un étage et demi existante, ladite bâtisse et ledit escalier devant avoir une cour latérale de 3.5 pieds de largeur du côté nord au lieu de 5 pieds tels que requis.

Propriété: 268, rue Des Meurons.

Cas no 491-63 — **St-Boniface**

Demandeur: Keith Built Homes Limited (propriétaires).

Objet: Pour permettre le maintien, tel que construit, d'un garage privé ayant une cour arrière de 3.5 pieds de profondeur, plus ou moins, au lieu de 5 pieds tels que requis.

Propriété: 1197, Cottonwood Road.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Le Danemark fêtera la Confédération

MONTREAL — En 1967, le Danemark célébrera le centenaire de la Confédération canadienne en érigeant tout près de Copenhague une réplique du fort construit à Port-Royal en 1604.

C'est ce qu'annonçaient récemment le président du comité canado-scandinave du Danemark, M. Godsejer Hans Buchart-Petersen, et le président de la Société canado-danoise de Montréal, M. Ian Eisenhardt.

C'est avec l'accord des gouvernements danois et canadiens que pourra se réaliser cet objectif.

La réplique de ce qui fut la première habitation permanente au Canada s'élèvera sur un terrain de quelques milliers d'acres qu'un baron danois avait cédés à ce pays et qu'on désigne sous le nom de Strandegaard Dysehave.

Il faut environ trente minutes pour y parvenir en partant de Copenhague.

Ce terrain sert chaque année à célébrer la fête du Canada.

On y trouve déjà la réplique d'un monument de pierre qui fut érigé sur les rivages de la baie d'Hudson à la mémoire de Jens Munk, navigateur danois du XVe siècle qui fut un des premiers européens connus à fréquenter les côtes canadiennes.

M. Buchart-Peterson, un riche fermier du Danemark, fournira personnellement le bois nécessaire à la construction. Le terrain appartient au gouvernement danois. Il reste à la Société canado-danoise de Montréal à trouver l'argent nécessaire.

Les deux organismes qui travaillent conjointement à cette réalisation ont l'intention de transformer ensuite cette forteresse en musée de meubles antiques canadiens authentiques.

On espère avoir tout terminé pour le 1er juillet 1967.

Les membres de l'Alliance vivent en esprit 30 ans de vie parisienne

L'évocation de "Trente ans de vie parisienne" par un Parisien qui fut tour à tour critique de l'actualité dans les journaux de France, spécialiste de la radio dans son pays, et pionnier de l'ère de la télévision, c'est une occasion précieuse de connaître les plus hautes personnalités des dernières décades et de revivre des événements heureux ou douloureux de la France d'avant, pendant et après la guerre.

Tel fut le régal réservé aux membres de l'Alliance Française groupés dans la salle de l'Académie Ste-Marie à Winnipeg, le mercredi soir 27 novembre dernier, pour entendre le conférencier officiel de l'Alliance Française de Paris, M. Jacques Chabannes.

Dès les débuts M. Chabannes leur dit: "Pour une conférence il faut trois éléments: un conférencier, un auditoire, un sujet. Je suis le conférencier, vous formez l'auditoire, mais je n'ai pas de sujet. Donc pas de conférence ce soir, mais je vais plus simplement vous raconter des petites anecdotes parisiennes". C'est ainsi qu'il présenta à ses auditeurs certains personnages qu'il eut la chance d'interviewer comme journaliste chevronné. Il le fit avec beaucoup de finesse et d'humour, sachant faire rire, sourire, réfléchir, et même à l'occasion presque pleurer, ceux qui l'écoutaient avec avidité.

Vignettes

Ces auditeurs chanceux n'oublieront pas de sitôt ce Pasteur Vallery-Radot qui s'acharnait à découvrir des maladies chez ses interlocuteurs, ni Anatole France dont les mots d'esprit étaient à la fois acérés et délicats, ni Lucien Guitry et son fils, Sacha, qui écrivirent des pièces drôles et savaient tenir des drôles de conversations. Mme Sarah Bernhardt, le "monstre sacré" de la tragédie française, leur offrit d'excellents moments. Massenet et Debussy leur rappelèrent "Manon" et "Pelléas et Mélisande". Montherland avait certainement tout l'esprit qu'on désire chez un "Prix Nobel". Bernard Shaw, Marcel Proust, Raimu, Georges Feydeau, André Marie, Mme Colette, Tristan Bernard complétèrent avantageusement ce tableau de vie parisienne. Qui peut oublier ce mot de Tristan à sa femme, quand en 1939 la Gestapo procéda à son arrêt: "Nous vivions jusqu'ici dans l'angoisse, maintenant nous vivrons dans l'espérance".

Le conférencier continua ensuite avec Marcel Pagnol, l'auteur de Topaze et Marius, avec Mussolini qui savait être spirituel sans quitter son piédestal de grandeur, Aristide Briand, François Mauriac qui allie si mystérieusement christianisme sincère et pessimisme invétéré, Charles de Gaulle qui était si gêné lors de sa première interview radiodiffusée.

Vedettes

Puis, après deux courtes histoires de guerre, l'une de mise en scène qui permit à un de ses amis de se libérer facilement de policiers allemands encombrants, l'autre de reconnaissance expliquant pourquoi lui-même écrivit la vie de saint Antoine de Padoue après ses exploits dangereux dans le mouvement de résistance à l'ennemi occupant la France, M. Chabannes mentionna d'autres célébrités qu'il interviewa au programme télévisé "Paris-Club", qu'il s'agisse de débutants (comme Luis Mariano ou Gilbert Bécaud) ou de personnages expérimentés comme Jean Cocteau et Mgr Maillet, son ami intime qui rendit si célèbres les Petits Chanteurs de la Croix de Bois. Et même, comme commissaire des fêtes du bimillénaire de Paris, il put entretenir d'amicales relations avec le nonce du temps, le cardinal Roncalli qui deviendra S. S. Jean XXIII.

A la minute

M. Chabannes voulut donner une note très sérieuse à son entretien, en guise de conclusion. Pionnier dès 1946 de la télévision en France, convaincu que ce moyen de communication moderne est "un des éléments principaux de la révolution que nous vivons présentement" où l'homo sapiens entre à peine dans l'ère de la science et de l'électronique, il n'eut qu'à rappeler comment le monde entier devint témoin silencieux "à la minute" de l'immense tragédie Kennedy pour démontrer l'importance de son travail actuel à Paris. Tout de même son dernier mot ramena un sourire sur les lèvres de ses auditeurs, car, dit-il, "si Rabelais a pu dire que le rire est le propre de l'homme, le sourire est certainement le propre de l'homme civilisé".

Le professeur Connell, professeur de français au United College, avait présenté le conférencier en rappelant les grandes étapes de sa carrière. C'est le R. P. Jean-Charles Gagnon, S.J., professeur au Collège de St-Boniface, qui le remercia d'avoir su tracer des esquisses vivantes et fait revivre des dialogues d'époque à son auditoire. Il souhaita vivement qu'un jour les téléspectateurs du Canal 6 puissent voir et écouter ce Parisien qui a à la fois le don de la parole et le don d'écrivain.

Néophytes

La soirée était présidée par M. Damien Giordani, consul de France et président d'honneur de l'Alliance du Manitoba, et Mme Meredith Jones, présidente d'office. Dans l'auditoire on remarquait plusieurs nouveaux membres qui ont semblé beaucoup jouir de leur soirée et donc reviendront certainement aux prochaines assemblées. Des religieuses de l'Académie Ste-Marie s'étaient aussi glissées dans la salle, et elles reçurent avec empressement tous leurs invités à un café dans le grand salon.

La prochaine réunion aura lieu au cours de janvier 1964 et sera consacrée à une lecture de pièces par des professeurs et élèves du United College et de l'Université de Manitoba.

Nominations à la direction de Carling


Sénateur Paul Yuzyk


George E. Sharpe


S. Price Rattray

M. C. O. Dalton, président des Brasseries Carling Limitées, a le plaisir d'annoncer la nomination de trois Manitobains au bureau de direction des Brasseries Carling (Manitoba) Limitées.

L'honorable sénateur Paul Yuzyk est depuis plusieurs années un des membres les plus en vue de la communauté ukrainienne, ayant été président du Centre culturel et éducationnel ukrainien de Winnipeg, président de la Fédération ukrainienne du Canada. Avant sa nomination au sénat de cette année, M. Yuzyk était professeur d'histoire et d'études slaves à l'Université de Manitoba. Il est membre du bureau de direction du Conseil du Centenaire du Canada et de la délégation canadienne aux Nations unies à New York.

M. Georges E. Sharpe fut maire de Winnipeg en 1955-56 et échevin pendant les huit années précédentes. Il est président de Sharpe's Limited de Winnipeg et associé à Sharpe's Auto Electric Co. Ltd., Brandon; membre des bureaux de direction de la Monarch Life Assurance Company et de l'orchestre symphonique de Winnipeg; président du bureau des aviseurs de la Canadian Trust Company et ancien président du Lions Club de Winnipeg.

M. S. Price Rattray est président de C. H. Enderton and Co. Ltd., membre des bureaux de direction d'Enderton Crabb and Co., de Modern Dairies, du Sanatorium of Manitoba et de Régence de United College; vice-président de South Winnipeg Ltd. et président de la Commission d'appel d'évaluation de la Metropolitan Corporation of Greater Winnipeg.

* * *

Enrichissante soirée de l'A.P,M. tenue à Ste-Agathe, le 28 novembre

STE-AGATHE — Le jeudi soir 28 novembre avait lieu à l'Institut Collégial la deuxième assemblée de l'Association de Parents et Maîtres de l'année scolaire, sous la présidence de M. Hector Bahuaud, avec une respectable assistance. Elle débuta par des prières spéciales dirigées par M. l'abbé R. Nadeau, curé d'Aubigny.

Après le mot de bienvenue du président, Mme Thérèse Dorge, secrétaire, lut le procès-verbal de la dernière assemblée. Mme E. Lemoine, trésorière, donna le rapport financier.

Mme Denise Gagnon présenta un intéressant compte rendu de l'assemblée de la Fédération des A.P.M. du 26 octobre tenue à St-Eugène de St-Vital. M. le président félicita Mme Gagnon et se dit fier et reconnaissant envers la délégation qui s'était rendue à cette importante assemblée.

On discuta ensuite sur la programmation de l'A.P.M. local afin que le comité des programmes puisse rendre les réunions aussi profitables qu'intéressantes. Les membres de ce comité sont: présidente, Mme Alice Labelle; conseillers, MM. Gérard Lemoine et Gaston Brémault, Mmes Denise Gagnon et Pauline Phaneuf. Il semble bien que l'assemblée de jeudi soir ait atteint son but de récréer en instruisant.

Après cette discussion sur la programmation, il se fit une étude sur le thème de l'association, "L'enfant et l'adolescent cherche un modèle". Un groupe, genre panel, composé de MM. Gérard Lemoine et Gaston Brémault, Mmes Suzanne Lécuyer, Ida Lemoine et Denise Gagnon, ayant comme animatrice Mme Alice Labelle, répondirent à quelques questions se rapportant à ce thème. Les échanges d'idées et le commentaire approprié de M. l'abbé Nadeau ont pu éclairer les esprits et faire naître chez les parents le désir d'être vraiment des exemples pour leurs enfants qui eux ne demandent qu'à les imiter.

M. l'abbé Nadeau fit aussi une mise au point sur les soirées organisées dans sa paroisse pour les étudiants de la division et leurs parents. En dernier numéro, on présenta la causerie du R. P. Aurèle Lemoine enregistrée sur ruban magnétique par Mme A. Labelle au congrès de la Fédération le 28 avril à St-Adolphe. Tous ont pu en retirer connaissances et profits.

Une motion fut proposée par M. Elie Dorge et adoptée à l'unanimité: que l'association de Ste-Agathe donne son appui moral aux parents et élèves de l'école paroissiale de St-Emile qui sont dans une impasse.

Tasse de café, bon goûter, petits entretiens particuliers et l'on se retire bien satisfait.

Soirée paroissiale

Les paroissiens ont répondu généreusement à l'appel en faveur des oeuvres paroissiales, le dimanche soir 1er décembre. Les privilégiés de la chance furent trop nombreux pour être nommés.

Tous les assistants ont bien joui du beau chant de la chorale de l'école secondaire, dirigée par la Rév. Sr Jean-Olivier; de la comédie par Diane Ouimet et Léa Brémault; des amusants monologues de Pierre Beaudoin; des chansons du quatuor, Léa Brémault, Eliane Lemoine, Claire Nolette et Cécilia Lécuyer, accompagné à la guitare par Noël Joyal, qui à la suite y alla seul de son numéro original.

Félicitations et remerciements aux organisateurs et à tous ceux qui ont contribué à l'agrément et au succès de cette soirée.

Malades

Aux nombreux malades de la paroisse, pensées et prières pour leur rétablissement: à Morris, M. Gérard Beaudoin, sa mère, Mme Arthémise Beaudoin, et Mme Roger Lemoine; à St-Boniface, Mme Antoine Alarie, M. Wilfrid Courcelles, Mme M.-Ange Joyal et M. Paul-Emile Péloquin.

Ste-Anne-des-Chênes

Le foyer

Ici à Ste-Anne-des-Chênes on fait seulement commencer à parler du foyer. Ce projet sera unique au Manitoba français. Cela revient à Ste-Anne car elle est la plus ancienne paroisse et n'est-ce pas un bel endroit pour se retirer parmi les nôtres?

La paroisse est le siège des Pères Rédemptoristes dans l'Ouest, ce qui donne un excellent service du culte; il y a aussi un hôpital, ainsi que deux bons médecins. Les routes numéro 12 et Trans-Canada contournent le village. On peut se visiter et rendre visite sans aucune difficulté. Avis aux intéressés. Adressez votre correspondance à Villa Youville, Casier Postal 39, Ste-Anne, Man.

Baptêmes

Lorraine, fille de M. et Mme Urbain Fillion.

Marc, fils de M. et Mme Ulric Perrin.

Un chapelet vivant

Le 8 décembre au soir, à la clôture de la retraite, aura lieu un chapelet vivant. Qu'on vienne en grand nombre prier la Mère Immaculée.

Le diable permet l'orgueil et le bon Dieu ne le permet pas. Voilà pourquoi le diable est si fort.

Louis VEUILLOT.

* * *

Celui qui ne fait rien, est près de faire mal. — FRANKLIN.

Ste-Rose-du-Lac

Déjeuner-communion

Le dimanche 1er décembre, environ 12 Chevaliers de Colomb et leurs dames, du Conseil de Ste-Rose, se rendaient à Dauphin pour un déjeuner-communion avec les Chevaliers de cet endroit.

La journée débuta par une messe à 11 h. a.m., célébrée par M. l'abbé Z. Baczkowski, curé de la paroisse St-Viateur. Ensuite tous se rendirent au restaurant La Vérendrye pour le déjeuner.

Le conférencier invité était M. l'abbé G. Owcharyk de la paroisse ukrainienne de Dauphin. Dans un langage précis et vivant, on pouvait le suivre dans ces deux récentes visites en Terre Sainte. Il expliqua succinctement les différents rites des Eglises d'Orient. Après le déjeuner, les Chevaliers de Ste-Rose répondaient au défi de Dauphin dans un tournoi de quilles. Le trophée, présenté à cette occasion, fut gagné par Ste-Rose. Toutefois, dans l'espace de 60 jours, ils recevront les Chevaliers de Dauphin afin de leur permettre une revanche, soit au curling soit dans un débat. On anticipe une autre victoire.

En hélicoptère

Au-delà de 700 jeunes de Ste-Rose et des environs avaient le plaisir de prendre un tour en hélicoptère et recevoir des bonbons lors du passage du "Santa hélicoptère". Cette récompense leur fut offerte par gracieuseté des hommes d'affaires et des associations de Ste-Rose. Le club des jeunes, sous la présidence de M. Justin Bourbonnière, fut l'organisateur et remercie ceux qui ont fourni ce plaisir aux jeunes et félicitent ceux-ci de leur bonne conduite.

Lorette

Retraite paroissiale

La retraite prêchée par le R. P. R. Lechasseur, O.M.I., du 24 au 28 novembre fut très appréciée des paroissiens qui ont pu la suivre régulièrement. Ils furent particulièrement touchés de ce qu'ils entendirent sur la manière de vivre sa messe, le bienfait des sacrements de pénitence et d'eucharistie. Les sermons sur la dévotion à Marie et les apparitions, en ont fait réfléchir plusieurs. Tous remercient sincèrement le prédicateur pour ses instructions si claires et si fructueuses et sauront prier pour lui en retour.

Récital

Le dimanche 1er décembre avait lieu dans la salle du couvent un récital de musique par les étudiants des grades 1 à 6. Le programme était des plus intéressants. Il débuta par un orchestre composé de huit différents instruments de musique. Ensuite, on put entendre des duos, des trios et des morceaux très bien réussis par des petits qui pratiquent depuis trois mois seulement.

Des certificats furent mérités par Karen Kroeker, grade 9, piano, Brenda Crewson, grade 7, Agathe Dorge, grade 3, Jean Soulodre, Monique Soulodre, Gisèle Raynaud et Rita Blom, grade 2, Gisèle Soulodre, Michel Bohémier, grade 1.

Après avoir distribué les certificats, M. l'abbé Julien Lévesque, vicaire, remercia la dévouée maîtresse de musique, la Rév. Sr St-Jean-de-l'Eucharistie, de son succès avec ses élèves et de son grand travail. Avant de terminer, M. Léo Sarrasin remercia et félicita les élèves et la maîtresse pour avoir présenté un programme aussi intéressant.

Ste-Amélie

Mariage Verhaeghe-Bachmeier

Le samedi 23 novembre, à 3 h. p.m., M. l'abbé André Gervais, curé, bénissait le mariage de Mlle Frances-Louise Bachmeier, fille de M. et Mme Ned Bachmeier, de Rocky Lane, Alta, à M. Joseph Verheaghe, fils de M. et Mme Georges Verhaeghe, de Ste-Amélie.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par Mme J.-L. Corbel. Elle était vêtue d'une longue toilette blanche en dentelle de satin sur tulle de nylon et voile court retenu par une petite couronne. Elle tenait un bouquet de roses. Mme Georges Vandenbosch exécuta des cantiques.

Les filles d'honneur, Mlles Marie-Ange Verhaeghe, cousine du marié, et Léona Delaurier, une amie, portaient des robes de velours rouge et des petits bouquets de fleurs odorantes. Les garçons d'honneur étaient MM. Albert et Léon Verhaeghe, frère et cousin du marié.

La mère de la mariée portait un deux pièces brun avec accessoires blancs, et la mère du marié, un deux pièces vert menthe avec accessoires couleur or. La réception à la salle d'amusements à Ste-Rose était sous la direction des Dames Auxiliaires de Ste-Rose.

M. l'abbé A. Gervais, curé, invité à bénir la table, porta un toast aux heureux époux. La table d'honneur était décorée d'un joli gâteau de noces et de mets succulents.

Les invités venus de l'extérieur étaient M. et Mme Ned Bachmeier et leur fils, Kenneth, de Rocky Lane, Alta; M. et Mme Dave Tjostheim, de Nampa, Alta; MM. et Mmes Georges Burelle, Paul Bonin et René Pinette, MM. Emile et Léon Verhaeghe et Maurice Vandenbosch, M. et Mme Norman Cran et Mlle Carmel Plamondon, de Winnipeg; M. et Mme René Verheaghe et M. Sam Korneluk, de Dauphin; M. et Mme Norman Lupier et leur fille, Louise, de McCreary; M. Fred Crandle, de Riding Mountain; M. et Mme Léopold Roussin, de Meadow Portage, et Mme Kenny Butterfield, de McCreary.

Çà et là

M. et Mme Denis Laferrière et leur fils, Cyril, de St-Lazare, ont passé la fin de semaine du 30 novembre chez M. et Mme Joseph Labelle et leur famille.

Félicitations à M. et Mme Gérald Marion (née Emilie Moriaux), de Ste-Rose, à la naissance d'un fils, le 28 novembre à l'hôpital de Ste-Rose, et à M. et Mme Jean Roche (née Eva Landry) à la naissance d'une fille, le 27 novembre au même hôpital.

Qu'on n'oublie pas le "Bildo" à Ste-Amélie le 8 décembre, à 8 h. p.m.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Plus tu es grand, plus il faut t'abaisser pour trouver grâce devant le Seigneur. (Eccli 3, 18)

* * *

Qui ne s'attache pas fermement à la crainte de Dieu, sa maison sera bientôt détruite. (Eccli 27, 3)

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Radio-Canada

Samedi prochain, 7 décembre, à 1 h. 30 p.m., "Folklore" nous entraîne au Pérou. Samedi soir, à 10 h., on pourra entendre une chanteuse canadienne qui fait sa marque, Pauline Julien. "Sa voix, lit-on dans la 'Semaine à Radio-Canada', la musique et les paroles de ses chansons vous passent par le coeur et par la tête simultanément. Elle vous subjugue, vous ensorcelle, vous ravit, vous fait pleurer et rire en même temps . . . Le public parisien, le plus éclectique et le plus sensible au monde, a senti cela chez Pauline Julien, comme le sentent chez nous les plus raffinés amateurs de chansons".

Dimanche soir, à 7 h., l'émission "Philosophes et Penseurs" sera consacrée à saint Paul.

Mercredi prochain, 11 décembre, à 10 h. p.m., "la rentrée sur la scène musicale d'un très grand violoniste canadien, Arthur Leblanc. Les vieux habitués des concerts se souviennent des triomphes qu'Arthur Leblanc remporta tant au Canada qu'aux Etats-Unis et en Europe entre les années 1940 et 1954". (L'article ne dit ce qui lui est advenu durant cette longue éclipse: 1954 à 63.)

Potins

La campagne du bonheur est ouverte. Vos oboles nous aideront à préparer des présents pour les moins fortunés.

Jean-Guy Roy cache un talent de chansonnier. Il faut l'entendre chanter avec sa guitare une de ses compositions intitulée "Quand". Cela se comparerait à bien des essais endisqués par de jeunes chansonniers canadiens.

Dans la construction de l'annexe, on a commencé à poser le revêtement extérieur lundi dernier. La bâtisse peut sembler trapue à cause de sa grande largeur. C'est du style qu'on appelle "fonctionnel". Au moins cinq ouvriers sont employés régulièrement aux travaux, et on nous promet que le tout sera fini assez tôt pour y poser l'arbre de Noël.

Palmarès de novembre

1—Mira Mirame (Los Machucambos)
2—La grande évasion (John William)
3—Les vendanges de l'amour (Pierrette Roy)
4—Plus je t'entends (Alain Barrière)
5—Tous les chemins (Christine Fontane)
6—Trop beau (Gilbert Bécaud)
7—Sur la Rivière du Nord (Hervé Brousseau)
8—Margot coeur gros (Edith Piaf)
9—Les filles de Paris (Paul Anka)
10—Ni chaud ni froid (Bob Azzam)

N.-D.-de-Lourdes

Au bingo

Le 1er décembre avait lieu la soirée de bingo. Voici la liste des gagnants: Mmes Jean-Guy Gallant, Ernest Jarnoin, Albert Fouasse, Roger Pantel, Jean Durand, Roland Brouzes, Victor Pantel et Mary Lawrence, de Treherne, Mlle Louise Lesage, MM. Charles Durand, Denis Robitaille (vétérinaire), Victor Ferrand, Jean Comte, fils, Victor Pantel, Marcien Bosc. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: MM. Maxime Durand, Albert et Robert Fouasse et Mlle Paulette Aminot. La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 15 décembre à 8 h. p.m., avec le gros lot de $225 en 53 numéros.

Société d'Agriculture

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture eut lieu le jeudi 28 novembre. Le rapport donné par le secrétaire est un record des activités depuis sa fondation; il fut approuvé avec enthousiasme par l'assemblée.

Les membres du comité élu pour 1964 sont: président, Antoine Charrière; vice-président, Firmin Bérard; secrétaire-trésorier, Robert Deroche; directeurs, Louis Chabbert, fils, Albert Augert, Clément Collet, Paul Lesage, Marcel Roch, Edmond Rossier, Pierre Mabon, Henri Roch, Gabriel Durand, Raphaël Vuignier, Clément LeMoullec, Frank Lesage, John Brick, Pierre Delaquis et Joachim Dupasquier.

Les membres élus au comité des dames sont: présidente, Mme Rémi Bosc; vice-présidente, Mme Albert Augert; directrices, Mmes Marcel Lejeune, Joseph Bazin, Firmin Bérard, A. Bosc, Gabriel Durand, Céline Boulic, Paul Roch, Robert Fouasse, Jean Durand, Lionel Brisson, Camille Muller, Victor Pantel et Omer Gour. L'auditeur est M. Marcel Roch.

M. Antoine Charrière, président réélu, remercia toutes les personnes qui ont aidé et qui ont supporté la Société d'Agriculture durant l'année écoulée, et l'assemblée fut ajournée.

Qui sera le plus fort?

ANGLETERRE — Les docteurs Frey Ellis et Michael Cox ont fait une enquête qui a prouvé que, sur 102 patients se plaignant de fatigue, 78 étaient des femmes.

"Cette fatigue, de dire les spécialistes, provient du fait que les femmes s'inquiètent trop."

Selon les deux docteurs, la longévité supérieure de la femme ne prouve pas sa force. Ils expliquent ce fait par les repos prolongés qu'elle s'accorde alors que leur mari se tue au travail.

Filles d'Isabelle de N.-D.-de-Lourdes

Cercle N.-D.-de-Lourdes

A notre assemblée du 3 décembre, 22 Filles d'Isabelle étaient présentes. Maria-Anna Bazinet, vice-régente, présenta à notre ancienne régente, Angèle Augert, une épinglette-souvenir de la part des Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes. En termes très appropriés elle la remercia pour ses nombreux services rendus à notre Cercle et pour le dévouement inlassable qu'elle sut montrer comme régente. Ensuite Angèle prit la parole et remercia gentiment les Filles d'Isabelle de leur délicatesse.

Un gros merci aux personnes qui ont donné du linge usagé pour les pauvres. Un paquet de 105 livres fut envoyé au Juniorat de la Ste-Famille pour ses missions; 20 livres au Père J.-L. Brisson, O.M.I., du Basutoland, et 15 livres à la Rév. Sr Regina, M.O., à Camperville.

Il fut décidé de faire une soirée sociale avec nos maris pour Noël. Cette soirée aura lieu le 14 décembre à 8 h. p.m. Une cordiale bienvenue à toutes les Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes. On vous promet une soirée des plus amusantes.

Félicitations à Thérèse Durand pour la naissance d'une fille, le 2 décembre.

La REDACTRICE.



Son Em. le cardinal Spellman, archevêque de New York, a célébré la messe de Requiem pour le repos de l'âme du président John F. Kennedy dans la basilique romaine de St-Jean-de-Latran, le 25 novembre. S. S. Paul VI avait donné sa permission spéciale au cardinal Spellman de célébrer ainsi la messe à l'autel réservé uniquement aux Souverains Pontifes.

Ce que les savants et médecins du Canada suggèrent pour l'Expo

MONTREAL — Les directeurs du nouveau Comité consultatif de la Société de l'Expo pour la science et la médecine ont exposé leurs projets — un complexe unique en son genre, pour l'illustration conjointe de la science et de la médecine, et peut-être même des arts, l'ensemble pouvant bien aussi donner naissance au premier Musée canadien de la Santé — recommandations pour marquer interprétation du thème général de la grande exposition universelle de 1967: "La Terre des Hommes".

M. Pierre Gendron, président du nouveau comité consultatif, a exposé quelques-unes des "recommandations" que 18 personnalités de Vancouver à Halifax ont décidé, après deux jours de délibérations, de proposer à la Société de l'Expo et — i.e. éventuellement . . . à Ottawa — "avec enthousiasme".

Une vingtaine de millions

Si ces recommandations sont adoptées, la Société de l'Expo consacrerait une vingtaine de millions de dollars sur 500 millions pour créer quelque chose qui a réussi à susciter à la fois l'enthousiasme de représentants de la science, de la médecine et de l'industrie de tout le pays et à mobiliser des forces vives du Canada en faveur de l'Expo 67.

"Je ne suis pas architecte, a dit M. Gendron. Je tiens à souligner qu'il ne s'agit actuellement que de recommandations. Il appartiendra aux architectes de décider si nos projets doivent se matérialiser dans un ou dans plusieurs pavillons. De toute façon, les 18 spécialistes extrêmement représentatifs que j'ai eu la bonne fortune de recruter depuis que l'on m'a confié ce problème sont d'accord pour une intégration des deux thèmes 'science' et 'médecine' — à quoi j'ajouterais, personnellement les 'arts'."

Après deux jours de délibérations, les deux vice-présidents du comité de M. Gendron ont abondé dans ce sens.

M. J. Tuzo Wilson, vice-président pour les sciences, a déclaré que les scientifiques du Canada, d'un océan à l'autre, souhaitent "avec enthousiasme" la réalisation des projets exposés par le Dr Gendron pour une illustration canadienne du thème de l'Expo 67 dans les domaines de la science.

— Et les questions de langue? . . .

D'un geste, le Dr Wilson a balayé cette question. Lui qui a été l'un des grands dirigeants de la récente Année géophysique internationale, il doit se rendre bientôt à un congrès scientifique en Europe (où il aura sans doute l'occasion de parler de sa théorie du "glissement des continents"). "Il ne m'est jamais arrivé, à ce congrès, a-t-il dit, de m'étonner qu'on parlât une autre langue que l'anglais! Montréal m'a rappelé ces congrès où le français est évidemment une des grandes langues de communication culturelle avec l'anglais".

Musée canadien de la Santé

Les médecins canadiens, sous la direction du vice-président du nouveau comité consultatif de l'Expo pour la science et la médecine, le Dr Gerald W. Halpenny, s'étaient demandé comment ils pourraient le mieux — pour les jeunes et les vieux, pour les moins et les plus cultivés — mettre en lumière les dernières trouvailles de l'art de prévenir la maladie et de la guérir.

"En fait, a dit le Dr Halpenny, professeur de McGill et directeur du comité médical pour le centenaire — 2e vice-président du comité consultatif de l'Expo pour la médecine, — nous avions tous pensé marquer cet anniversaire de 1967 par la création d'un Musée canadien de la Santé (non pas, bêtement, de la 'médecine')."

L'Association des médecins de l'Ontario, qui a déjà des éléments d'un tel musée en mains pour Toronto, est disposée à les mettre à la disposition de l'Expo pour 1967 — ce qui va loin, si l'on pense que cet effort devrait, à vrai dire, se faire permanent si les autorités "qui-de-droit" se décidaient en faveur d'un pavillon permanent.

L'apport médical à l'Expo se fera avec la pleine collaboration de l'Association des médecins canadiens de langue française, laquelle travaille déjà à l'organisation d'un Congrès mondial des médecins de langue française du monde entier en septembre 1967.

Comme M. Gendron, le Dr Halpenny a insisté sur l'étroite liaison souhaitable entre une exposition des progrès en science et en médecine — pour des visiteurs "intensément intéressés aux problèmes de la santé" aux 20e . . . et 21e siècles.

Que serait donc cette "contribution unique" du Canada à l'Expo.

"Terre des Hommes"

M. Gendron a souligné qu'il était important qu'ils fassent des explications du thème général: "Terre des Hommes".

— l'Homme et son Milieu; l'homme sur terre, dans les airs et dans la mer;

— l'Homme et la Santé: c'est là tout le domaine de la médecine, au sens le plus large du terme.

— l'Homme et l'Alimentation: ressources et "explosion démographique";

— l'Homme et les Communications: les merveilles "bouleversantes" de la machine à calcul électronique;

— l'Homme et les Matériaux: le milieu matériel;

— l'Homme et la Machine: l'automatisation et ses conséquences sociales.

Le français devient la "langue des masses"

PARIS — La langue française est devenue une "langue des masses", a déclaré, au cours d'une conférence prononcée à Paris, M. Jean Basdevant, directeur général des Affaires culturelles et techniques au ministère français des Affaires étrangères. "L'ONU ayant adopté en 1946 le français comme langue de travail à une seule voix de majorité, a rappelé le conférencier, la langue française est employée normalement, à l'heure actuelle, par 40 délégations sur 111".

Parlée par 155 millions d'hommes répartis entre 32 pays, dont 21 l'ont adoptée officiellement, la langue française a enregistré de nombreuses et récentes victoires: en Roumanie, elle a été promue au rang de première langue étrangère; en Grande-Bretagne, elle a été introduite dans l'enseignement primaire.

Le thème de la semaine de l'unité 1964

GENEVE — Cette année encore, sur toute la terre, des chrétiens par milliers intercéderont et agiront, de façon toute particulière, en vue de l'unité chrétienne pendant la semaine du 18 au 25 janvier 1964.

"Le grand Pasteur des brebis" sera le thème central de cette semaine de prière, placée sous les auspices de la Commission Foi et Constitution du Conseil oecuménique des Eglises et sous celles de l'Association catholique romaine Unité chrétienne, de Lyon, qui ont édité une brochure grâce à laquelle orthodoxes, anglicans, vieux-catholiques, protestants et catholiques romains pourront orienter dans le même esprit leurs prières personnelles et communautaires.

Mise en garde du gouvernement sud-africain

PRETORIA — M. Eric Louw, ministre des Affaires étrangères d'Afrique du Sud, a adressé aux évêques sud-africains de toutes les confessions "un sérieux avertissement" leur demandant expressément de ne plus s'occuper d'"affaires politiques".

Le ministre, qui parlait devant les électeurs du district de Willington, situé à quelque 200 milles au nord-est du Cap a ajouté en particulier que l'évêque anglican Sradling, de Johannesbourg, "qui suit les traces de son prédécesseur Reeves, ferait bien de ne pas oublier ce qui est arrivé à ce dernier".

On se rappellera que le Dr Reeves avait été expulsé d'Afrique du Sud à la suite des sévères critiques qu'il avait exprimées contre la politique raciale menée par le gouvernement.

Cette attaque directe contre l'évêque anglican permet de comprendre que les "affaires politiques" dont parlait M. Louw ne sont autres que l'"apartheid" et ses conséquences légales. On sait que les chefs religieux sud-africains — et spécialement les évêques anglicans et catholiques — ont à maintes reprises exprimé leur désaccord fondamental avec la politique de discrimination raciale comme contraire aux enseignements de l'Evangile et au droit des gens. Parmi les plus énergiques dans cette condamnation du régime d'apartheid, signalons Mgr Owen McCann, archevêque du Cap, et Mgr Denys Hurley, archevêque de Durban.

La Hiérarchie catholique en Afrique méridionale (Afrique du Sud, Basutoland, Béchouanaland, Swaziland et territoire sous tutelle du Sud-Ouest Africain) compte 25 évêques (dont cinq archevêques) auxquels il convient d'ajouter un évêque-abbé et quatre préfets apostoliques.

Deux archevêques canadiens nommés aux commissions

CITE DU VATICAN — Deux archevêques canadiens ont été élus membres des commissions conciliaires, à la suite de la décision de Paul VI de porter à trente le nombre des membres de chaque commission et du secrétariat pour l'unité des chrétiens, afin de leur permettre d'abattre plus facilement la tâche immense qu'elles sont chargées d'accomplir.

Mgr Baudoux, archevêque de St-Boniface, a été élu membre de la commission pour les églises orientales, et Mgr Hermaniuk, archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens, membre du secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Cette double élection porte à douze le nombre d'évêques canadiens membres des dix commissions ou du secrétariat pour l'unité.

Fait intéressant à noter, les deux archevêques canadiens sont ceux qui ont obtenu le plus de votes dans leurs commissions respectives.

La 3e session

Par ailleurs, le communiqué du Concile, publié à l'issue de la 78e congrégation générale, déclare que la date de la troisième session de Vatican II "sera communiquée aux Pères en temps opportun", mais qu'on "peut prévoir qu'elle débutera le 14 septembre 1964, en la fête de l'Exaltation de la Ste-Croix, et s'achèvera le 20 novembre".

Les milieux proches du Concile pensent, d'autre part, que les cardinaux modérateurs du Concile pourraient bien fournir une explication du report à la prochaine session des votes concernant le décret sur l'unité des chrétiens (chapitres 4 et 5).

Déception

De nombreux prélats, dont les évêques français et américains, ont exprimé une certaine déception à propos du report à la troisième session du Concile des décisions concernant les documents traitant des Juifs et de la liberté religieuse.

Plusieurs évêques français auraient exprimé leur "appréhension" au sujet du sort de ces documents. Un prélat du Missouri a demandé à l'assemblée pourquoi un vote préliminaire ne pourrait avoir lieu sur le principe de la discussion. Les quatre cardinaux modérateurs du Concile ont laissé cette question sans réponse.

Parlez peu de vous-même: parler de soi est une chose aussi difficile que de marcher sur la corde.

Saint François de Sales.

* * *

L'homme passe sa vie à raisonner sur le passé, à se plaindre du présent, à trembler pour l'avenir.

RIVAROL.

Un nouveau magasin coop à St-Jean-Baptiste signe évident d'un réel progrès économique

ST-JEAN-BAPTISTE — Un groupe imposant de coopérateurs sont venus de maints centres de la province pour encourager leurs confrères de St-Jean-Baptiste à l'occasion de la bénédiction solennelle et de l'ouverture officielle de leur nouveau magasin, le mercredi 27 novembre dernier. Etaient représentés: St-Norbert, Ste-Agathe, Carman, St-Léon, La Broquerie, Letellier, Lorette, Aubigny, Winnipeg, St-Boniface, Altona, Ste-Elisabeth, Morris, Arnaud, Dominion City, St-Joseph, Sewell, Winkler, etc.

La cérémonie commença vers 2 h. p.m., alors que M. Lucien Beaudette, président du comité de direction, souhaita une cordiale bienvenue aux membres de la localité et aux nombreux visiteurs. Puis, fier de cet événement mémorable dans les annales historiques de la coopérative de St-Jean-Baptiste, à savoir l'ouverture de ce nouveau et moderne magasin qui comblait un besoin de première nécessité, il vanta le support loyal de tous les membres, remercia MM. les abbés Joseph-Z. Robert (aujourd'hui vicaire général du diocèse) et Adélard Couture (curé de Ste-Agathe) qui jouèrent un si grand rôle aux heures de la fondation, rappela le souvenir du curé d'antan, M. l'abbé Sylvio Caron, et ajouta quelques mots de description du nouvel édifice qui offre beauté, ample espace, commodités variées, ameublement moderne, marchandises de toutes sortes. Puis il présenta un à un les membres du comité de direction qui le secondèrent si fortement dans les décisions à prendre ces derniers temps: MM. Arthur Touchette, Olivier Lafond, Victor Bouchard, Albert St-Hilaire, Albert Sabourin.

M. Maurice Gauthier, maître de cérémonies, prit ensuite la responsabilité de présenter les autres orateurs. Lui-même ancien employé de la coopérative locale, il affirma qu'il garde d'excellents souvenirs des temps passés et de ses amis, et il ajouta qu'il compte leur rendre encore de grands services à titre d'officier des relations extérieures dans le district numéro un de la Fédérée au Manitoba.

M. le maire

Le premier orateur invité à prendre la parole fut M. Arthur Vermette, maire de la municipalité rurale de Montcalm. Après avoir très finement rappelé qu'il se sentait un peu comme "un membre de l'opposition . . . commerciale", car lui-même est le propriétaire d'un important magasin général au village, M. Vermette félicita chaudement les directeurs et les membres de la coopérative locale. Grâce à votre magasin moderne, qui s'ajoute à nos autres centres commerciaux, vous aidez à donner à notre rue principale son petit air de rue Portage. Puisse cette contribution aider à garder nos gens chez nous, à faire cesser leur pèlerinage hebdomadaire à Winnipeg, chez Eaton ou ailleurs! Oui, conclut-il, que les gens de St-Jean-Baptiste, pour le progrès de notre village, fassent leurs achats ici au village où on leur offre automobiles, assurances, épiceries, viande, etc., à bons prix et toujours d'excellente qualité.

Cet appel fut renouvelé par M. André Marion, président de la Chambre de Commerce, qui se dit fier lui aussi du sens de cette cérémonie qui marque un nouveau progrès chez nous, D'autant plus, dit-il, que ce progrès est le fruit d'un travail communautaire. Il souhaita donc que ce même esprit communautaire travaille au profit de la Chambre de Commerce, de la Société d'Agriculture, du Centre récréatif. "Travaillons tous ensemble pour le progrès de notre cher village".

Après ces paroles enthousiastes, M. Gauthier lut deux lettres: la première venait de M. Ovila Sabourin, hospitalisé à St-Boniface et regrettant si durement son absence forcée en un tel jour de gloire; l'autre lettre avait été envoyée par M. George Felstad, de Saskatoon. Après lecture de ces lettres, le maître de cérémonies offrit ses remerciements aux gérants des coopératives de Beauséjour, St-Léon (M. Raynald Labossière) et St-Malo (M. Onésime Lambert) qui avaient prêté pour la journée leurs caissières, et aux journalistes présents qui représentaient **La Liberté et le Patriote**, CKSB et Altona News.

Le prochain orateur fut M. Léon Marion, gérant du magasin, évidemment heureux de communiquer sa fierté à ses auditeurs. Il remercia les clients-membres qui avaient permis une telle construction par leur fidélité et qui avaient manifesté une patience angélique durant la période d'inconvénients qui précéda ce jour d'ouverture officielle, il eut un mot agréable à l'adresse des organisateurs de cette fête, puis il présenta un à un les dévoués membres de son personnel: Edmond Roch, épiceries, Emile St-Arnaud, boucherie, Jeannette St-Amant, caissière, Gilbert Comte, comptable, Cyrille Sabourin, quincaillerie, Raymond Roy, électricien, Florent Dupuis, cour à bois, Antonio Collette, construction, et Roland Collette, huile. Il conclut son discours en mentionnant que le nouveau magasin, ameublement compris, avait coûté environ $49,000, et que les ventes atteindront cette année le chiffre record d'un demi-million de dollars.

Mouvement d'entraide

M. l'abbé A. Couture, invité d'honneur à titre de "fondateur des Caisses populaires et du mouvement coopératif au Manitoba français", fut le dernier orateur. Il traça d'abord un vivant contraste entre l'événement de haine qui venait d'assombrir les Etats-Unis et le climat d'entraide et de charité qui règne au sein du mouvement coopératif. C'est que ce mouvement sait allier ces deux éléments: l'humain et l'économique, accordant toujours la première place au premier. Comme autrefois, aux heures de fondation il y a quelque 22 ans, M. l'abbé Couture donna alors une leçon doctrinale très pratique de coopération, mouvement qui engendre l'entraide, la charité, la justice dans le domaine économique par ses principes de base, par ses méthodes, par son but, et particulièrement par l'éducation de ses membres. Il conclut sa leçon en souhaitant qu'on aille encore plus loin, et même jusqu'au bout, au Manitoba français "pour servir l'humain et assainir l'économique".

Quand les applaudissements cessèrent, Mgr Hyacinthe Lapointe, curé, bénit le nouveau magasin selon le rituel de la sainte Eglise. Puis MM. Edmond Dupuis et Napoléon Baril, ouvriers de la première heure, coupèrent le ruban symbolique. La foule des auditeurs put alors se transformer en acheteurs et profiter des nombreux "spéciaux" de cette journée de fête. Il importe d'ajouter que des dames servaient gracieusement des beignes et du café, à l'arrière du magasin, et qu'elles continueraient ce geste bénévole jusqu'à la fin de la semaine.

Autres coopératives

Ce nouveau magasin n'est qu'une des trois oeuvres coopératives de St-Jean-Baptiste. Car il y a aussi une Caisse populaire très prospère et un élévateur à grains qui groupent pratiquement les mêmes membres.

Née le 23 févier 1941 avec 63 membres, la Caisse populaire groupe aujourd'hui 702 sociétaires qui possèdent un actif de $598,888.33 (chiffres du 31 octobre dernier). Les prêts en cours se chiffrent à $499,192.83. Le capital social est de $470,474.81, et la Caisse possède $50,000 en parts de la Caisse Centrale.

Le comité de direction se compose ainsi: MM. Léo Sabourin, président, Charles Comeau, vice-président, Georges Dionne, Léonide Beaudette, Roland Marion, Nestor Lafond; Siméon Marion, secrétaire-gérant, et Mme Yvette Sabourin, assistante-gérante. MM. Jean-Baptiste Sabourin, président, André Marion, secrétaire, et Alphonse Beaudette sont les membres du comité de crédit; MM. Léon Marion, président, Louis Sabourin, secrétaire, et Léon Jobin, du comité de surveillance.

Les directeurs de la coopérative de grains sont MM. Hermas Grégoire, président, Arthur Touchette, vice-président, Aimé Barnabé, secrétaire, Albert Sabourin, Lucien Beaudette, Georges Bruneau, Peter Goertzen et Olivier Lafond. Ils sont fiers de leurs 400 membres qui fournissent à la coopérative environ 400,000 minots de grain chaque année. L'élévateur et ses annexes, ainsi que la maison du gérant, M. David Friesen, ont coûté environ $89,000. Mais une grande partie de ce montant est payé et, en plus du coût des dépenses courantes et du salaire du gérant, on a remis en ristournes aux membres depuis 1951 plus de $25,000. Ajoutons que l'élévateur d'une capacité de 100,000 minots reçoit les grains les plus variés: blé, avoine, orge, lin, sarrazin.

Autres affaires

Le village de St-Jean-Baptiste, où il fait bon vivre, offre à sa population et à celle des environs une multiplicité d'autres maisons d'affaires. Car le mouvement coopératif ne tue pas les initiatives privées. Il y a donc le magasin général et le garage des frères Arthur et Pierre Vermette, qui ont l'agence des machines agricoles Case; le garage Tessier (Flavien, père, Maurice et Paul, fils) où l'on peut se procurer une bonne Chevrolet; le garage de Marcel Dorge où la Pontiac est à l'honneur; le garage d'Ovila Sabourin qui se spécialise dans les Dodge et vend les machines agricoles de la compagnie Massey; le magasin général de Philippe Desautels. MM. Edmond Bernier et E. Hénault sont les adroits barbiers du village. M. Donat Dupas veille à ce que tous chaussent d'excellents souliers. M. Marcien Trudeau reçoit toujours de façon très accueillante les habitués de la Banque Canadienne Nationale. M. Knockhart, propriétaire de l'hôtel, réserve une atmosphère amicale à ses nombreux clients.

Dans ce village de 500 habitants il y a surtout deux magnifiques écoles où plus de 500 élèves reçoivent la meilleure éducation. En plus des élèves de la paroisse (200 familles), il y en a qui voyagent chaque jour de Ste-Elisabeth, Letellier et St-Joseph. Ajoutons que le Centre récréatif, propriété de la communauté, vient d'acquérir la salle de banquet Bernier et espère ainsi contribuer davantage à garder la population chez soi pour ses diverses activités sociales.

Enfin, les autorités de la municipalité Montcalm étudient présentement un projet d'envergure. On espère que le rapport complet sera prêt pour le printemps prochain, et qu'alors on pourra obtenir l'appui de la population en faveur du projet. Quel progrès en résulterait! Car il s'agit de doter le village de St-Jean-Baptiste d'un système d'eau au coût approximatif de $150,000.

Vive St-Jean-Baptiste où tant de personnes travaillent à son progrès économique et social!



Ces deux photos ont été prises par M. Maurice Gauthier lors de l'ouverture officielle et de la bénédiction solennelle du nouveau magasin coopératif de St-Jean-Baptiste, le mercredi 27 novembre dernier. Dans celle du haut l'on voit les membres du personnel du magasin: de gauche à droite, M. Antonio Collette, Jeannette St-Amant, MM. Roland Collette, Florent Dupuis, Cyrille Sabourin, Raymond Roy, Emile St-Arnaud, Edmond Roch, Gilbert Comte et Léon Marion, gérant, qui tous avaient mis leurs beaux habits du dimanche pour la circonstance et affichaient un air de fierté joyeuse. Dans la photo du bas, quelques-unes des centaines de personnes qui voulurent tirer profit, dès cette journée d'ouverture, des nombreux "spéciaux" offerts à la clientèle.

Mme Lucien Girard, âgée de 42 ans, est inhumée à Elie le 29 novembre

ELIE — Le mardi 26 novembre s'éteignait paisiblement à l'âge de 42 ans, après une longue maladie supportée avec patience et résignation, Mme Olive Girard, épouse de M. Lucien Girard.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 29 novembre en l'église du St-Sacrement d'Elie. Remplaçant M. l'abbé H. Roy, curé, qui est hospitalisé, M. l'abbé Charles Halpin officiait, assisté de MM. les abbés U. Paquette, de St-Eustache, et G. Gervais, de St-François, comme diacre et sous-diacre.

Edmond Timmerman portait la croix et les servants de messe étaient Léo Timmerman et Jean Chartier, tous neveux de la défunte. Les porteurs étaient trois de ses cousins, Pierre, Joachim et Fernand Allard, et trois beaux-frères, Zoël Hébert, Albert Beaudin et Aurèle Tanguay. La chorale, sous la direction de Mme Anita Gillis fit les frais du chant. Mme Lionel Lévesque touchait l'orgue.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Lucien; deux fils, André et Raymond; trois filles, Claudette, Suzanne et Murielle; sa mère, Mme D. Carrière, d'Aubigny; quatre soeurs, Huguette (Mme Georges Cloutier), de Tecumseh, Ont., Dolorès (Mme René Timmerman), de Somerset, Simone (Mme Florent Chartier), d'Aubigny, et Cécile (Mme Roland Fillion), de St-Jean-Baptiste.

Remerciements

Les familles Girard et Carrière désirent remercier les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil, soit par offrande de messe, assistance aux prières et aux funérailles et aide de quelque sorte. Un merci spécial aux Dames de Ste-Anne, dont Mme Olive Girard était membre.

Çà et là

M. Magloire Bernardin est de retour d'un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Léopold Girard sont de retour d'un séjour à Minneapolis-St-Paul, Minn.

M. Victor Préfontaine, de Minneapolis, Minn., et M. et Mme René Rivard, de Fisher Branch, étaient de passage chez M. et Mme G. Girard.

Prompt rétablissement à M. l'abbé H. Roy, curé, patient à l'hôpital de la Miséricorde, à Winnipeg.

Attention

Le club sportif d'Elie annonce un tournoi de cribbage et whist pour le dimanche 8 décembre au gymnase de l'école élémentaire d'Elie, à 8 h. p.m. Tous sont cordialement invités.

Dunrea

Partie de cartes

La première soirée de cartes et bingo, au profit des oeuvres paroissiales, eut lieu le dimanche 24 novembre. Elle était organisée par le groupe quatre comprenant les familles suivantes: Henri Beaupré, André, Georges, Napoléon, Adrien, Arthur et Edouard Boulet, Henri, Jos. et Olivier Côté, Georges et Dan Cuveliers, Jack Fitzpatrick, G. Horan, Martial Lussier, Jules Légaré, Norman Morin, Dan McGuire, Henri Méaud, Richard Rondeau, Roland Paskewitz, Frank Spurrill, fils, et Mme M. Souyri.

Il y eut 10 tables de joueurs de whist et les heureuses gagnantes furent Mmes J.-S. Boulet et Martial Lussier. Les prix pour les messieurs furent gagnés par les jeunes fils de Georges et Dan Cuveliers.

Au bingo, des prix en argent furent donnés à plusieurs personnes favorisées du sort. Aux dés, une grosse boîte d'épiceries, chaudement contestée, échut finalement à M. Athanase Lavoie. Mme Georges Cuveliers remporta une bouteille d'un liquide vraiment odorifiant, et M. Baril Spurrill, un paquet-surprise.

Un réconfortant goûter, sous les auspices de Mmes M. Lussier et Arthur Boulet, aidées de servants et servantes bénévoles, vint mettre un terme à toutes ces activités.

Malgré le petit nombre de personnes présentes à cette veillée, on peut dire que le succès pécuniaire fut des plus encourageants, grâce aux principaux organisateurs, MM. N. et Arthur Boulet, Martial Lussier, Jules Légaré et R. Paskewitz.

Çà et là

Mlle Bertha Langlois recevait avec bonheur, en fin de semaine, la visite de ses soeurs, Ida et Irène, accompagnées de leurs neveu et nièce, Laurent et Lorraine, de Virden.

Etaient aussi en visite au presbytère le dimanche 1er décembre, M. et Mme Basile Van Damme, de Baldur.

MM. et Mmes R. Rondeau et René Côté sont allés assister à une fête de famille chez leurs parents, M. et Mme Jos. Cadorette, à Somerset, le dimanche 24 novembre.

M. et Mme Alphonse Boulet ont reçu en fin de semaine la visite de M. et Mme Ernest Rochon, de La Salle. Ces derniers ramenaient avec eux Mlle Gertrude Boulet, qui était en convalescence chez eux depuis quelques semaines, après avoir subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général de St-Boniface.

Le dimanche 1er décembre, Mme Damien Perron, accompagnée de M. et Mme Victor Leclaire et MM. Luc et Bernard Perron, tous de Montmartre, Sask., sont venus pour une courte visite chez M. et Mme A. Boulet et s'en retournaient le même soir.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Qui révèle les secrets perd son son crédit et ne trouve plus d'ami selon son coeur. (Eccli 27, 16)

• • •

Dans le crible qu'on secoue il reste des saletés, de même les défauts de l'homme dans ses discours. (Eccli 27, 4)

Transcona

Le conseil St-Joseph Ouvrier de la Ligue des Femmes Catholiques invitent tous les membres de la Ligue et toutes les dames de la paroisse à leur banquet annuel de Noël qui consiste en un repas chaud, suivi d'une soirée récréative qui comportera des jeux pour toutes, un échange de cadeaux et des prix d'entrée. C'est donc un rendez-vous à la salle St-Joseph Ouvrier, à 7 h. p.m., le mardi 10 décembre.

A l'Institut Pédagogique

A l'approche de la grande fête de Noël, nos pensées se tournent vers le concert qui sera présenté à l'Institut Pédagogique les 8 et 9 décembre à 8 h. 45. J'en profite ici, au nom de tous les Canadiens français pour lancer une cordiale invitation à tous les parents et amis.

Comme on prépare une scène française pour ce concert, il me semble que le nom d'Adèle Letain doit être mentionné. Adèle est en charge de deux groupes de danseurs: le groupe français et le groupe anglais. Le premier comprend Jean Beaumont, Adèle Letain, Michel Courcelles, Marie-Ange Banville, Gérald Pantel, Irène Gélinas, Raymond Poirier et Anita Allard. Prenant part activement dans le groupe anglais, nous rencontrons Anita Allard et Jeanne Lachance.

Le choeur de chant prépare un chant de Noël français, et la Rév. Sr Jean, avec la Rév. Sr Bissonnette, a pris la responsabilité d'organiser un groupe de "rossignoles" qui chantera les couplets. Rendons hommage à Raymond Bouchard, Jean-Paul Courcelles, Jean-Louis Hébert, Michel Courcelles, Yvonne de Rocquigny, Rachelle Hébert et à Elaine Saurette pour ce chant.

On me prie d'annoncer que la prochaine chronique sera la dernière avant Noël. Sans doute que M. Bonneau réalise que ses reporters ont besoin de tout le temps précieux qui est à leur disposition, car les examens commencent le 12 décembre. Bonne chance à tous!

Jean-Paul COURCELLES.

Funérailles, à St-Malo, de Mme Eugénie Catellier

ST-MALO — Mme Eugénie Catellier (née Carrière), épouse de feu Aldéric Catellier, est décédée le 23 novembre, à l'âge de 77 ans.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Eugène, Aurèle et Etienne, de St-Malo, et Germain, de Grahamdale; six filles, Armande (Mme Adonaï Marion), Renée (Mme Philippe Marion), de Dufrost, Raymonde (Mme C. McIvor), de Winnipeg, Yvette (Mme Pierre Dedieu), de Dryden, Ont., Gervaise (Mme R. Horky), de Brandon, et la Rév. Sr Gabrielle-Simone, F.d.l.C., d'Aubigny; une soeur, Mme Flavie Houghton, de Winnipeg, et un frère, M. Herménégilde Carrière, de Lewiston, Idaho; 63 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Son mari la précéda dans la tombe en 1939, ainsi qu'une fille, Mme Simone Maynard, en 1941.

Mme Catellier naquit à Otterburne le 26 juillet 1886 et se maria le 23 novembre 1908 et vint avec son mari s'établir sur une ferme près de St-Malo. Après la mort de ce dernier elle élut domicile au village même, où elle résida jusqu'en mai.

Mme Catellier fut le vrai modèle d'une épouse dévouée et d'une mère profondément chrétienne.

Les funérailles eurent lieu à St-Malo le mardi 26 novembre. M. l'abbé D. Roy, curé, chanta le service funèbre assisté de M. l'abbé R. Nadeau, d'Aubigny, et du R. P. M. Monette, C.S.V., d'Otterburne, comme diacre et sous-diacre. Une foule nombreuse y assista, témoignant sa symoathie envers les familles éprouvées.

Les prières furent dites au salon funéraire Desjardins le dimanche soir, et la dépouille mortelle fut exposée en l'église de St-Malo le lundi après-midi jusqu'à l'heure du service le mardi à 10 h. 30 a.m.

Remerciements

Les enfants de Mme Catellier remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles. Ils tiennent à exprimer leur vive reconnaissance à M. l'abbé D. Roy et au R. P. M. Monette, C.S.V., ainsi qu'aux religieuses de la résidence Ste-Thérèse à Otterburne, qui se sont dévouées auprès de leur mère durant sa maladie, ainsi qu'à tous ceux qui ont bien voulu rendre d'innombrables services en cette circonstance.

La Broquerie

30e anniversaire de mariage

Le samedi 30 novembre, les enfants de M. et Mme Hector Normandeau avaient organisé une fête pour célébrer le 30e anniversaire de mariage de leurs parents. Le matin à 9 h., M. l'abbé U. Lafond, curé, célébra une messe d'Action de grâces. Le soir il y eut souper de famille à la maison paternelle, ensuite réception de parents et amis à l'aréna.

Une seule des 13 enfants, la Rév. Sr Anna Normandeau, S.G.M., missionnaire au Brésil, ne put assister à la fête. Etaient présents: Cécile (Mme Conrad Simard), de Lorette, Gisèle (Mme E. Langlois), de Transcona, Philippe, de St-Boniface, Paul, Joseph, Céline (Mme Edouard Gagnon), Olivier, Léon, Jean, Hélène, Rosaire et Jacinthe, de La Broquerie. Voeux de bonheur et longue vie aux heureux jubilaires.

Çà et là

Le mardi 3 décembre, M. et Mme Roland Gauthier étaient de retour d'un voyage à Saskatoon, Sask., où ils eurent l'honneur d'être parrain et marraine d'un petit neveu, enfant de M. et Mme Alfred Champagne, de Saskatoon.

Souhaits de prompt rétablissement à tous les malades, particulièrement à Mme Jean Granger et à M. Arthur Boily, hospitalisés pour interventions chirurgicales.

La Société St-Jean-Baptiste annonce une partie de cartes pour le dimanche 8 décembre à l'école élémentaire. Les profits seront employés pour améliorer le terrain de jeu local. On sait l'avantage qu'il y a pour une paroisse de posséder un parc où il est possible de se réunir et d'organiser des divertissements. Aussi tous auront à coeur de rendre cet endroit aussi attrayant que possible. La Société St-Jean-Baptiste particulièrement reconnue pour son dévouement dans l'organisation de belles fêtes patriotiques, sollicite votre généreux appui. Qu'on fasse de cette soirée un succès sans précédent. Invitation spéciale aux anciens paroissiens et aux amis de l'extérieur.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Réflexions d'étudiants sur la mort de M. J. F. Kennedy

"Il y a un temps pour vivre et un temps pour mourir", a dit feu le président des Etats-Unis, M. John Fitzgerald Kennedy dans un de ses discours les plus remarquables.

Malheureusemen, "ce temps pour mourir" est arrivé bien tragiquement pour ce président des Etats-Unis, qui à mon point de vue, fut un des plus célèbres.

Nous les élèves du collège St-Joseph ne pouvions concevoir qu'un chef si respecté du monde entier ait été assassiné comme un vulgaire renégat. Le jour de ses funérailles, une atmosphère de tristesse régnait au collège; c'était vraiment un jour de deuil. Notre Principal nous permit d'assister aux obsèques à la télévision. En participant à ses funérailles à la télévision, la pensée d'une mort si tragique, si subite et si imprévue nous rappelait que bien avant son fidèle serviteur, John Kennedy, le Maître nous avait prévenus que "la mort viendra comme un voleur". Quand notre tour viendra, que sa sainte volonté soit faite!

Richard SABOURIN,
12e année.

A l'annonce de l'assassinat du président Kennedy tous les étudiants de notre collège furent saisis de stupeur. Plusieurs refusèrent de croire au fait. Mais peu à peu la radio et la télévision confirmèrent cette affreuse nouvelle et tous durent accepter cette dure réalité. Au cours de la fin de semaine, un grand nombre d'entre nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt la narration de la vie de ce grand homme de bien.

Durant le visionnement du défilé et du service, un religieux silence régnait parmi nous en témoignage de respect pour le regretté président et de sympathie pour la famille.

Francis BENOIT,
12e année.

La mort du Président Kennedy a rempli nos âmes de tristesse. On se souviendra longtemps de cet homme de bien au large sourire qui disposait d'une grande énergie et qui était des plus consciencieux chefs d'état. M. Kennedy sera pour nous un idéal à atteindre.

Kenneth MALO,
9e année A.

J'ai toujours admiré M. John F. Kennedy. Il était un chef idéal, un époux modèle et un père de famille exemplaire. De plus il était un fervent catholique.

Gérald VALOIS,
10e année B.

Liturgie

Le jeudi 23 novembre dernier, la Nouvelle Commission de Liturgie et de Chant Sacré réunissait maîtres de chapelle, organistes et commentateurs liturgiques dans la salle Jubinville au soubassement de la basilique de St-Boniface. Le Père Gérard Clavet, C.S.V., et le Frère Aimé-Onil Dépôt, C.S.V., respectivement organiste et maître de chapelle au collège St-Joseph, répondirent avec empressement à l'invitation de M. l'abbé Joseph Pageau, dynamique directeur de la section du chant sacré.

Ce dernier parla éloquemment du rôle des chorales dans le renouveau liturgique. Pour nous faire mieux comprendre le problème, il nous fit faire un tour d'horizon dans l'histoire de la liturgie. Nous fûmes très heureux d'apprendre les rôles respectifs du célébrant, des ministres et de la chorale. Le célébrant, nous dit-il, préside à toute l'action liturgique. Il est l'interprète principal du message divin. Les ministres, i.e. diacre, lecteur, psalmiste, assistent le célébrant, dirigent l'assemblée et chantent l'Evangile, les prières et les psaumes. La chorale doit animer, soutenir l'assemblée. Tantôt elle supplée à cette dernière dans les chants spéciaux, tantôt elle dialogue avec elle. Elle sert de trait d'union entre le sanctuaire et l'assemblée.

La réunion suscite un nouvel intérêt et un enthousiasme pour le renouveau liturgique que le collège St-Joseph compte bien communiquer à ses jeunes gens qui devront bientôt participer à la liturgie de leur paroisse.

Le Comité de liturgie.

Fraternité française

QUEBEC — Les directeurs du Conseil de la vie française et de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec se sont réunis récemment. Ils ont noté avec satisfaction les résultats obtenus, depuis dix ans, par les campagnes de souscription de Fraternité française.

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec assumait déjà une large part de cette entreprise. Elle veut bien en prendre désormais la responsabilité totale. Fraternité française devient un comité de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec. Les directeurs actuels de Fraternité espèrent que la nouvelle formule facilitera le travail d'organisation. Ils remercient officiellement les collaborateurs à ces campagnes ainsi que les donateurs, et ils souhaitent que nos compatriotes lui continuent l'appui qu'ils ont accordé à Fraternité française.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	......	78.2	78	78	77
C.W. no 3	......	75	74.6	74.6	73.6
Fourrage no 1	......	74.4	74.2	74.2	73.2
Fourrage no 2	......	71.4	71.2	71.2	70.2
Fourrage no 3	......	68.4	68.2	68.2	67.2
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	......	126.4	126.2	126	126.2
C.W no 3—6 rangs	......	124.4	124.2	124	124.2
Fourrage no 1	......	109	108.6	108.2	108.2
Fourrage no 2	......	108	107.6	107.2	107.2
Fourrage no 3	......	105	104.6	104.2	104.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	......	150 7/8	131.6	152	151 3/8
C.W no 3	......	146.4	147.2	147.4	146 5/8
C.W. 2 rej.	......	147 3/8	148.2	148.4	147 7/8
C.W. no 4	......	131.2	132	132.2	131 3/8
Ergot	......	126.2	127	127.2	126 3/8
Sur voie net	......	151.2	152	152.2	151 3/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	......	281	281.6	281.6	281.4
Mars	......	282.4	283.4	283.2	282
Mai	......	283.4	284.4	284.2	284.2
AVOINE —					
Décembre	......	77 7/8	77.6	77 5/8	76.6
Mai	......	80.4	80 7/8	80 5/8	80 5/8
Juillet	......	80 1/8	80 3/8	80 3/8	80.2
ORGE —					
Décembre	......	112.4	112 1/8	111 5/8	111.6
Mai	......	116 3/8	116 1/8	115 7/8	116.2
Juillet	......	115.4	115 5/8	115	115 5/8
LIN —					
Décembre	......	312	311.2	310.2	310 5/8
Mai	......	319 7/8	319.2	319	320.2
Juillet	......	317 5/8	317.2	316.6	318.4
SEIGLE —					
Décembre	......	151.2	152	152.2	151 5/8
Mai	......	157.2	157 7/8	158 5/8	158
Juillet	......	153 7/8	155	155.4	155.2

(Pour la semaine du 25 au 29 novembre 1963)

Soirée en l'honneur des finissants à l'Institut Collégial de St-Adolphe

ST-ADOLPHE — La soirée en l'honneur des finissants, quoique très tard dans la saison, n'en fut pas moins une soirée de triomphe pour les finissants, de réjouissance pour les invités et amis qui, à 8 h. p.m., remplissaient le spacieux auditorium de l'Institut Collégial artistiquement décoré pour la circonstance.

Tous regrettaient l'absence de M. l'abbé A. Brunet, curé de St-Adolphe, qui devait présider mais qui en fut empêché par la maladie.

Les finissants se rendirent d'abord à l'église où, à leur entrée, on joua une marche religieuse. Le R. P. A. Ducharme, S.J., officia à la bénédiction du Très Saint Sacrement. La chorale de l'école, sous l'habile direction de la Rév. Sr Rose-Eliane, exécuta les motets et les hymnes avec maîtrise et piété. Les finissants, agenouillés à la sainte table, renouvelèrent ensemble leur acte de consécration au Sacré-Coeur et à la Très sainte Vierge. La cérémonie se termina par le chant du cantique "Notre-Dame des Ecoles" à quatre voix.

Quelques instants après, tous se retrouvaient à l'école secondaire et bientôt la deuxième partie de la soirée commençait. A la musique de "Prélude en Do" de J. S. Bach, les héros du jour rayonnants de bonheur et de fierté allaient prendre leurs places sur l'estrade. Ces cinq finissants étaient Mlle Laurette Poirier, d'Otterburne, Mlle Judith-Ann Hyduk, de Kenora, Ont., Mlle Yvette Perron, de St-Adolphe, et MM. Georges Le Gal et Roland Perron, de St-Adolphe.

Le maître de cérémonies, M. David Milette, élève en 12e année, annonça le chant de l'hymne national. Puis, M. Roland Perron adressa le mot de bienvenue en français et en anglais. Il exprima le bonheur des finissants d'avoir atteint le but de 12 années d'efforts. Il fit remarquer que la tâche accomplie n'était qu'un commencement. Il ajouta que les 12 années qui venaient de s'écouler n'en étaient pas moins les plus belles et les plus riches de leur vie.

Les membres de la chorale, formant pour ainsi dire une garde d'honneur à leurs heureux compagnons et compagnes, exécutèrent ensuite avec la maîtrise que tous leur connaissent "Chante au danger" et "Réflexions après l'école", folklore harmonisé. Mlle Louise Théoret, élève en 9e année, accompagnait.

Puis, Mlle Jeanne Le Gal, élève de 11e année, fit la présentation des finissants avec une aisance, une finesse et une distinction qui charma l'auditoire. Elle donna brièvement, mais sans exclure une teinte d'humour, les traits de caractère, les aspirations de chaque finissant. Ces derniers n'eurent aucune peine à se reconnaître, même si leur nom n'était annoncé qu'à la fin du petit discours.

Les orateurs invités étaient le R. P. Ducharme, S.J., du collège de St-Boniface, et M. l'Inspecteur A. Corriveau.

Le Père Ducharme fit allusion à la signification de cette belle soirée et aux pensées que parents et finissants devaient emporter avec eux. Il insista en termes vibrants sur la nécessité de comprendre le vrai sens de l'amour. Il termina ainsi: "Je vous souhaite le bonheur: en d'autres mots, je vous souhaite d'aimer, de faire de votre vie un service, de rayonner le Christ."

M. Corriveau, dévoué et inlassable inspecteur, ne parla pas moins éloquemment. Il félicita les finissants et dans son discours prononcé en anglais démontra l'importance de la formation première. Il mentionna aussi la nécessité d'emporter avec soi dans la vie une volonté disciplinée. "Toute notre vie, dit-il, nous avons à prendre des décisions souvent lourdes de conséquences. Combien il importe d'avoir appris à l'école à bien faire les décisions."

Après ces discours inspirants, M. Corriveau fit la collation des diplômes. M. Adrien Leclerc proclama le mérite pendant que les finissants, aux applaudissements de l'auditoire, venaient recevoir les prix offerts par de généreux donateurs. Prix de catéchisme: M. G. Le Gal, offert par M. l'abbé A. Brunet, curé; prix de composition française, M. G. Le Gal, offert par la Caisse populaire de St-Adolphe; prix de composition anglaise et de chimie, Mlle J. A. Hyduk, offert par la Rév. Mère Provinciale des Filles de la Croix; prix d'histoire et d'instruction religieuse, M. Roland Perron, offert par les Chevaliers de Colomb de St-Adolphe; prix de physique et de mathématiques, Mlle Y. Perron, offert par l'Association de Parents et Maîtres de St-Adolphe; prix de littérature française et anglaise, Mlle L. Poirier, offert par la Rév. Sr Supérieure de St-Adolphe.

L'artiste invitée, Mlle Marielle Lavoie, ancienne élève de St-Adolphe, très connue et appréciée dans les cercles musicaux de Winnipeg et de St-Boniface, avait réservé deux chants de son répertoire, "Ecoutez! Ecoutez!" de C. Gounod, et "Bless This House" de M. H. Brake. L'accompagnatrice était Mlle Jeannine Mousseau, de St-Boniface. Les applaudissements chaleureux exprimèrent combien tous avaient goûté ce régal artistique.

M. Georges Le Gal prononça le discours d'adieux en français et Mlle Judith A. Hyduk en anglais. Tous deux visiblement émus exprimaient leur bonheur présent, leur espoir dans l'avenir. Pour le moment ils voulurent ne s'arrêter qu'au passé, non à ce qu'ils avaient accompli, mais à ce que les bienfaiteurs de leur jeunesse avaient fait pour eux. Mettant au premier rang leurs parents, ils eurent un mot délicat pour M. le curé, M. l'inspecteur, les dévoués commissaires de la division, représentés par M. D. Dorge, de Lorette. Ils n'oublièrent pas les instituteurs et les institutrices. A leurs condisciples de l'école ils laissèrent leur plus fraternel "au revoir".

La chorale revint sur l'estrade pour chanter "Now Is The Hour". Tous se levèrent et au son d'accords solennels eut lieu la cérémonie symbolique du gland, cérémonie courte mais touchante comme tout ce qui finit.

Parents et amis entourèrent les finissants pour les féliciter pendant qu'on préparait la partie récréative sous la direction de M. L. Tessier, instituteur de 9e année. Les mamans des finissants, pendant ce temps, préparaient un délicieux goûter qui fut servi vers 11 h. 30.

M. l'abbé Perron, curé de Transcona, est venu faire une courte apparition, à la grande joie de son neveu et de sa nièce, ainsi que de toute sa famille.

Les finissants sont partis mais leur souvenir reste vivant dans leur Alma Mater.

Le Conseil de la Coopération du Manitoba

— XV —

Programmes éducatifs pour officiers de Caisses populaires et leurs sociétaires

Sujet: L'éducation et la gestion dans la coopérative d'épargne et de crédit.

Nécessité d'un équilibre entre: a) L'Association saine, consciente, responsable, bien informée; b) l'entreprise efficace.

Définition de la coopérative d'épargne et de crédit: a) association libre et démocratique de personnes (membres) éprouvant en commun des besoins économiques de même nature; b) entreprise possédée et contrôlée par l'association, exploitée dans le but de satisfaire les besoins économiques qui unissent les membres dans l'association.

Observations

1—Les deux éléments fondamentaux sont inséparables et interdépendants. Association faible, indifférente: entreprise évoluant vers le capitalisme. Entreprise non efficace: association tendant à se désintégrer.

2—La solidarité est essentielle chez les membres, chacun devant être convaincu que son intérêt propre exige sa participation constante et loyale à une action collective.

3—L'assemblée générale des membres de l'association est souveraine mais il faut bien qu'elle délègue des pouvoirs et responsabilités à un conseil d'administration.

4—Les responsabilités du conseil d'administration se divisent en deux groupes: il doit s'occuper de l'association d'une part, et de l'entreprise d'autre part. De son sens de l'équilibre et de sa compétence à maintenir un bon équilibre dans le développement de ces deux éléments dépendra l'avenir de la coopérative.

Evolution

"Dans la montée d'une entreprise coopérative, il y a généralement trois générations ou groupes différents qui se succèdent: les pionniers, qui sont imbibés de l'esprit humaniste des coopératives, puis les organisateurs, et enfin les bénéficiaires. Il faut secouer ces derniers!"

Pionniers

Bien sûr, la coopérative naît normalement sous le signe de l'entraide. Elle groupe des gens qui s'associent pour satisfaire des besoins communs, convaincus de mieux servir leurs intérêts économiques propres par la participation à une action de groupe que par l'effort individuel isolé. La coopérative d'épargne et de crédit bien lancée est fondée sur une association de personnes suffisamment renseignées sur la doctrine coopérative pour en voir les avantages et en accepter librement les règles élémentaires de discipline. A l'origine de toute coopérative, on baigne donc dans la théorie, les fondateurs étant surtout préoccupés de propagande pour le recrutement et d'éducation pour favoriser l'organisation d'une entreprise répondant aux buts visés par ses sociétaires. C'est la période des pionniers et, aussi, celle du théoricien.

Organisateurs

Puis vient la mise sur pied de l'entreprise, possédée et contrôlée par l'association, destinée à satisfaire les besoins économiques communs de ses sociétaires. Normalement, l'organisation de l'entreprise se fait dans l'enthousiasme, en pleine confiance de réussir. On n'accepte pas tout à fait les conseils venus de l'extérieur, tant des théoriciens que des techniciens. On veut se montrer pratique et on entre dans une phase de tâtonnements, de difficultés, d'ajustements. On se rend compte, par l'expérience, qu'il est nécessaire d'employer en affaires, des techniques que seules savent utiliser des personnes d'une compétence particulière.

Alors se forme une équipe. Les administrateurs élus par les sociétaires ne sont souvent plus les mêmes qu'aux débuts de la coopérative. Les cadres de l'entreprise sont précisés, les postes-clés sont confiés à un personnel recruté en fonction de ses aptitudes en affaires, les conseils de praticiens sont bien accueillis. Les sociétaires se rendent compte qu'il ne leur suffit pas de savoir ce qu'ils veulent et de connaître une formule de satisfaction à leurs besoins. Ils en viennent à chercher de l'aide dans l'application pratique de la formule coopérative. C'est la période d'organisation, qui conduit au succès économique de la coopérative . . . ou à son échec!

Bénéficiaires

La phase des bénéficiaires vient de commencer. La coopérative bien dirigée produit les avantages économiques qu'en attendaient les sociétaires. Les administrateurs suivent de près la direction de l'entreprise et se préoccupent, de plus en plus, de développer une maison d'affaires mieux en mesure de satisfaire les besoins de ses membres que toute autre entreprise concurrente, et les membres rassurés s'endorment ou sont endormis, pendant que se développe l'entreprise. C'est là, je crois, le danger du succès.

Développement de l'association

Dans le respect de règles particulières:

1—**Entrée libre** — sans discrimination, ni contrainte à toute personne qui: d'une part, s'engage à respecter les règlements; d'autre part, recherche la satisfaction de besoins économiques par l'utilisation des services offerts par l'entreprise. Liberté de quitter l'association, sans délai ni pénalité, sauf engagement contractuel.

Est-il recommandable de faciliter à l'extrême l'adhésion de nouveaux membres?

Faut-il refuser parfois l'admission de certaines personnes?

2—**Contrôle démocratique** — un homme, un vote. L'importance des capitaux investis et des services requis par chaque membre n'intervient pas ("règle d'égalité" entre les personnes, d'où découle la souveraineté de l'assemblée générale).

Adoption de procédures d'élections favorisant le renouvellement du conseil d'administration. Exploitation du dévouement.

3—**Education et information** des membres, afin qu'ils: a) assistent aux assemblées et s'intéressent au contrôle de l'entreprise en fonction des objectifs poursuivis; b) prennent en toute connaissance de cause les décisions intéressant le contrôle et l'avenir de la Caisse populaire; c) restent conscients d'appartenir à un groupe et acceptent une discipline d'équipe, basée sur la solidarité.

4—**Conclusions:** Revaloriser l'association de ses membres; replacer le conseil d'administration dans sa véritable perspective.

Coopérativement vôtre,

René TOUPIN, secrétaire-propagandiste du Conseil de la Coopération du Manitoba.

Une approche oecuménique du problème du biculturalisme

MONTREAL — L'évêque anglican E. S. Reed, d'Ottawa, a demandé d'aborder avec un "esprit oecuménique" le problème des relations entre francophones et anglophones du Canada.

Mgr Reed, qui a passé 20 ans dans le Québec, a précisé qu'un "abord oecuménique" signifie un "mouvement vers l'unité qui tient compte de la diversité". L'évêque anglican d'Ottawa parlait alors devant le Canadian Club de Montréal.

Selon Mgr Reed, il existe un moyen d'arriver à cette unité; il consiste à entreprendre des projets dont l'exécution nécessite le concours d'éléments anglais et français de toutes les provinces du pays. Il a précisé que la prochaine conférence sur la vie familiale qui aura lieu à Ottawa est un exemple des projets auxquels il fait allusion.

Mgr Reed a dit que les Canadiens anglais ont beaucoup à apprendre des Canadiens français en ce qui regarde la préparation au mariage et la préparation à la vie de famille.



M. Alphonse Fournier, de La Broquerie, propriétaire de ce camion-moulin moderne qui offre aux fermiers de la Broquerie, Ste-Anne-des-Chênes, St-Pierre-Jolys, Steinbach, Grunthal et Kleefeld une moulée mélangée et préparée sur la ferme pour tous genres d'animaux, présente à tous ses clients ses meilleurs voeux d'un Joyeux Noël et d'une Heureuse Nouvelle Année. A M. Alphonse Fournier (tél.: HA 4-5322) se joignent les autres hommes d'affaires de La Broquerie pour offrir eux aussi leurs meilleurs souhaits: Taxi, Arthur Balcaen, tél.: HA 4-5321; **Caisse Populaire,** gérant, Eloi Gagnon, tél.: HA 4-5238; **Epicerie, confiserie, assurance,** Arthur Bolly, tél.: HA 4-5281; **Transfer,** Gérard Tétrault, tél.: HA 4-5312; **Salon de Beauté Florence,** tél.: HA 4-5362; **Laiterie coopérative (Feed Mill),** gérant, Aimé Charrière, tél.: HA 4-5328; **Magasin coopératif,** gérant, Norbert Durand, tél.: HA 4-5231; **Miel pur,** Jean-Marie Mulaire, tél.: HA 4-5245; **Agent North Star,** Albert Vielfaure, tél.: HA 4-5373; **Hôtel,** Wilfrid Turenne, tél.: HA 4-5302; **Garage La Broquerie,** propriétaire, Aimé Gauthier, tél.: HA 4-5425. •••

Mlle Eveline Desmarais, de Lorette, épouse M. J.-P. Le Gal, de Richer

LORETTE — M. l'abbé Julien Lévesque, vicaire, bénissait le mariage de Mlle Eveline Desmarais, fille de M. et Mme Alfred Desmarais, de Lorette, à M. Jean-Paul LeGal, fils de M. et Mme Joachim LeGal, de Richer, dans l'église paroissiale de Lorette, samedi dernier à 4 h. p.m.

Au son d'une marche nuptiale, jouée à l'orgue par Mlle Angèle Marcoux, amie d'Eveline, la mariée entra dans l'église au bras de son père. Accompagnée de ses deux filles d'honneur, Mlles Yvonne Desmarais, sa soeur, et Jeannette Lemoine, une amie de Ste-Agathe, elle se rendit d'abord à l'autel de la sainte Vierge pour y lire l'Acte de consécration. Puis la messe commença, servie par Maurice et Claude Desmarais, respectivement son frère et son cousin. Mlle Angèle Hamoline chanta de beaux cantiques.

Pour la circonstance la mariée était vêtue d'une jolie robe blanche en poult de soie miroitante, avec traîne. Son voile était retenu par une couronne en cristal taillé. Les deux filles d'honneur portaient des robes bleu de roi. Le bouquet de la mariée était composé de roses roses. Celui des filles d'honneur, de chrysanthèmes blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Guy LeGal, frère du marié, et Arthur Saindon, ami.

Après la cérémonie religieuse à Lorette, un délicieux souper fut servi au restaurant Town N' Country à Winnipeg. M. Denis LeGal, frère du marié, agissait comme maître de cérémonies et il proposa le toast à la mariée. En plus des parents, des frères et soeurs des deux époux, on remarquait la présence de M. et Mme Robert Dornez, de St-Boniface, grands-parents de la mariée, des RR. PP. Raymond Durocher et Roméo Bédard, O.M.I., honorant par leur présence Eveline qui travaille au bureau de rédaction de **La Liberté et le Patriote** depuis trois ans, et M. l'abbé Julien Lévesque, vicaire à Lorette.

Les Pères Durocher et Bédard, dans leurs discours, révélèrent finement les qualités manifestées par la mariée durant ses journées de travail: assiduité, discrétion, vive compréhension, sourire habituel, propreté dans son bureau, etc., et ils assurèrent que celle qui rédigent la Page des Jeunes saura certainement mettre en pratique, pour le bien de son propre foyer, les nombreux conseils qu'elle prodigue depuis trois ans à ses cousins du Manitoba, de la Saskatchewan et même de l'Alberta. M. l'abbé Lévesque, fier de ce premier mariage qu'il bénit ici au Manitoba, ajouta ses compliments à la belle famille Desmarais et ses conseils appropriés aux jeunes époux. Un ami, M. Philippe Gélineau, traduisit les sentiments des jeunes frères et soeurs et amis présents au banquet. Les deux jeunes époux remercièrent ensuite en termes très émus, de façon profondément chrétienne.

Après un court voyage aux Etats-Unis, M. et Mme Jean-Paul LeGal résideront à St-Boniface.

Les étudiants du Manitoba veulent voter à 21 ans

WINNIPEG — "Les étudiants de 18 à 21 ans ne devraient pas avoir le droit de vote dans la prochaine loi électorale, parce qu'ils ne sont pas encore assez mûrs", a décidé le Conseil des étudiants universitaires du Manitoba.

Bien plus, ce Conseil est d'avis que l'âge minimum requis pour obtenir le droit de vote doit toujours être de 21 ans, et ils supportent ceux qui sont en faveur de cette opinion.

Cette prise de position est arrivée à la suite d'une résolution présentée au Conseil par M. Joseph Moffat, représentant du Collège St-Paul (collège catholique), lequel est affilié à l'Université de Manitoba.

En abordant ce sujet, il a fait remarquer qu'il apparaissait d'après un rapport du fédéral qu'Ottawa étudiait la possibilité d'abaisser l'âge minimum du vote de 21 ans à 18 ans. De ce fait, a-t-il continué, le Conseil des étudiants se devra d'appuyer une action semblable sur le plan local.

M. Moffat a aussi déclaré qu'à son avis, les jeunes de 18 à 21 ans étaient relativement plus mûrs que ceux d'avant-guerre, mais, pense-t-il, ils ont aussi plus de problèmes de vie à régler dans leurs milieux collégiaux ou universitaires qu'avant.

Filles d'Isabelle de Lorette

Cercle N.-D. de Lorette no 851

Le 15 novembre eut lieu à la salle paroissiale de Lorette la réunion mensuelle du Cercle. La digne Régente, Bertha Marcoux, eut un mot de bienvenue pour notre digne Régente d'Etat, Mme Bertrande Desrochers, de St-Boniface, qui eut l'amabilité de venir pour l'installation des officiers pour l'année 1963-64 et qui nous encouragea par ses bon conseils à continuer d'aller de l'avant dans l'oeuvre si bien commencée.

La Régente de Lorette remercia Mme Desrochers pour ses bonnes paroles et aussi pour les dérangements que ce travail lui cause. Elle félicita les nouveaux membres de l'exécutif et remercia les membres sortant de charge.

Un léger goûter fut servi par le comité social et une courte prière fut dite pour le repos de l'âme des parents défunts. Mme Desrochers était accompagnée de quelques Filles d'Isabelle de St-Boniface.

La prochaine assemblée aura lieu le 10 décembre. Venez en grand nombre et n'oubliez pas votre cadeau pour l'arbre de Noël.

Les officières qui n'ont pu se rendre à la dernière assemblée y seront installées.

M. P.-A. Lacroix, de St-Claude, décédé subitement le 10 novembre

ST-CLAUDE — Le dimanche 10 novembre, les paroissiens de St-Claude étaient consternés d'apprendre la mort subite de M. Paul-Albert Lacroix, en l'église paroissiale, où il venait de se rendre pour assister à la messe de 4 h. p.m.

M. Lacroix, âgé de 60 ans, naquit à St-Claude, où il résida toute sa vie.

Les funérailles eurent lieu à St-Claude le mercredi 13 novembre, au milieu d'une foule de parents et amis.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Germaine Fourneaux; deux fils, Guy et Denis; ainsi que leurs épouses; quatre petits-enfants; plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux neveux et nièces.

Remerciements

La famille Lacroix remercie sincèrement MM. les abbés Jean-Marie Gagné, curé, et G.-M. Lévesque, vicaire, M. le Dr Champagne, les religieuses Filles de la Croix, les nombreux parents et amis et tous ceux qui, de près ou de loin, ont aidé à adoucir l'épreuve par des témoignages de sympathie de tout genre.

Correction

Une erreur s'est glissée dans la liste des nominations du nouvel exécutif des Dames de Ste-Anne. Voici la rectification: présidente, Mme J. Desaulniers; 1ère vice-présidente, Mme L. Vandale; 2e vice-présidente, Mme Fournier; secrétaire, Mme D. Renault; trésorière, Mme M. Dufault.

Visiteur

M. Henri Vandale, de l'Armée canadienne, stationné à Victoria, C.-B., est venu passer dix jours avec sa famille avant de partir par avion le 14 novembre pour l'Allemagne, où il passera trois ans. Il est le fils de Mme Louise Vandale, du Précieux-Sang.

Le Pas

Mariage Morin-Sather

Le samedi 23 novembre eut lieu dans la cathédrale de Le Pas une belle cérémonie de mariage lorsque Mlle Lorraine-Anna-Marie Sather unit sa destinée à celle de M. Doria-Joseph Morin.

Le R. P. J. Chaput, O.M.I., célébra la messe nuptiale et présida la cérémonie et l'échange des anneaux. Mlle Lilliane Labelle, soliste, était accompagnée à l'orgue par Mme Marilyn Morrissette.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père; vêtue d'une jolie robe longue de tulle de nylon et dentelle sur satin blanc avec corsage ajusté, elle portait un voile court et un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Violet Manzuk et Alice Dubé, portaient chacune une toilette bleu pâle en poult-de-soie avec accessoires blancs et des bouquets de fleurs blanches.

La réception eut lieu à la Norlite Hall. M. et Mme Morin résideront à Le Pas.

Va-et-vient

Mlle Shirley Shklov, ayant passé un mois de vacances chez ses parents, est-repartie pour Ottawa, Ont., où elle est employée à la National Art Gallery.

Mme A. Roy est revenue après avoir passé deux semaines chez des parents et amis, dans le Sud.

M. Ben Maxwell, de Winnipeg, est en visite à Le Pas, cette semaine.

Mme Peterson, du Danemark, est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme John Hlady.

M. et Mme Reg Tucker, de Flin Flon, sont en ville pour affaires.

Aubigny

Décès

Mme Gratia St-Onge (née Delorme) est décédée au Sanatorium de St-Vital le mercredi 27 novembre, à l'âge de 81 ans.

Paroissienne d'Aubigny depuis le début du siècle, elle demeurait à 110 Ellesmere, à St-Vital, avant de se retirer à l'hôpital Taché. Depuis quelques semaines elle était hospitalisée au Sanatorium du St-Vital, où elle s'éteignait paisiblement.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Gabriel, Paul, Gérard et Ange-Marie; cinq filles, Jeanne (Mme R. Courcelles), Geneviève (Mme E. Durand), Anna (Mme C. Landry), Germaine (Mme H. Avanthay) et Isabelle (Mme O. Clément); une soeur, Mlle Anna Delorme; 51 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le vendredi 29 novembre, et le service funèbre eut lieu en l'église d'Aubigny le samedi 30 novembre. M. l'abbé R. Nadeau, curé, officiait. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Les porteurs furent MM. Denis St-Onge, Gilles Landry, Donald Lord, Edmond Avanthay, René Clément et Gérard Courcelles, tous petits-fils de la défunte.

La maison funéraire Desjardins avait charge des arrangements funèbres.

Remerciements

Les membres de la famille éprouvée remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Mme A. Blanchette, de Meota, est inhumée à Jackfish

MEOTA — Après bientôt deux ans de maladie, Mme Arthur Blanchette (née Yvonne Carrière), de Meota, Sask., est décédée à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford, à l'âge de 56 ans, le 23 novembre. Née à St-Malo, Man., le 4 août 1907, elle vint en Saskatchewan avec ses parents, M. et Mme J.-N. Carrière, de Meota, en 1911, et c'est à Jackfish qu'elle épousa M. Arthur Blanchette le 8 novembre 1926.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Sallows & MacDonald, et les prières furent présidées par le R. P. G. Rousselle, O.M.I.

Le service funèbre fut chanté le 26 novembre à 10 h. a.m., par le R. P. A. Girard, O.M.I., dans l'église St-Léon de Jackfish, et l'inhumation eut lieu au cimetière local. Les porteurs furent les six fils de la défunte.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sept filles, Dora (Mme E. Walker), de Prince-Albert, Yvette (Mme F. Létourneau), de Olds, Alta, Mariette (Mme H. Blais), de Vawn, Rolande (Mme H. Cieslak), de Calgary, Alta, Léa (Mme Ben Blais), de Vawn, Aline et Judith, à la maison; six fils, René, de Regina, Paul, de Prince-Albert, Henri, de Lucky Lake, Laurent, de Unity, Léonard et Albert, à la maison; ses parents, M. et Mme J.-N. Carrière, de Meota; une soeur, Berthe (Mme E. Noiin), de North Battleford; six frères, René, de Regina, Yves, de Spiritwood, Georges, de Prince-Albert, Henri, Edouard et Roland, de Meota, et 16 petits-enfants.

Rmerciements

La famille Blanchette désire remercier tous ceux qui lui témoignèrent de la sympathie de quelque manière que ce soit.

Vawn

35e anniversaire

Félicitations à M. et Mme Walter Dion qui, le 10 novembre, ont célébré leur 35e anniversaire de mariage. Durant l'après-midi, alors que ceux-ci visitaient M. et Mme Paul Baillargeon, à Jackfish, les préparatifs se faisaient à la maison, où les enfants s'étaient assemblés. A leur retour, ils eurent la surprise de recevoir les voeux de leurs enfants accompagnés d'un ensemble de cuisine composé d'une table et de six chaises chromées.

Les seuls de leurs enfants qui n'ont pu assisté à la fête sont Raymond et Robert, d'Edmonton, Alta.

Çà et là

Mme A. Jullion est en ce moment en visite chez la famille Léo Pouiin, à Makwa, pendant l'absence dans l'Est de M. et Mme L. Weber.

Mme E. Lacoursière a assisté au mariage d'un de ses frères à Edmonton, Alta, durant la fin de semaine du 16 novembre.

Mmes Florence Blais, Louisa, Gérard et Agnès Cadrin, d'Edam et Jackfish, ont passé une journée chez Mme H. Blais, la semaine dernière.

M. et Mme Dave Weber ont été à Saskatoon pour soins médicaux, le mardi 26 novembre. Leur fils, Lloyd, qui était depuis plus d'un mois à l'hôpital d'Edam, avait été transféré à l'hôpital de North Battleford le samedi précédent.

Mme Wilfred Beaudoin a aussi subi une intervention chirurgicale à l'hôpital Université, à Saskatoon.

Le bébé Nicols a été hospitalisé durant sept semaines à Saskatoon.

Souhaits de prompt rétablissement à tous ces malades.

Mme D. Casper, de Kamloops, C.-B., et Mme Hinsterger, de Detroit, Mich., E.-U., sont venus passer quelque temps avec leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Dave Weber.

Naissances

A M. et Mme H. Poullot est né un fils; à M. et Mme Fred Blanchette, un fils également, tandis que M. et Mme G. Place et M. et Mme Pete Shewchuk annoncent la naissance d'une fille à leur foyer respectif.

Décès

Sincères condoléances à la famille Arthur Blanchette à l'occasion du décès de leur épouse et mère, le 23 novembre à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford, où elle a souffert pendant près de deux ans avec une résignation toute chrétienne.

Vivre longtemps, c'est simplement mourir tard.

Chanoine LECLERCQ.

• • •

Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose.

VAUVENARGUES.

Carlton

Soirée d'adieux

Le 7 novembre, plus d'une centaine de voisins et amis se sont réunis dans la salle du village pour faire leurs adieux à M. et Mme Emmanuel Bienvenue, qui doivent se retirer au village de Duck Lake. La soirée s'est bien passée avec un joli programme sous la direction de Mmes L. Piché, Philippe Pajot et Juker. M. Henri Leduc était maître de cérémonies.

Avec des paroles très touchantes, M. Auguste Robin exprima son regret de voir une famille aussi aimable et estimée quitter la paroisse, et leur présenta une belle horloge électrique.

M. Bienvenue, très ému, remercia tous et chacun pour leur assistance d'abord et aussi pour le beau cadeau qui leur ramènera à chaque instant la douce souvenance de leurs amis. Cette belle soirée se termina avec un délicieux goûter servi par toutes les dames de la paroisse.

Çà et là

Souhaits de prompt rétablissement à Mme John Baynton et à M. Ernest Billesberger, qui sont patients à l'hôpital Union de Rosthern.

M. Lucien Piché, étudiant au collège Notre-Dame de Prince-Albert, a passé une semaine de vacances chez ses parents, M. et Mme Lucien Piché.

Mlles Cécile Pajot, Theresa McLacklan et Lucille Leduc, institutrices à Edmonton, Alta, sont venues passer quelques jours chez leurs parents respectifs, MM. et Mmes Philippe Pajot et Henri Leduc.

M. et Mme Jean Robin étaient heureux de recevoir la visite de M. et Mme Jean Français, d'Indian Head, pour quelques jours.

Le 5 novembre, il y eut une réunion de Dames d'Autel chez Mme Marie Brandrick, et plus de 15 dames y assistaient. Elles décidèrent de faire la campagne de souscription dans le district pour le "Mental Health Association", sous la direction de Mme Pfeiffer, de Saskatoon. Mmes Irma Mercereau et Marie Brandrick ont ensuite servi un délicieux goûter.



UNE PHOTO HISTORIQUE — Le président du Pacifique Canadien, M. N. R. Crump, à gauche, remet ici à Soeur Alphonse-Joseph, supérieure de la Maison Lacombe, à Midnapore, dans la banlieue de Calgary, la photo du Père Albert Lacombe, O.M.I., fondateur de cette institution. La copie originale de cette photo, que l'on croit être la seule du légendaire missionnaire de l'Ouest, appartenait autrefois à Lord Mount Stephen, qui fut le premier président du Pacifique Canadien. Il l'avait confiée à une nièce, Mme Elsie Stephen-Reford, de Montréal, qui en a fait récemment don au Pacifique Canadien. On sait que le Père Lacombe, grand pacificateur des Indiens lors de la construction de la voie ferrée dans l'Ouest, fut président du Pacifique Canadien pendant une heure, en reconnaissance des services rendus à cette compagnie. A droite, on reconnait MM. John Currie, gérant de la Maison Lacombe, et L.-G. Rolland, de Montréal, un des directeurs du Pacifique Canadien. (Photo La Presse)

Ponteix

Décès

Mme Albert Larivière, née Rose-Anna Rheault, est décédée à l'hôpital Gabriel de Ponteix, le 19 novembre, à l'âge de 84 ans. Mme Larivière est née à St-Louis de Blandford, Qué., en 1879. Elle épousa M. Albert Larivière au même endroit en 1900. Ils arrivèrent de Ste-Anne du Sault, Qué., pour s'établir dans le district en 1917.

La défunte laisse dans le deuil son époux, trois filles, Almonza (Mme Vern Stark), de Vernon, C.-B., Cécile (Mme François Briand), de Ponteix, et Pearl (Mme George Tiecrib), de Swift Current; dix petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Mme Larivière était Dame de Ste-Anne, aussi les membres de la congrégation récitèrent le chapelet au salon funéraire à 3 h. 30 p.m., le 21 novembre, et assistèrent au service en corps, avec la bannière de Ste-Anne en tête.

Les funérailles eurent lieu le 22 novembre dans l'église Notre-Dame D'Auvergne. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., officiait, assisté de MM. les abbés Georges Laprise, de Cadillac, et Lucien Roy, de Ponteix, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Alex. Arseneault, Ernest Sévigny, Arthur Carignan, Victor Godenir, Noël Dudragne et Albert St-Pierre. M. W. Tiecrib, petit-fils, portait la croix.

La maison funéraire Lemieux était en charge des arrangements funèbres.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. et Mme George Tiecrib et leur famille, de Swift Current, Mme Paul Larivière, M. et Mme Joseph Bellefeuille, de Val Marie, et plusieurs amis des environs.

Mariage Cherpin-Dumonceaux

Le lundi 11 novembre, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., bénissait l'union de Mlle Marie Dumonceaux, fille de Mme Annie Dumonceaux, de Ponteix, à M. Raymond Cherpin, fils de M. et Mme Marius Cherpin, de Neptune, Sask.

La mariée était vêtue d'une longue robe de tulle et dentelle sur taffetas. Son voile était retenu par une couronne de pierres du Rhin et de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Yvette Delaye et Blanche Benetry, de Radville, portaient des robes courtes en tulle sur taffetas, coiffures en tulle jaune et bouquets de fleurs bleu pâle. Les garçons d'honneur étaient MM. Gilbert Dumonceaux, de Ponteix, et Prudent De Vreese, de Radville. MM. Hector Bessette, de Weyburn, et Arthur Dumonceaux, de Val Marie, agissaient comme huissiers.

Une réception pour 150 invités eut lieu à la salle Glenvern. Le maître de cérémonies était M. Albert Dumonceaux, frère de la mariée. Le toast à la mariée fut proposé par M. l'abbé Lucien Roy. Il y eut un programme de chants et musique suivi d'une soirée dansante.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume de laine rouge avec accessoires noirs.

On remarquait de l'extérieur des invités de Calgary et Edmonton, Alta, Weyburn, Val Marie, Ceylon, Neptune et Radville.

Mariage Carignan-Goddu

Le 4 novembre eut lieu le mariage, à Frenchville, de Mlle Marie Goddu, fille de M. et Mme François Goddu, de Frenchville, à M. Albert Carignan, de Natal, C.-B., fils de M. et Mme Gérard Carignan, de Ponteix. M. l'abbé Lucien Roy, de Ponteix, bénit l'union.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe en chiffon sur poult-de-soie avec corsage brodé ajusté; son voile était retenu par un bandeau garni de paillettes et de perles. Ses bijoux consistaient en un collier et boucles d'oreilles en perles. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La fille d'honneur, Mlle Aline Carignan, soeur du marié, portait une robe de dentelle rose avec accessoires bleu marine et coiffure de tulle et velours bleu marine. Son bouquet se composait de roses roses et de fleurs bleues. Le garçon d'honneur était M. Raymond Carignan, frère du marié.

Il y eut réception chez les parents de la mariée. Le toast à la mariée fut présenté par M. l'abbé L. Roy. Une soirée dansante eut lieu à Ponteix.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume en tricot double gris pâle et gris foncé avec accessoires noirs. L'heureux couple réside à Natal, C.-B.

Mariage Klath-Scantland

Le samedi 23 novembre, Mlle Marie-Diane Scantland, fille de M. et Mme David Scantland, de Val Marie, unissait sa destinée à celle de M. Lawrence Klath, de Beaver Valley, fils de M. et Mme G. Klath, dans l'église de la Nativité de Val Marie, à 4 h. p.m.

Il y eut deux réceptions, une chez les parents du marié, et l'autre chez M. et Mme Emile Lacelle, à Cadillac, et soirée dansante à Cadillac. Parmi les invités on remarquait M. et Mme Ernest Sévigny, grands-parents, M. et Mme Alcide Bonneville, Mme Zéphirine Thibault, MM. et Mmes Alfred et Lucien Thibault, Armand Cyrenne et Hector Pord.

Va-et-vient

M. et Mme Eudore Desautels sont revenus d'un voyage dans l'Ouest; ils ont passé quelque temps chez M. et Mme Raoul Desautels, à Victoria. Ils ont visité leurs fils, Léo et Rosaire, et leurs familles, à Chilliwack. M. et Mme N. Demontigny et M. le Dr et Mme Paul Demontigny, à Penticton, MM. et Mmes D. Ranger, F. Cherami et Fernand Desautels, à Calgary, Alta.

M. et Mme Richard Bourlon et leur bébé, Gérard, ont passé une semaine chez M. et Mme Lionel Hamonic, à Bjorkdale.

M. Gérard Gauvin, de Regina, a passé deux jours chez sa mère, Mme Rose Gauvin, et chez MM. et Mmes Charles Gauvin et André Dubourt.

Mme Léo Legault est patiente à l'hôpital Université de Saskatoon. Son père, M. Armand Levasseur, et son époux ont passé quelques jours près d'elle.

Mme Irène Hoppe, de Ste. Catharines, Ont., qui a visité Mme Arthur Stringer, est retournée chez elle par avion.

M. et Mme Cliff Dixon et Mlles Germaine et Marie Stringer sont allés à Regina pour affaires.

M. et Mme Jean Stringer et M. Gérard Tourigny ont assisté au mariage de Mlle Marcelle Stringer à M. Larry McKevitt, à Calgary, Alta.

Le mardi 26 novembre, dans l'église Notre-Dame D'Auvergne eut lieu un service funèbre pour le repos de l'âme du président Kennedy. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., officiait.

Le dimanche 1er décembre, à 4 h. p.m., avait lieu une réception d'enfants de choeur.

La Rév. Sr Agnès-Dominique (Laura Roberge), de Grand Rapids, Michigan, a passé 10 jours à visiter son père, M. Georges Roberge à l'hôpital, et ses frères, Alphonse et Léo, et leurs familles.

M. Roméo Legault, de Toronto, Ont., a passé quatre jours chez son père, M. Alex. Legault, et la famille.

M. Balcer parle du bilinguisme dans le fonctionnarisme fédéral

REGINA — Les fonctionnaires fédéraux devraient participer à un programme accéléré de cours de français, a déclaré l'ancien ministre des Transports dans le gouvernement conservateur, M. Léon Balcer.

"L'un des problèmes les plus importants dans les relations entre le Canada et le Québec", a dit M. Balcer aux membres de l'Association des jeunes conservateurs des Prairies, c'est la question de la langue. "Je suis convaincu qu'il y a des choses qui peuvent et doivent être changées".

Selon M. Balcer, seulement dix pour cent de Canadiens de langue française, ou de Canadiens parlant français, occupent des postes élevés dans le fonctionnarisme fédéral. Cela n'est pas normal, car cela signifie que 6,000,000 de Canadiens ne reçoivent pas des services adéquats de la part des employés du gouvernement fédéral.

Il y a deux moyens, entre autres, de remédier à cette situation, a dit M. Balcer. L'un consiste à modifier les méthodes de recrutement, l'autre à promouvoir le bilinguisme à Ottawa.

"Cela va demander un effort à plusieurs, mais je crois que l'unité du pays en vaut la peine", a souligné M. Balcer.

Willow-Bunch

Les Dames Auxiliaires

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital ont eu leur assemblée annuelle le mercredi 20 novembre. Les nouvelles officières sont: présidente, Mme Armand Lantier; vice-présidente, Mme Jos. Dosch; secrétaire-trésorière, Mme Bassett. Ces dames organisèrent la loterie d'une poupée qui sera tirée le 21 décembre, à 4 h. p.m. à la pharmacie. Les profits seront utilisés pour acheter des articles pour l'hôpital et la résidence des gardes-malades.

Çà et là

Le mercredi 20 novembre eut lieu une importante assemblée de l'Action Catholique Rurale, à laquelle assistèrent M. l'abbé Fernand Ducharme, de Coderre, M. Parent, de Gravelbourg, et M. René Couture, de Ferland.

M. et Mme Delphis Chantelois sont déménagés au village dernièrement ayant acheté la maison de M. et Mme Michel Bonneau, qui sont déménagés sur la ferme de leur frère, Claude.

M. et Mme Georges Dosch et leur fille, Irène, sont allés passer la longue fin de semaine chez leurs filles, Florence et Shirley, et non pas chez M. et Mme Adam Dosch lesquels se sont rendus en même temps à Moose Jaw y visiter leur fils, Marvin, et son épouse.

Mme Marthe Thomasset, de Victoria, C.-B., est venue visiter ses anciens amis de Willow-Bunch, dernièrement.

M. et Mme René Couture, de Ferland, ont visité leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, récemment; les accompagnant, M. l'abbé Joseph Bernier et Mme A. Fournier, qui visitèrent M. l'abbé A. Chabot.

MM. et Mmes Rosario et Roméo Martin, Mme Albert Martin et sa fille, Gisèle, et M. Alphonse Martin allèrent à Gravelbourg, récemment, y visiter leurs parents, M. et Mme Georges Martin et Mme C. Champigny, au Foyer d'Youville.

Mme A. Chabot est allé passer une semaine chez sa fille à Kenora, Ont., avec son fils, Raymond, et son épouse, de Ponteix.

M. et Mme Jean-Denis Bruneau sont revenus le samedi 23 novembre de leur séjour dans l'Est, où ils ont visité des parents et amis.

Mme Alice Bonneau alla passer quelques jours à Coronach et Assiniboia, avant de rendre visite à son fils, Jos., et sa famille, de Regina; de là, elle se rendit chez ses fille et gendre, M. et Mme Jos. Ryan, pour y passer l'hiver.

Jude et Monique Boulianne, de Regina, sont venus passer la fin de semaine chez leur soeur, Thérèse; ils visitèrent aussi leur tante Maura, patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines.

Mlle Thérèse Piché, éudiante à l'Institut Pédagogique de Regina, est venue passer la fin de semaine avec sa famille, le vendredi soir 29 novembre, elle fit un arrêt à Moose Jaw pour rendre visite à sa mère, Mme Paul-Emile Piché, hospitalisée depuis quelque temps. Elle est retournée à Regina le dimanche après-midi.

Félicitations à M. et Mme Richard Donnelly, pour la naissance d'un fils à l'hôpital local.

M. l'abbé A. Lemay, de Val Marie, visita M. l'abbé A. Chabot, la semaine dernière.

M. Paul-Emile Piché, accompagné de ses enfants, de Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, se rendit à Moose Jaw le dimanche 1er décembre y visiter son épouse qui revint avec eux après avoir passé 15 jours à l'hôpital Providence.

Mme Simone Beausoleil est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps, ainsi que M. Donat Joyal, depuis deux semaines.

Val Marie

Çà et là

Mme Paul Larivière a reçu la visite de son beau-frère, M. Albert Larivière, et ses enfants; de M. et Mme François Briand et MM. Pierre et Denis Briand, tous de Ponteix.

M. Lucien Marchand, de Gravelbourg, beau-frère de M. A. Vermette, aide ce dernier au soin de l'hôtel.

M. Henri Jeanson visite son fils, Lionel, et sa famille. Il doit entrer au Manoir de Ponteix, prochainement.

Mme Robert Lemire est allée à Regina avec son bébé pour examen et soins médicaux.

M. Armand Carrière remplace M. Prosper Pinel, membre de l'équipe de surveillance du chemin de fer. Ce dernier prend ses trois semaines de vacances annuelles.

Prud'homme

Foyer-Ecole

La première réunion de Foyer-Ecole eut lieu le 13 novembre. M. l'abbé P. Carrier ouvrit l'assemblée par la prière, et Mme François Normand souhaita la bienvenue à tous. Le procès-verbal de la dernière assemblée fut lu par la Rév. Sr Marie-Vianney, qui présenta aussi les instituteurs et institutrices. Mme Rose Lafrenière présenta les parents. Il y eut mise en train par M. Philippe Rivard, et chants par Mme Thérèse Jeanneau.

L'invité d'honneur, M. l'abbé J. Poilièvre, présenté par M. Ludger Painchaud, parla sur les vocations. Un questionnaire sur la conférence fut dirigé par M. Philippe Rivard. M. Louis Jeanneau remercia le conférencier. Ensuite, il y eut élection de l'exécutif: président, M. Guy Masson; secrétaire, Mme B. Rousseau; trésorier, M. Hervé Poilièvre.

Une réunion très intéressante s'annonce pour le 11 décembre, à 8 h. p.m. Venez en grand nombre si vous voulez connaître la solution de bien des problèmes.

Prince-Albert

Concert des J.M.C.

Le vendredi 29 novembre, l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie ouvrait large ses portes pour accueillir le "Quintette à vent de Bruxelles" à l'occasion du deuxième concert des Jeunesses Musicales.

Formé en 1952 par cinq musiciens compétents des meilleurs orchestres de la Belgique, le "Quintette à vent de Bruxelles" se fit vite une grande renommée à travers le monde entier. La troupe d'artistes était composée de Robert Everdert, flûtiste, André Antoine, haut-bois, Raymond Orban, à la clarinette, Cornell Pernay, basse, et Georges Carael, au cor.

Un membre du "Lions Band" souhaita la bienvenue, et d'autres agissaient comme huissiers. La commentatrice, Mlle Laure Fink, expliqua brièvement les morceaux qui furent exécutés. Elle sut mettre en vedette le compositeur des pièces musicales et l'historique de chaque instrument.

Le "Brussels Wind Quintet" interpréta six séries de morceaux datant du 18e et du 20e siècles, chefs-d'oeuvre de Rameau, Mozart, Vivaldi, Milhaud, Sauris et Hindemith.

La foule qui s'était rassemblée pour écouter cette présentation s'en retourna ravie d'un si beau spectacle; ainsi seront-ils certainement tous présents au mois de février prochain, où la vedette cette fois sera Alberto Ponce à la guitare.

Après le concert, les artistes furent invités à se rendre à la demeure de M. le Dr et Mme J. J. Johnston, où un succulent goûter et des rafraîchissements, gracieusement fournis par M. et Mme Maurice Longpré, furent servis. Puis les distingués artistes se mettaient en route pour Calgary, Alta, où ils devaient donner un concert le lendemain soir. Ils se déclarèrent très enchantés de la magnifique réception dont ils furent l'objet de la part du public Prince-Albertain.

Vacances de Noël

Cette année, les vacances de Noël commenceront le 20 décembre et se termineront le 6 janvier 1964 pour tous les élèves des écoles secondaires et des écoles séparées, excepté pour celles de l'Académie de la Présentation de Marie qui recommenceront les classes le 7 janvier. Les examens de ces dernières élèves débuteront du mardi au vendredi inclusivement. Tous les autres, du lundi 9 au 20 décembre, inclusivement.

Bourses d'étude

Le collège St. Thomas Moore de l'Université de la Saskatchewan, vient d'octroyer une bourse de $200 à chacune des étudiantes qui suivent le cours des arts: Lilianne-Marie-Justa Denis, de St-Denis, en 2e année; Anita-Marie Dobson, de Prince-Albert, 3e année; Michel-Francis Stack, de Meadow Lake, 3e année.

George Picray, de Ponteix, élève en 3e année Arts et Sciences, obtint une bourse de $300 offerte par la "Newman Alumni Association".

Félicitations à ces boursiers.

Quarante Heures

Dimanche prochain, fête de l'Immaculée Conception de Marie, auront lieu les Quarante Heures prêchées par le R. P. G. Kuchartz, O.M.I. Il donnera le sermon à toutes les messes dimanche prochain et prêchera aussi à l'heure sainte à 7 h. 30 p.m. Tous sont cordialement invités à recevoir les sacrements et à venir prier devant le Saint Sacrement exposé.

Légion Royale Canadienne

Le mercredi 11 décembre aura lieu l'élection des officiers pour 1964, dans leur salle, et sera suivie de l'initiation. Les vétérans sont cordialement invités à y assister. Quelques orateurs invités prendront la parole. Un goûter et des rafraîchissements seront servis comme d'habitude. L'assemblée a lieu à 8 h. p.m. précises.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Bilinguisme en acte

Comme on le sait, au collège Mathieu on est bilingue. Voici un bref aperçu des activités de notre académie anglaise depuis le début de l'année.

Le 16 octobre, nous eûmes notre première séance académique pour l'an 1963-64. Le président, M. Léo Pinel, souhaita la bienvenue aux nouveaux élèves ainsi qu'à un de nos anciens maintenant avocat actif à Gravelbourg, Me Omer Archambault. Celui-ci était venu pour juger le débat, "L'intégration raciale est-elle réalisable?" Du côté de l'affirmative nous apercevions M. David Conrad ainsi que M. Paul Joubert. Du côté négatif, c'était MM. Henri Lepage et Henri Bouvier.

Après une heure de lutte dynamique, on demanda à Me Archambault de rendre son jugement. Pour commencer il nous affirma qu'il était très impressionné par les qualités oratoires du côté affirmatif, ainsi que par le réalisme des arguments du côté négatif. Ensuite il nous renseigna sur l'art de présenter des débats. Pour terminer la séance, le Père Gervais, directeur, remercia le président ainsi que M. Omer Archambault et nous assura que le débat était un merveilleux succès.

Depuis ce temps, l'enthousiasme des élèves est vif et incomparable. Chaque élève qui donne un discours se rend maître de son sujet et essaie de suivre l'exemple reçu au cours de notre première séance.

Nous sommes très reconnaissants envers le Père Gervais qui, par ses remarques pratiques à la fin de chaque séance, nous dirige adroitement vers une maîtrise toujours plus parfaite de l'art oratoire en langue anglaise.

Ronald BLOUIN.

Soirée d'amateurs

Dans le gymnase du collège Mathieu, les lumières s'assombrirent lentement et la soirée récréative présentée par Belles-Lettres et Rhétorique commença.

M. Léonard Chicoine, maître de cérémonies, fit la présentation et ne tarda pas à annoncer André Gauthier au piano. Celui-ci témoigna d'un grand talent en jouant: "Clayton's Grand March". Ensuite, Armand Legal et Marcel Gauvin présentèrent de façon comique "Le corbeau et le renard". Puis A. Gauthier et P. Morin chantèrent "La prière en famille".

Le point culminant de la soirée vint quand la classe de Belles-Lettres présenta une pièce en un acte, "La farce des bons saints de glace". Les acteurs étaient A. Huel, M. Pinsonneault, E. Jacques, F. Lespérance, P. Cenerini et, par précaution, G. Roy, comme souffleur.

Les Rhétoriciens chantèrent un quasi opéra nommé "La mort de Marlborough" et ensuite actèrent une pièce d'Henri Chéon, "La goutte de miel". Les acteurs de ces deux pièces furent R. Denis, G. Vachon, P. Heppelle, L. Stringer, M. Boulet et B. Carroll. Ce dernier se distingua comme un des meilleurs acteurs de la soirée. La soirée se termina avec la présentation des élèves des deux classes.

D'après les applaudissements prolongés de l'auditoire, je suis certain que la soirée a été appréciée. Au retour des lumières, plusieurs acteurs reçurent maintes félicitations de leurs confrères, d'autres lancèrent un profond regard dans le coin des demoiselles pour recevoir un sourire bien mérité.

Je félicite chacun des acteurs et aussi les organisateurs pour leur magnifique soirée. Et j'espère que les autres classes, qui à leur tour, feront leur soirée, y mettront autant d'ardeur que nous.

Roland-R. BISSON.

Gravelbourg

Décès

Mme Albert Lagassé est décédée au Foyer d'Youville le jeudi 28 novembre, à l'âge de 85 ans. Elle est née à St-Janvier de Weedon, Qué. Son mari l'a précédée dans la tombe le 19 novembre dernier.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Albert; quatre filles, Anna (Mme Irénée Lizée), Yvonne (Mme Philémon Lizée), Mlle Rose Lagassé et la Rév. Mère St-Alphonse, R.J.M., du couvent Jésus-Marie, toutes de Gravelbourg; trois soeurs, la Rév. Sr Ste-Clothilde, des Petites Soeurs de la Ste-Famille de l'Assomption, Qué., Mmes Georges Allard et Albert LeBlanc, toutes deux de Sherbrooke, Qué., et un frère, Georges Scott, de Rouen, Abitibi, Qué.

Les funérailles eurent lieu dans la cathédrale de l'Assomption de Gravelbourg. M. l'abbé D. Dugas célébra la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés M. Minne et A. Bouchard, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient les petits-fils et arrière-petits-fils de la défunte, Raymond et Henri Lizée, Bernard Podevin, Jules Lizée, Roland Tétrault et Marcel Facette. Les porteuses des rubans de la bannière étaient Mmes Raoul Gauthier, Napoléon Chevrier, Paul Moquin et Emile Bertrand. Mmes Aimé Bourgeois, Omer Boisselle, Henri Forest et Napoléon L'Heureux tenaient les cordons du poêle.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Calgary, Alta.

Ligue des épileptiques

La soirée en l'honneur des personnes qui ont aidé la Ligue des épileptiques a été un vrai succès. Tous ont passé une agréable soirée. Grand merci à tous ceux qui ont aidé à ce succès.

Le rapport financier indique que le fonds de construction se chiffre à $1,300; ce qui fait espérer que le montant nécessaire sera recueilli pour construire en 1965. L'exécutif a décidé de s'entendre avec "United Cabs" afin qu'une de leur voiture soit disponible pour conduire à leur demeure des personnes épileptiques qui n'auraient pas besoin des services d'une ambulance. Le coût serait payé par la Ligue; ce qui occasionnerait une grosse économie.

Les anciens membres furent très heureux d'avoir des nouvelles du plus vieux membre en la personne de Mme Annie Wright, âgée de 86 ans, qui réside depuis un an dans un foyer pour vieillards. Mme Wright, qui marche avec une béquille, a visité plusieurs patients à l'hôpital ainsi qu'au foyer, les encourageant par sa gaieté et ses bonnes paroles.

Il fut décidé à l'assemblée du 5 novembre, que le bazar aurait lieu le 30 novembre. M. le président mit les membres en garde contre les drogues ne provenant pas de marques réputées.

A l'assemblée du 19 novembre, deux films furent présentés. Le premier, intitulé "Ellen et Bob", racontait l'histoire de deux étudiants amoureux dont l'un était épileptique. Le deuxième comprenait un documentaire au sujet des épileptiques. M. le Dr Hatfield fit un intéressant commentaire sur les films déroulés.

Les Canadiens français ont très appréciés la pièce "Le mariage forcé" présentée par les étudiants en Art dramatique de Montréal. Ce qui est regrettable c'est que la majorité de ceux qui ont félicité ces étudiants étaient des Anglais qui étudient le français. Espérons que les nôtres comprendront et apprécieront mieux la prochaine fois ce qui leur est donné.

UN TEMOIN.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/ soir

DIMANCHE

- 10.00—Messe dominicale
- 11.15—Revue de la semaine
- 11.30—Jardins plantureux
- 11.45—Nos artistes invités
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Nouvelles du sport
- 12.15—Variétés
- 12.30—Terre nouvelle
- 1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
- 4.00—Match Intercité
- 4.30—Causerie
- 4.40—Vie croissante
- 4.55—Nouvelles du sport
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Cinéma, miroir du monde
- 5.30—Orchestre du réseau anglais
- 6.30—Les classiques français
- 7.00—Radio-Journal, Philosophes et Penseurs
- 7.30—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 9.30—Le cabaret du soir qui penche
- 9.55—Nouvelles du sport
- 10.00—Le cabaret du soir
- 11.00—Pensée du soir

LUNDI AU VENDREDI

- 7.00—Soleil Levant
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Chez Miville
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—L'heure du café
- 10.00—Inspecteur Tanguay
- 10.15—Vie de femmes
- 10.30—Partage du jour
- 11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 11.15—Les visages de l'amour
- 11.30—Les joyeux troubadours
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Nouvelles du sport
- 12.15—Ce qu'il y a de mieux pour bébé
- 12.25—Nouvelles agricoles
- 12.30—Musique et chansonnettes
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Nouvelles
- 2.00—Femina
- 2.15—Psychologie de la vie
- 2.30—Plein Soleil
- 2.54—D'une page à l'autre
- 3.00—Radio-Journal
- 3.02—Une demi-heure avec . . .
- 3.30—Requêtes et succès
- 4.40—Témoignages
- 4.55—Nouvelles du sport
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Marchand de sable
- 5.30—Musique en dînant ou reportage
- 6.00—Radio-Journal, Angélus
- 6.05—Club 1230
- 6.30—Coeur à coeur
- 6.45—Le chapelet
- 7.30—Le comptoir du disque
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 11.00—Le bel âge
- 11.30—Nouvelles de CKSB
- 11.42—La pensée du soir

LUNDI

- 4.30—Club Photographie
- 7.00—Radio scolaire et musique
- 8.00—Petit ensemble vocal
- 8.30—La revue des arts et des lettres
- 9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

- 4.30—Fantaisies musicales
- 7.00—Radio scolaire et musique
- 8.00—Rien qu'une chanson
- 8.30—Regards sur le Canada français
- 9.30—Hier et aujourd'hui
- 10.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

- 4.30—A votre santé
- 7.00—Musique pour la soirée
- 8.00—Petit concert
- 8.30—L'homme américain
- 9.30—Concert du mercredi

JEUDI

- 4.30—Fantaisies musicales
- 7.00—Musique pour la soirée
- 8.00—Variétés de Québec
- 8.30—Place publique
- 9.30—Les petites symphonies
- 10.00—Allégro
- 10.30—Musique de Chambre

VENDREDI

- 4.30—Fantaisies musicales
- 7.00—Musique pour la soirée
- 8.00—Chorale du Canada français
- 8.30—L'histoire à quatre voix
- 9.30—Festivals

SAMEDI

- 7.00—Soleil Levant
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Au caprice de l'heure
- 9.00—Nouvelles locales et agricoles
- 9.15—Commentaire agricole
- 9.30—Légendes dorées
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Chansons et succès
- 11.00—Chronique de terre et de mer
- 11.30—Les aventures de Tinti
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Nouvelles du sport
- 12.15—Folklore
- 12.45—Musique populaire
- 1.00—Radio-Journal, Opéra
- 3.30—Concert international
- 4.55—Nouvelles du sport
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Vatican II
- 5.30—La langue bien pendue
- 6.00—Nouveaux disques
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Radio-Journal et Reportage
- 7.30—Hockey
- 9.15—Nouvelles du sport
- 9.30—Trente minutes d'informations
- 10.00—Visite aux chansonniers
- 10.30—Les mensonges d'Ulysse
- 10.40—Aux portes de la nuit
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Nouvelles de CKSB
- 11.40—Pensée du soir

Laflèche, Sask.

Funérailles de M. Fortunat Poliquin dédédé subitement le 17 novembre

LAFLECHE — Le mercredi 20 novembre avait lieu les funérailles de M. Fortunat Poliquin, de cette paroisse, décédé subitement à sa demeure, le 17 novembre, à l'âge de 70 ans. M. l'abbé A. Moquin, curé, chanta le service funèbre.

Les porteurs étaient MM. William et Raymond Bérubé, Elie Morissette, Clément Périgny, Jules Minne et Maurice Verbeke. Le jeune Claude Poliquin portait une couronne de fleurs qu'il déposa à l'autel de la sainte Vierge. La quête fut faite par MM. Emilien Forgues et Georges Phaneuf. Les Chevaliers de Colomb formaient une garde d'honneur à l'entrée de l'église. MM. Eugène Bérubé et John Whitby agissaient comme huissiers.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, quatre fils, dix petits-enfants, quatre frères, Pierre, Eugène et Antoine, de Los Angeles, Californie, et Joachim, de Laflèche; trois soeurs, Marianne (Mme Foley), de Gravelbourg, Agnès (Mme E. Matthews), de Vancouver, et Marguerite (Mme J. Morin), de Regina.

M. F. Poliquin naquit le 16 juillet 1893 à Rolette, D.-N. En 1911 il vint avec ses parents, qui s'établirent sur une ferme à six milles au nord du village. En 1928, il épousait Mlle Mary Hoffman, de Lumsden, Sask. De ce mariage naquirent cinq fils, Raymond, de Laflèche, François, de Riverview, N.-B., John, décédé en 1959, Paul, de Montréal, et Benjamin, de Calgary, Alta.

M. Fortunat Poliquin était un fervent chrétien. Sa grande charité, sa jovialité, sa présence d'esprit surent lui gagner les coeurs. Il était Chevalier de Colomb depuis plus de 33 ans et fut décoré d'une médaille pour ses 25 ans de service. Il faisait partie du 4e degré. Il fut commissaire de l'école séparée pendant 16 ans; syndic pendant 20 ans et conseiller du village pendant 14 ans. Il se dévoua pour les jeunes pendant de nombreuses années et organisa leurs sports. En 1920-21, il suivit un cours de mécanicien et plus tard, avec l'aide de ses fils, il ouvrit un garage où il travailla jusqu'à sa mort.

Après les funérailles, un repas fut servi aux parents.

Parmi les personnes venues de l'extérieur on remarquait la Rév. Sr St-Jean, F.d.l.C., de Bellegarde, Mlle Josephine Hoffman, de Winnipeg, Man., M. W. Bérubé, d'Edmonton, Alta, M. et Mme Gérald Hubner, de Gull Lake, et M. Jos. Hoffman, de Meyerthorpe, Alta.

Remerciements

La famille Poliquin désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de sa grande épreuve.

Autre décès

M. Pamphile DeCap, autre ancien de Laflèche, est décédé à l'hôpital local à l'âge de 72 ans. Le service funèbre fut célébré dans l'église paroissiale par M. l'abbé A. Moquin, assisté de MM. les abbés J. Jérôme, de Glentworth, et Maurice Minne, chancelier, comme diacre et sous-diacre.

Assemblée

L'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne eut lieu à la demeure de Mme A. Desmarais. Mme Maurice Bacheiu fut élue responsable du service spirituel. Les Dames ont envoyé plusieurs boîtes de linge usagé aux pauvres. M. le curé remercia les dames pour le beau travail accompli dans la paroisse durant l'année. Le sujet de l'assemblée fut "Le problème des jeunes de nos jours". Ce fut très intéressant. La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Jules Minne. Après les prières usuelles un goûter fut servi par l'hôtesse, aidée de Mme E. Forgues.

Çà et là

Mlle Léona Perrey, de Davidson, visitait ses parents, M. et Mme M. Perrey.

M. et Mme Hervé Lizée sont revenus d'un voyage en Colombie-Britannique.

Mme P. Croisetière et son fils, Gérard, ont passé des vacances dans les Cantons de l'Est.

Mlle Marie-Anne Kuckartz est retournée poursuivre ses études à Saskatoon.

M. et Mme Jos. Périgny, Mme A. Jan et sa fille, Jacqueline, se rendaient à Birch Hill assister au mariage d'une nièce et cousine.

Malades

M. Arthur Nobert, Mme Françoise Chorel, Arthur Watteyne, Mmes Jos. Sewell et A. Clermont, M. John Czernick, Mme Victor Fiset et M. Charles McCabe sont malades actuellement.

La Journée de l'A.C.F.C.

VICTOIRE

$10.00: Les Filles de la Providence.
$7.00: M. l'abbé W. Desfossés.
$5.00: René Bonneau, Gérard Pelletier, Gustave Brassard, Arthur Tremblay, Mme Léona Beaulieu, Ludger Préfontaine.
$3.00: Maurice Pelletier, Léo Préfontaine, Philippe Duret, Léonide Durette, Raymond Beaulac, Stanislas Dufour, Gilles Tremblay, Joseph Brassard.
$2.00: Gérard Francoeur, Léonie Bonneau, Mme E. Campagna, Mme Henri Frenette, Mme A. Duret, Georges Charpentier, Oscar Beaulieu, Mme A. Doré.
$1.00: Lucien Beaulac, Lawrence Collins, Victor Bouchard, Yvan Beaulac, Gaétanne Duret, Ovila Comtois, J.-P. Lemoal, Roger Duret, Francis Willis, Maurice Frenette, Laurent Duret, Robert Parent, J.-H. Boudreault, Clément Beaulac, J. Parent, Jean Rainville, J.-L. Bilodeau, S. Legros, Luc Tremblay.
$0.25: Damase Lepage.
Total: $106.25.

• • •

DOLLARD

$20.00: M. l'abbé A. Guénette.
$5.00: Evariste Aeck, Albert Goulet, Jean Crévolin, Edouard Goulet, Henri Goulet, Victor Goulet.
Total: $50.00.

• • •

FERLAND

Contribution globale: $250.00.

Radville

Cérémonie imposante

Le 28 novembre, une cérémonie des plus imposantes s'est déroulée au couvent St-Louis alors que M. l'abbé C. Lambertus chanta une messe de Requiem pour les Chevaliers défunts, après quoi, dans la salle de récréation, eut lieu une assemblée consacrée à faire revivre des souvenirs des frères trépassés. Le R. P. Lambertus, chapelain de Minton, donna un discours approprié sur la mort; entres autres, il fit remarquer combien de morts tragiques surviennent dans le monde entier, et exhorta les présents à se tenir toujours prêts à paraître devant Dieu.

Le frère Hoara, grand chevalier, ordonna une minute de silence devant le drapeau américain en mémoire du frère John F. Kennedy, Chevalier du 4e degré, décédé dernièrement.

Après la cérémonie, un délicieux goûter a été servi par les Chevaliers.

Mariage Leduc-Anderson

Le 26 novembre, en l'église St-Vincent de Paul de Weyburn, M. l'abbé R. J. McKenna bénissait le mariage de Mlle Hélène Anderson, fille de M. et Mme Hans Anderson, de Weyburn, à M. Omer Leduc, fils de M. et Mme Wilfrid Leduc, de Radville.

Les filles d'honneur étaient Mlles Annette Anderson, soeur de mariée, et Ronelda Belle; la jeune Maria Leduc était bouquetière. Les garçons d'honneur étaient MM. Hector Bourassa et Tom Krosgaard.

Une réception eut lieu dans la salle catholique de Weyburn pour 65 invités. M. l'abbé McKenna proposa le toast aux nouveaux époux, qui s'installeront à Weyburn au retour de leur voyage de noces.

Çà et là

Le 22 décembre, Mlle Jeannette Deshors gagna le 1er prix au concours oratoire entre les deux écoles de Radville. Elle participera au concours provincial organisé par les Caisses populaires.

M. Louis Pirio, qui avait acheté une maison à Regina est occupé à l'installer sur ses fondations.

Mmes Gérald Delanoy, René Cherpin, Adélard Fradette et Joanne Cherpin sont hospitalisées à Radville.

Marcelin

Çà et là

Mmes Willie Durette, de Victoire, et Harry Côté, de la Colombie-Britannique, étaient en visite chez leur soeur, Mme Yvonne Grenier (née Beaulac). Mme Côté visitait aussi sa belle-soeur, Mme Ludovic Charlebois (née Côté).

Mme Beaudry est retournée à Le Pas après avoir passé quelques semaines chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Henri Desjardins.

Les élèves de l'école de Marcelin viennent de terminer une série de concours trimestriels. Les parents seront invités à venir eux-mêmes chercher les résultats durant la semaine du 8 décembre. Les heures d'interviews seront de 4 h. à 6 h. p.m., du 9 au 13 décembre inclusivement.

Miles Marie Gauthier, grade 12, Rita DeGagné, grade 12, Marguerite Gauthier, grade 11, et Doris Arsenault, grade 11, participèrent le samedi 30 novembre à une journée de récollection et d'étude à Prince-Albert, journée organisée pour les chefs d'Action Catholique dans les centres rapprochés de la ville.

La salle des "Home Makers" achetée par M. Arthur Raby est actuellement en voie de déménagement. Elle occupera un site près du garage "Esso Service" dont M. Raby est gérant.

A l'occasion du mariage de M. Dennis Banda à Mlle Florence Hunchak, une réception eut lieu au "Suburban" à Saskatoon.

Mlle Cécile Verreault, institutrice à Duck Lake, était en visite chez ses parents, M. et Mme Verrault, en fin de semaine.

Sincères condoléances à Mme Ernest de Girolamo à l'occasion du décès de sa mère, Mme Augustin Gauthier, de Prince-Albert.

St-Hubert

Soirée de bingo

Le bingo paroissial du 24 novembre fut un autre succès avec une assistance moindre mais satisfaisante.

Les prix furent gagnés par Mme Léon Beaujot et M. E. Langenberg, de Inchkeith, Mme Paul Jordens, M. Denis Payot, M. Ludger Poncelet et Mlle L. Vennard, de Whitewood, Mlle Marie-Anne Paquin, Mlle Sharon Bachtold (2), Mlle Elaine Poncelet, le jeune Edouard Istace, M. F. Payot, le jeune Robert Santo et M. Laurent Istace. M. Emile Payot gagna le prix final, tandis que le prix d'entrée allait à M. T. Jordens. Un autre prix fut gagné par M. Paul Jordens qui devina le nombre le plus rapproché de macaroni dans un bocal.

Plusieurs dames et quelques jeunes filles présentèrent un sketch, "Comment se rajeunir". Le tout fut très bien réussi et applaudi.

M. l'abbé L. L'Heureux remercia les présents de leur coopération pour le succès de cette soirée et demanda de continuer à coopérer dans les projets à venir, le premier étant un bingo le 6 décembre, afin de recueillir des fonds pour la soirée de Noël destinée aux enfants de la paroisse. Le goûter fut alors servi.

Çà et là

M. et Mme L. Clark et M. T. Jordens, de Regina, étaient chez leurs parents, M. et Mme P. Jordens, dernièrement.

Les Dames d'Autel ont assuré le service à la réception du mariage de M. Clifford Flick à Mlle Marguerite Jamet, célébré à Kennedy, le 30 novembre.

Prud'homme

Visite des Soeurs Blanches d'Afrique

Au mois d'octobre, la paroisse avait le privilège de recevoir la visite de deux Soeurs Blanches d'Afrique, les Rév. Srs Marie-Consolata et Virginia-Marie, du Nyassaland et du Tanganyika, Afrique.

Elles ont visité les écoles ainsi que quelques familles et ont présenté des diapositives au public à l'occasion d'une soirée en leur honneur. Elles ont aussi gracieusement répondu à plusieurs questions posées par l'auditoire concernant les diapositives qui montraient leur pays de mission.

Tous furent enchantés de leur bonne visite dans la paroisse et espèrent qu'elles reviendront bientôt.

Merci à ces Révérendes Soeurs pour cette aimable visite.

Journée de l'ACFC

Dernièrement, un groupe de parents et amis se réunirent à la salle paroissiale à l'occasion de la journée de l'ACFC et de la distribution des prix de français. La Rév. Mère Marie-Vianney, assistée de Mme Philippe Rivard et de M. Charles Hannotte, présentait les prix aux méritants.

Les élèves des grades 1 à 12 exécutèrent à tour de rôle chants et saynètes. M. Louis Bandet était maître de cérémonies.

Le comité de l'ACFC se compose de Mme A. Jeanneau, MM. Raymond Beauregard, Ernest Fontaine, Charles Hannotte, Louis Bandet, Adrien Loiselle, Guy Masson et Mme Lorette Masson.

M. Gérard Audette, invité d'honneur, donna une conférence sur les bienfaits de l'ACFC.

Cours de couture

Les dames de Prud'homme ont pris part, dernièrement, à deux cours de couture donnés par Mmes Edith Belle et Mary Shrader, de Saskatoon. Trente et une dames suivirent le premier cours et 20 le deuxième.

Malades

Mmes Léo Lafrenière et Colin Lepage, MM. Clarence Proulx, Hervé et Henri Grimard ont été hospitalisés dernièrement.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Georges Viczko à l'occasion de la naissance d'un fils.

Soirée

Une soirée récréative, organisée et enregistrée sur ruban sonore par le poste CFNS de Saskatoon, eut lieu chez M. et Mme Louis Bandet. Cette soirée était exclusivement pour les jeunes et a été très bien réussie. Bravo à CFNS qui s'intéresse ainsi à la jeunesse.

Mme John Heft, de Calgary, Alta., est inhumée à Redvers

REDVERS — Mme John Heft est décédée à Calgary, Alta, le 30 octobre après une longue maladie. Elle était âgée de 31 ans.

Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé E. Toupin, curé, à l'église Notre-Dame-de-Fatima à 10 h. 30 a.m., le 2 novembre. Les porteurs étaient MM. Ernest, Roland, Joseph et Pierre Buissé, Albert et George Heft.

Mme Nellie Heft, fille de M. et Mme Aimé Buissé naquit à Redvers le 31 mai 1932. Elle reçut son éducation à l'école locale, fut employée au magasin "Curle" pendant plusieurs années. En 1957, elle accepta une position à l'hôpital St-Joseph d'Estevan. Ayant épousé M. John Heft en 1962, elle alla demeurer à Rocky Mountain House puis à Calgary.

La défunte laisse dans le deuil son époux, une fille, Jo-Ann, âgée de sept mois, ses parents, cinq frères, Ernest, Roland, Joseph, Pierre et Aimé; quatre soeurs, Clémence, Marie-Rose, Jocelyne et Anita (Mme W. Kuffner).

M. et Mme Emile Stringer, Mlles Germaine et Marie Stringer, Mmes Arthur Stringer et Cliff Dixon sont venus de Ponteix pour l'inhumation.

Assemblée de la L.F.C.

Lors de l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, le 14 novembre, Mme Dubois présida. La secrétaire, Mme J. Lamotte fit lecture des minutes, et la trésorière, Mme D. Freçon, et les convocatrices présentèrent leurs rapports. On demande des dons de vêtements et autres cadeaux de Noël pour les femmes en prison à Prince-Albert.

Les calendriers catholiques pour 1964 seront disponibles à l'église. Les dames sont priées de se préparer à un Noël chrétien en encourageant les pratiques chrétiennes dans leurs foyers.

Les membres et tous les paroissiens sont invités de nouveau à assister au cours d'instruction religieuse tous les mardis soir à la salle paroissiale. On demande des journaux, livres, et toute bonne littérature pour envoyer dans les missions.

Les visiteuses assignées pour l'hôpital durant le mois courant sont Mmes Jos. Perreaux et Anne-Marie Perreaux.

L'assemblée se termina par la prière et le goûter. La prochaine aura lieu le jeudi 12 décembre.

Çà et là

Mme Marie Lamotte et ses fils, André, Henri et Georges, et Mme Félix Sylvestre, de Bellegarde, ont assisté aux funérailles de Mme H. Stringer à Ponteix, le 9 novembre.

Mme A. Buissé et ses enfants, Aimé, Jocelyne, Jos. et Marie-Rose, M. et Mme Ernest Buissé, M. et Mme André Lamotte et leurs fils, Maurice et Aimé, et Mmes Henri Lamotte, Jos. Lajeunesse et Félix Sylvestre, de Bellegarde, M. l'abbé E. Toupin et M. D. Toupin, de Storthoaks, ont assisté aux funérailles de M. Arthur Stringer à Ponteix, le 14 novembre.

Mme Albert Biérot et son fils, Fernie, de Storthoaks, ont assisté aux funérailles de Mme Vandale (Germaine Colleaux), à Winnipeg, Man., le jeudi 14 novembre.

M. Wilfrid Raymond, de Storthoaks, est décédé subitement chez sa fille, Mme Henri Colleaux, à Redvers, la semaine dernière.

Sincères condoléances à toutes ces familles éprouvées.

M. Aimé Buissé, fils, de l'Armée canadienne en Allemagne, a passé quelques semaines chez ses parents.

M. et Mme Roger Petit et leur bébé, d'Esterhazy, ont passé deux semaines de vacances chez leurs parents à Redvers et Bellegarde.

M. le Dr et Mme Paul Martine ont visité leurs parents, en cours de route vers les Etats-Unis.

Mme Charles Parent, M. et Mme Paul Parent et leurs enfants, Maurice et Lucille, de Gravelbourg, ont rendu visite à la famille Roland Martel, récemment.

M. et Mme Théo Landry ont fait un voyage à Winnipeg, Man., dernièrement.

Le club des Jeannettes fut mis en marche le 18 novembre. Treize fillettes font partie de cette organisation, sous la direction de Mmes Vital Freçon et Norman Maclean.

Félicitations

A M. et Mme Elie Martel, de Moosomin, à la naissance d'une fille le 5 novembre.

A M. et Mme Eddie Mattewson, à la naissance d'un fils, le 5 novembre.

A M. et Mme Wayne Thomas, à la naissance d'une fille le 24 novembre.

Prince-Albert

Réunion de famille

M. et Mme Maxime Gauthier, depuis un an résidants à Prince-Albert, sont de retour d'un heureux voyage dans l'Est, où quatre frères de M. Gauthier, tous natifs de St-Clet, Qué., se réunissaient pour la première fois depuis 50 ans. Ils étaient accompagnés de leurs épouses.

Le dimanche 29 septembre, à l'occasion de cette rencontre mémorable, un souper fut servi chez M. Omer Gauthier, de Dorion, Qué., et le lendemain, un dîner fut servi chez M. Arthur Gauthier, à St-Clet. Voici les noms des frères Gauthier et leur âge: Arthur, de St-Clet, 77 ans; Omer, de Dorion, 75 ans; Maxime, de Prince-Albert, 72 ans; Eugène, de Encinitas, Californie, 70 ans.

M. et Mme Maxime Gauthier vinrent à Gravelbourg, Sask., en 1909, et y demeurèrent jusqu'en 1916, puis à Vonda jusqu'en 1921, et à Tisdale, pendant 42 ans. Au mois d'avril 1962, ils venaient résider à Prince-Albert.

Au cours de leur randonnée dans l'Est, ils visitèrent des parents et amis à Montréal et les environs, ainsi qu'à plusieurs endroits de l'Ontario, de même que les lieux de pèlerinages et autres lieux intéressants.

Çà et là

Les recettes nettes du bazar en faveur de la paroisse de la cathédrale du Sacré-Coeur se chiffrèrent à $745.40.

Ecoles séparées

La réunion mensuelle régulière de l'Association des Instituteurs des écoles séparées eut lieu récemment à l'école St-Paul, sous la présidence de Mlle Anita Boscher.

M. l'abbé Roger St-Pierre, vicaire, s'adressant aux membres, les mit au courant du nouveau cours de cathéchisme, qui fera le sujet des discussions durant les prochaines réunions mensuelles de cette association. La prochaine assemblée aura lieu en janvier 1964.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme F.-X. Bouchard avaient, dernièrement, la visite de leur frère et beau-frère, Emile Langlois, son épouse et leurs deux enfants, de Caroline du Nord, E.-U.; il y a plus de huit ans que Mme Bouchard n'avait pas vu son frère, Emile, alors qu'il demeurait à Périgord, Sask.

M. et Mme X. Gareau, de Bellevue, M. et Mme Marcel Colbert, de Makwa, et M. Roger Chamberland, de Bellevue, ont fait une courte visite à la famille de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Emilien Moisan.

M. André Le Strat, accompagné de son neveu, Raymond Piamondon, a reconduit à Prince-Albert les trois élèves qui sont en 12e année à l'Académie Notre-Dame, après leur congé. Ce sont Mlles Aline Le Strat, Yvette et Annette Piamondon. Il a profité de cette occasion pour voir sa fille religieuse, la Rév. Sr André-Marie, F.d.l.P.

M. et Mme Philippe Proulx et leurs enfants, Léo et Annie, ont passé une semaine dans la localité avant d'aller s'établir à Saskatoon.

Le dimanche soir 24 novembre, MM. Duperreault et G. Audette, de Saskatoon, ont adressé la parole au sujet de l'assurance des Caisses populaires et de l'ACFC. Il y eut ensuite quelques chants par les élèves de l'école, puis la distribution des prix de français gagnés par les jeunes à l'examen de juin dernier. Ce fut ensuite l'élection d'un comité de l'ACFC pour 1964. Malheureusement, l'assistance n'était pas nombreuse.

Double jubilé d'or célébré à Vancouver

VANCOUVER — Le lundi 25 novembre, à Vancouver, C.-B., eut lieu la célébration du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Gaudry et de M. et Mme Edouard Fréchette. Les quatres jubilaires unissaient leurs destinées à la même messe en 1913 à St-Malo, Man. Mmes Gaudry et Fréchette sont soeurs.

Le R. P. Henri Meek, S.S.S., de la paroisse du St-Sacrement, célébrait une messe d'Action de grâces à l'intention des jubilaires. Tous les enfants des héros du jour étaient présents. Des cantiques de circonstance furent exécutés par le R. F. Hamel, S.S.S.

Un souper de famille fut ensuite servi à l'hôtel Villa de Burnaby. M. Denis Fréchette, fils unique de M. et Mme Edouard Fréchette, agissait comme maître de cérémonies. Le R. P. Meek, présent à la fête, bénit la table après le discours d'occasion, et le toast fut présenté par M. Denis Fréchette.

Etaient présents, M. et Mme Paul Gaudry et leur fille, Peggy (Mme M. Storey), de Portland, Oregon; Annette (Mme James McFadden), de Gunnar, Sask.; M. et Mme Léo Gaudry, de Portland, Oregon; M. Gilbert Gaudry, de Prince Rubert; M. René Gaudry, de Portland; Mme McCrae, de Vancouver; M. et Mme Denis Fréchette, Denise et Louis Fréchette, de Vancouver.

Le dimanche précédent, les jubilaires recevaient de nombreux parents et amis à leur résidence. Ce fut l'occasion de la présentation de plusieurs cadeaux en plus d'une bourse substantielle et de superbes bouquets de fleurs.

Aux deux couples, voeux sincères de bonheur et de longue vie.

Debden

Baptême

Le 17 novembre, Yvan-Raymond, fils de M. et Mme Edgar Cyr, née le 6 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Bonneau, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Au début du mois de novembre, M. et Mme Henri Bilodeau sont allés à Saskatoon visiter leur fils, Florent, étudiant à l'Université, à Courval, leurs fille et gendre, M. et Mme Joseph Marchildon, et à Winnipeg, Man., leur fils, Normand. Ils se sont rendus à Flin Flon, Man., où demeure M. Wilfrid Fortier, frère de Mme Bilodeau.

M. Cléas Duperreault, propagandiste du Service de Sécurité Familiale, est heureux du succès obtenu jusqu'à ce jour dans les paroisses de Victoire et de Debden. Vingt-trois adhésions, dont 16 nouvelles furent recueillies.

Une soirée paroissiale qui eut lieu le dimanche 24 novembre rapporta les recettes de $544.12.

M. et Mme Pamphile Bujold ont eu la visite de M. Jean-Marc Bujold, de l'Aviation canadienne, stationné à Comax, C.-B.

M. Wilfrid Raymond, de Storthoaks, est décédé subitement à Redvers

STORTHOAKS — M. Wilfrid Raymond, pionnier de cette paroisse, est mort subitement chez sa fille, Mme Colleaux, le jeudi 28 novembre. La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de Storthoaks à partir du vendredi soir jusqu'au moment des funérailles qui eurent lieu le samedi matin à 10 h. a.m.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé M. George. La chorale de la paroisse faisait les frais du chant.

Les porteurs actifs étaient MM. Charles Millette, Reed Longphee, Fernand Blérot, Russel et Clarence Yates. Les porteurs honoraires étaient MM. Ernest Dubois, Ernest Gauthier, Peter Longphee, Albert Lapierre, Roméo Tourigny et André Petit.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, deux fils, Roger, de Storthoaks, et Normand, de Saskatoon; trois filles, Béatrice (Mme Henri Colleaux), de Redvers, Simone (Mme L. Stewart), de Moose Jaw, et Sara (Mme Leonard Kyle), de Storthoaks; deux frères, Vital, de Storthoaks, et Donat, d'Antler.

Le défunt était âgé de 78 ans. Né dans l'Est, il fut l'un des premiers colons à venir aider à fonder la paroisse de Storthoaks. Il était très estimé de tous.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: Mme Lloyd Stewart et ses enfants, de Moose Jaw; M. et Mme Normand Raymond, de Saskatoon; du Manitoba: Mme Camille Beaulieu, M. et Mme Benoit Gagné et Mme Louis Dheilly, de Haywood, Mme Arthur Handfield, de Deloraine, et M. et Mme Adrien Bourgeois, de Medora.

Meyronne

Çà et là

M. l'abbé R. Larivière, curé, continue sa visite de paroisse.

M. Ulric Monette passait deux jours à Regina, dernièrement.

Mlle Marie Bouvier, Mme Jeanne Brault, ainsi que MM. Daniel et Raymond Bouvier se rendaient à Calgary pour assister aux funérailles de leur frère et beau-frère, M. Eugène Landry. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. Freynet, de Gravelbourg, en voyage d'affaires à Meyronne et Kincaid, visitait des amis, M. et Mme Louis Girardin.

Prompt rétablissement à Mme Adolphe Lalonde hospitalisée à Kincaid.

Le mouvement d'Action Catholique Rurale à Meyronne a fait ses débuts de la saison nouvelle, la semaine dernière, à Gravelbourg, conjointement avec les équipes de la paroisse cathédrale. La deuxième réunion eut lieu cette semaine chez M. et Mme Gérard Brisebois. On a remarqué beaucoup d'enthousiasme dans les discussions et ceci est dû à l'actualité du sujet de cette année: "Jeunes et adultes vont-ils se comprendre".

Bellegarde

Çà et là

Le dimanche 8 décembre aura lieu l'ouverture officielle et la bénédiction du nouveau presbytère, de 2 h. 30 à 5 h. 30 p.m. Un thé sera servi aux visiteurs. Les hôtesses seront Mmes Roger Wolensky et Georges Gervais; seront en charge du registre, Mmes Marcel Martine et Francis Sylvestre. Tous les paroissiens et les gens des paroisses avoisinantes sont cordialement invités à venir visiter ce nouveau presbytère.

Le Club Newman organisa une intéressante soirée dans la salle paroissiale, sous la direction de MM. les abbés L. Savoie et P. Finnin. Le R. F. Alexis y assistait également et sut intéresser et égayer le groupe de jeunes présents.

Le 30 novembre, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Fernand Perreaux, il y eut messe à leurs intentions et un souper, organisé par leurs enfants et parents, fut servi. Parmi les parents et amis on remarquait M. et Mme Edouard Perreaux, de Regina, et M. et Mme Georges Perreaux, de St-Vital.

M. Richard Moissan, de St-Boniface, visite ses oncle et tante, M. et Mme Félix Sylvestre.

M. Roger Tinant, de Lac du Bonnet, Man., a rendu visite à ses parents, MM. et Mmes Vital, Georges, Albert et Charles Tinant.

M. et Mme Henri Wilvers sont partis visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Lorne Ries, de Regina.

Le 29 novembre, une veillée-surprise à l'occasion du 30e anniversaire de mariage de M. et Mme Georges Magotiaux fut organisée par leurs enfants et aussi par de nombreux parents qui présentèrent aux jubilaires un souvenir ainsi que leurs meilleurs voeux de santé et de bonheur.



"Le Coin des Jeunes"

Savoir accueillir . . .

Dans notre monde moderne où chacun cherche à s'accaparer de la meilleure place, à se prévaloir des préférences dont il profite, bien peu de gens se préoccupent de cette attitude à la fois chrétienne, sociale et humaine qu'est l'accueil. Tout le monde aime à être bien reçu lorsque par affaire ou nécessité il s'adresse à quelqu'un. En effet, y a-t-il quelque chose de plus rebutant que de recourir à une personne qui semble oublier notre présence, ou qui a l'air de se désintéresser de notre requête? Les audacieux peuvent braver mais non sans ressentiment; pour les timides, un mauvais accueil peut les rebuter pour longtemps. Accueillir, à mon avis, est une forme de la charité sociale aussi bien que chrétienne. Il y a tellement de choses et aussi de gens pour qui un accueil spontané peut ouvrir de nouveaux horizons, ou tout au moins entretenir des espérances, de celles dont on a besoin à chaque instant pour accepter le poids du jour et du travail!

Accueillir, c'est bien recevoir . . . mais qui? mais quoi? Voyons un peu. Le pauvre qui tend la main . . . le riche qui raconte ses craintes, l'apôtre qui tend la main au nom des oeuvres pour lesquelles il sacrifie ses loisirs; accueillir aussi les ordres de l'autorité, les changements de situation qui s'imposent parfois à notre insu. Tout cela entre dans cette forme de la charité sociale. Mais de toutes ces facettes de l'accueil que l'on voudrait pratiquer, il faut parfois partir de sa propre expérience pour devenir soi-même accueillant.

Avez-vous déjà reçu de la part d'un supérieur, cette parole d'encouragemnt qui part des lèvres mais qui va droit au coeur? C'est peut-être cet accueil-là qui fait le plus de bien.

Que nous soyons patrons ou simples subalternes, essayons de rendre nos contacts amicaux sans pour cela devenir trop sensible, afin que ceux avec qui nous vivons dans notre milieu familial ou de travail, vivent à leur tour tout ce que comporte d'encouragement et d'espoir, ces deux petits mots si riches de sens: "Savoir accueillir".

Marie DUPUIS.

Pour rire un peu

— Pourquoi ne t'es-tu jamais mariée?

— Je voulais épouser l'homme idéal.

— Et alors, tu ne l'as jamais rencontré?

— Si, mais il voulait épouser la femme idéale.

* * *

Un jeune marié et son beau-père tiennent une conversation entre hommes.

— Figurez-vous qu'hier soir, dit le gendre, je suis rentré du bureau très fatigué et ne désirant qu'un peu de calme et un bon dîner. Votre fille, enfin ma femme, a déclaré qu'elle voulait aller au cinéma. Je lui ai expliqué mon cas très raisonnablement et . . .

— Alors, dit le beau-père avec un gros soupir, comment avez-vous trouvé le film?

* * *

Au moment où l'avion passe au-dessus de l'asile d'aliénés, le nouveau pilote est pris d'un fou rire.

— Qu'y a-t-il de si drôle? demande l'hôtesse de l'air.

— Ah! Ah! Je pense à la tête du directeur de l'asile quand il va s'apercevoir que je me suis évadé!

* * *

Madame à son mari:

— Est-ce vrai que les chats sont des monstres d'égoïsme, de cruauté et d'hyprocrisie?

— C'est vrai, mon minet.

Immaculée Conception

Parmi toutes les vertus de Marie c'est incontestablement la pureté qui tient la première place. Blanche et pure comme un lys, comparée à une tour d'ivoire, Marie est presque toujours appelée la Vierge. Est-ce à dire qu'elle n'est la patronne que des très jeunes filles ou des demoiselles prolongées? Non, je crois que toutes les femmes doivent la réclamer comme protectrice, qu'eles soient de pures jeunes filles, des demoiselles moins jeunes dont la pureté est plus une frustration qu'une aspiration et une inspiration, ainsi que des épouses et mères.

Toutes les femmes peuvent réclamer la protection de Marie, en invoquant sa pureté autant que sa bonté et sa maternité divine. La pureté, c'est un état d'âme, un état d'esprit avant d'être un état du corps.

Pureté ne veut pas dire ignorance, non plus que le refus du mariage et des devoirs qu'il comporte. Au contraire, la pureté qui ne résulte que de rigides barrières n'a pas la valeur de la recherche éperdue de Marie-Madeleine, cette fille perdue et retrouvée qui aspirait de tout son être à la parfaite pureté. L'ignorance est à la pureté ce qu'était le vertugadin des dames du quinzième siècle à la modestie de l'habillement.

On recommande aux Enfants de Marie et aux jeunes filles de se vêtir correctement, de ne pas rechercher les décolletés outrés, les robes collantes et tout ce qui peut provoquer les passions. Mais celle qui mesure du doigt la hauteur du V de son corsage ne fait pas preuve de vertu: elle veut seulement voir jusqu'où elle peut aller pour ne pas être une occasion de péché. Celle qui sera vraiment pure dans son coeur et dans son esprit choisira d'instinct les vêtements qui conviennent sans essayer de friser l'impudeur tout en demeurant dans le cadre de la correction.

Que faire pour enseigner la pureté aux filles? Leur donner un enseignement positif, non fait de défenses et de mesures mais d'une exposition claire de la vérité.

MAMIE.



Du haut des marches de la cathédrale St-Mathieu, à Washington, le petit John F. Kennedy salue comme un vrai petit soldat son papa mort au champ d'honneur, alors que la dépouille du président des Etats-Unis s'éloigne de la cathédrale vers le cimetière national Arlington.

Il est revenu

Par un jour ensoleillé de novembre aux acclamations enthousiastes de milliers d'enfants, le PERE NOEL est arrivé. Que vient-il faire chez nous, ce personnage qui hante l'imagination des enfants tout en favorisant chez les jeunes, des désirs de possession et va jusqu'à leur créer les besoins plus ou moins impérieux?

Sur le parcours du PERE NOEL, les enfants sont accompagnés de leurs parents. Les uns et les autres, emballés par tant de déploiement, suivent la foule et arrivent au lieu désigné, habituellement un grand magasin de la métropole.

J'ai observé, à titre de cliente sans enfant et en me faisant bousculer, le comportement des petits et des grands . . .

— Papa, je voudrais le gros chien en peluche rose qui avait des oreilles qui bougeaient sur le char du Père Noël!

— Mon petit, ce n'est pas encore Noël, il faut attendre. Sois sage, demande cela au vieux Père Noël et dans sa tournée annuelle, il viendra peut-être déposer au pied de l'arbre de Noël, ce beau chien.

— Mais papa, qui lui dira où je demeure?

— Sois tranquille, il connait bien des choses ce vieux-là!

Et l'enfant suivait son père, tiraillé par la foule dense et l'esprit bouleversé par les réponses espérées qui ne viennent pas.

Et la farce annuelle continue. On fait vivre les petits dans un espoir enveloppé d'un tissu de mensonges, leur promettant au nom de ce vieux bonhomme, des choses mirobolantes, coûteuses et qui contribuent à susciter de sérieux doutes chez les petits.

— Dis, papa, qui ouvrira la porte pour que mon chien entre chez nous?

— Tout s'arrangera puisque le Père Noël a toutes les clés?

Et après avoir évalué combien il faudrait que ce papa emprunte pour équilibrer son budget des Fêtes, il passe au comptoir pendant que le petit rêve déjà d'autre chose, et demande;

— Combien pour le gros chien en peluche rose, avec des oreilles qui bougent? . . .

— $22.95, Monsieur . . .

— C'est bien, vous me le livrerez la veille de Noël . . .

Et les deux repartent . . . le père moins riche en monnaie et l'enfant avec un rêve nouveau . . .

Il est à souhaiter qu'une bonne fois, on règle le cas de ce moyen de publicité basé sur la naïveté aussi poussée chez les petits que chez les grands . . . C'est à se demander qui l'est le plus . . .

Marie DUPUIS.

Récompense?

Bien que cette histoire se soit passée en France, elle est vraie, mot pour mot. Un homme arpentait l'avenue à petits pas, profitant du beau soleil. Soudain, un énorme paquet lui tomba dessus. Instinctivement, il l'attrape au vol en refermant ses bras. C'était un petit garçon de 4 ans qui était tombé du deuxième étage. Pour consoler l'enfant, indemne il l'emmena déguster une glace. Quand il ramena l'enfant chez ses parents, il fut très mal accueilli. "Vous lui avez offert une glace, c'est stupide, il risque de recommencer pour en avoir une autre", lui dit la mère.

Prison sans barreau . . .

"Si je peux venir à avoir 21 ans pour être libre" . . . "Si j'avais de l'argent, il y aurait longtemps que j'aurais quitté la maison!"

Ces phrases ne sont pas inventées, elles ont été dites par de vrais jeunes du milieu rural. Et combien d'autres remarques semblables on pourrait noter, que nous avons peut-être entendues nous-mêmes pas bien loin de chez-nous! Il ne s'agit pas ici de trouver des coupables et de les condamner . . . mais de chercher ensemble pourquoi cette situation se retrouve presqu'à tous les "coins de rang", et comment serait possible de faire quelque chose pour ces jeunes qui ont l'impression de vivre dans une famille qu'ils considèrent comme un handicap à leur épanouissement humain et social.

Les jeunes peuvent-ils danser et s'amuser en groupe dans le "salon" de leur maison? Ou les parents ont-ils fait de ce salon un sanctuaire resplendissant de cire . . . pour être regardé et admiré par la tante Ernestine?

"Je ne veux pas faire abimer mon ensemble de salon avec leur twist. J'aime autant qu'ils aillent s'amuser ailleurs".

Des remarques comme celle-ci risquent plutôt d'amener les jeunes à trouver la maison bien embarrassante et pas trop accueillante . . . à en sortir aussitôt qu'une occasion se présente. Ils sont vite attirés par des endroits où on peut sauter, crier à l'aise . . . et où personne n'est là pour rappeler de faire attention aux meubles, au plancher, à la cendre de cigarette, aux draperies, aux plantes en pot, et à tout ce que j'oublie.

Certes, beaucoup de jeunes contribuent aussi à transformer leur maison en prison. Il y a ceux qui ne racontent rien aux parents, ceux qui ne veulent pas qu'on s'occupe de leurs affaires, ceux qui rouspètent aussitôt le pied dans la maison, ceux qui sont toujours contre . . . et beaucoup d'autres.

Si les jeunes exigent certaines conditions pour vivre heureux dans leur famille . . . les parents sont aussi en droit d'attendre une participation des jeunes pour contribuer à rendre la famille plus épanouie, plus ouverte aux besoins et aux désirs de ceux qui y vivent.

C'est dans cette part que parents et jeunes apporteront que se bâtira une liberté saine, solide et acceptée de tous . . . que la "maison-prison" disparaîtra.

Margot DESILETS.

Pour que vos cartes de souhaits arrivent à destination

Perdrez-vous des amis aux fêtes?

Il se peut, si toutes vos cartes de Noël n'arrivent pas à destination. L'amitié éprouve une forte tension quand on envoie une carte à un ami et que l'on n'en reçoit pas une en retour. La tension sera encore plus grande que jamais en décembre quand le facteur harassé fera la livraison de milliards de cartes de Noël.

Plus de 200,000 cartes seront égarées, à cause d'adresses incorrectes ou illisibles; de manque de timbres ou autres erreurs d'envoi, disent les autorités des postes.

Pour vous assurer que vos cartes arriveront là où vous le voulez, veuillez vérifier votre technique sur ces huit points et vous rafraîchir la mémoire, dit Jerlyn Madison, consultant d'écriture de la Sheaffer Pen Co.

1—Envoyer toutes les cartes au moins deux semaines avant Noël;

2—Ecrire ou imprimer lisiblement les adresses avec soin. Prendre son temps;

3—Les adresser avec une plume étanche et de l'encre permanente. Une encre lavable peut barbouiller si exposée à la pluie ou à l'humidité;

4—Mettre les numéros de zones postales;

5—Vérifier les adresses vieilles de plus d'un an. Vérifier toute adresse douteuse. Etre sûr que toutes les adresses sont correctes;

6—Mettre les timbres nécessaires;

7—Mettre les cachets de Noël au dos des enveloppes pour un double sceau. Ne jamais les mettre sur la face de l'enveloppe;

8—Pour poster les cartes en lots de 20 ou plus, les porter à la boîte postale ou au bureau de poste dans un contenant pour éviter de barbouiller les adresses avec les doigts ou l'humidité.

Les faux chemins de l'amour

Le flirt

Le plus souvent, aujourd'hui dans le langage populaire, quand on parle de fréquentation on parle de flirt. Ce que l'on pratique alors, c'est nul autre chose qu'un jeu sentimental où l'on satisfait ses passions sans en retirer aucun profit. Ce que l'on appelle sortir "steady" pour casser deux ou trois mois après, c'est un jeu que l'on fait avec ses sentiments. On se trouve par le fait même à mettre ses sentiments à l'épreuve, on se fait des idées, on se permet des familiarités, autrement dit "on se paye la traite".

Combien de gars et de filles, après avoir passé par toutes ces expériences, sont maintenant dégoûtés de l'amour, pris dans un piège où ils auront de la difficulté à sortir. Ce qui fait qu'ils ne croient plus au bonheur et on dit souvent de ceux-là: ils ont déjà eu une mauvaise expérience. Le flirt est donc une véritable déviation de l'amour humain, car en plus de faire perdre du temps, il trompe et déçoit grandement tôt ou tard ceux qui le pratiquent.

Les fréquentations précoces

Il est absolument normal que vers l'âge de 14, 15, 16 et 17 ans on se sente attirer par l'autre sexe, et c'est loin d'être un mal. Il faut à cette période de notre existence avoir des rencontres entre gars et filles pour apprendre à se découvrir.

Mais il arrive très fréquemment que l'on dévie et que l'on prend la chose tout de suite au sérieux pour s'amouracher aveuglément et s'attacher l'un à l'autre sans savoir dans quoi on s'embarque.

On dit s'aimer et on ne veut rien savoir, les rencontres seul à seul se multiplient et l'on s'encourage à dire que l'on ne peut plus se passer de l'un et de l'autre. Alors on joue le grand amour.

Ça devient vite, souvent, un amour cultivé par du "necking" et tout ce qui peut exciter nos sens au point de ne plus être capable de se raisonner.

Ceux qui se fréquentent trop tôt se limitent par le fait même et perdent leur liberté parce qu'ils ne prennent pas le temps de regarder auteur d'eux, afin de comprendre les comportements des jeunes des deux sexes et surtout pour pouvoir choisir la personne qui peut répondre à leurs aspirations. Il est arrivé que des fréquentations commencées à l'âge de 15-16 ans ont abouti à un mariage non préparé. Et de ceux-là combien sont malheureux lorsqu'ils se sont rendus compte qu'il n'y avait pas seulement le "feeling" qui comptait pour s'acheminer vers le chemin du bonheur et qu'il servait beaucoup plus à désunir les foyer qu'à les unir.

Pourtant combien ne voit-on pas de jeunes aujourd'hui se laisser prendre au piège, même si cette pratique de fréquentations précoces est une garantie pour ne pas réussir à être heureux dans le mariage. Ce sont des jeunes qui ne sont ni physiquement, ni psychologiquement, ni moralement, ni spirituellement, ni financièrement capable de le réaliser.

Que faut-il penser de ces fréquentations précoces qui sont une autre déviation aux vrais chemins de l'amour.

Qu'allons-nous faire?

J. SIMONEAU,
J.O.C.,
Montmagny, Qué.

Charades

Mon premier est le lieu où s'ancrent les navires
Mon second est un pronom
Mon troisième est une maladie
Mon tout est un pays d'Europe.

* * *

Mon premier est un aliment
Mon second est la fête qui suit le oui
Mon troisième est un vieux cheval
Mon tout est un animal d'Asie qui n'a qu'une défense.

Réponses

Port-tu-gale: Portugal.
Riz-noce-rosse: rhinocéros.

La F.A.O. en audience pontificale

ROME — Le pape Paul VI a reçu en audience, dans la Salle du Consistoire, les délégations participant à la 12e conférence mondiale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O.) et leur a adressé un discours en français.

Le Souverain Pontife a notamment déclaré: "En vous souhaitant ici la bienvenue, nous ne pouvons commencer notre discours sans parler de la mort tragique du Président des Etats-Unis, John Fitzgerald Kennedy".

Evoquant l'activité de ses auditeurs, le Pape a dit: "Nous sentons avec une acuité douloureuse, monter jusqu'à nous l'appel au secours qui s'élève de ces immenses régions du globe où les peuples en voie de développement attendent de leurs frères plus fortunés l'aide qui les sauvera".

Après avoir rappelé que ses prédécesseurs avaient marqué le plus vif intérêt pour l'activité orientée vers le bien des hommes de la F.A.O., que Jean XXIII avait voulu appuyer les campagnes de cet organisme en les mentionnant dans son encyclique "Mater et Magistra", Paul VI a poursuivi: "L'appel au secours, vous l'avez entendu et vous avez mis en oeuvre les moyens d'y répondre".

Entorse au bilinguisme

Non seulement le mot "cents" sera-t-il supprimé de même que tout signe de valeur monétaire, mais encore le ministère des Postes vient-il de décider que les mots "Postes-Postage" qui figuraient sur tous les timbres émis au Canada, seront retranchés à partir de l'année prochaine.

Il faut se demander si ce n'est pas là, de la part du ministère des Postes, une simple façon de passer à côté du problème du bilinguisme au Canada. Ignorer un problème, ce n'est pas la façon la plus sûre de le régler. Ni la plus correcte. Il serait peut-être bon de signaler le cas à la commission Laurendeau-Dunton.

Dans sa hâte de débarrasser les timbres de tous les éléments qui peuvent l'encombrer, le ministère va peut-être un peu loin. M. Denis a pris soin de préciser que le mot "CANADA" sera conservé, n'exigeant aucune traduction. Mais si cette politique d'élimination est poussée juste un peu plus loin, le timbre idéal pourra se présenter sous la forme d'un simple carré de papier marqué "CANADA 5".

Les premiers timbres bilingues du Canada parurent en 1908, à l'occasion du tricentenaire de la ville de Québec. Et encore n'étaient-ils que partiellement bilingues. Une série de huit timbres commémoratifs parurent alors avec quelques inscriptions en français se rapportant à l'illustration donnée, soit "L'Abitation de Québec", "Québec en 1700", "Partement pour l'Ouest" et "Arrivée de Cartier à Québec". Mais il fallut attendre encore à 1927, à l'occasion d'une série de timbres commémorant la Confédération, avant d'avoir des timbres entièrement bilingues.

Au Parlement, une dure bataille qui n'est point sans rappeler celle des chèques-bilingues d'aujourd'hui, avait été livrées pour obtenir que les timbres-poste soient émis dans les deux langues officielles du pays.

Aujourd'hui, d'un trait de plume, un ministre d'expression française supprime tout l'aspect bilingue que nos timbres pouvaient avoir. Peut-être est-il symbolique que l'un des premiers timbres à être touchés par cette nouvelle politique doive être justement consacré à l'unité canadienne.

Denis MASSE.
(La Presse)

Que faire si . . .

Vos parents ne sont pas là; tout allait bien et, soudain, l'imprévu, qui sans être très grave, demande une tête bien organisée et des réflexes. L'un de vos frères est malade . . . à vous de prévoir et de savoir agir.

Demandez à votre mère le numéro de téléphone de son médecin habituel. Marquez-le sur votre carnet et sur un bloc à côté du téléphone. C'est lorsque tout va bien qu'il faut s'équiper pour le pire.

Sachez le numéro des pompiers. Cherchez-le dans l'annuaire, notez-le soigneusement car c'est eux qu'il faut appeler s'il y a une fuite de gaz qui risque de vous intoxiquer, une personne évanouie à ranimer, etc.

En cas d'urgence, une brûlure grave, appelez immédiatement le médecin et, en attendant les secours, enveloppez le brûlé dans un drap propre.

Si quelqu'un a avalé un poison, appelez le médecin et essayez tout de suite de le faire rendre en attendant.

Ayez sous la main quelques médicaments simples et une pharmacie d'urgence que votre mère vous procurera mais qui doit comprendre: un thermomètre, du coton, des compresses, des pansements adhésifs, deux ou trois bandes de crêpe élastiques.

Soulagez les petits maux grâce à du charbon végétal pour les troubles intestinaux, des poudres stomachiques (genre bicarbonate, bismuth) pour les mauvaises digestions, de l'aspirine pour les migraines, maux de dents, etc., un désinfectant (type mercurochrome) pour les genoux écorchés et les petites coupures.

N'hésitez jamais à appeler le médecin si la fièvre montre au-dessus de 100°. Vous n'avez pas l'expérience de vos parents et il est préférable qu'il se dérange pour une petite angine que de risquer de passer à côté d'une maladie grave dont les premiers symtômes vous semblent bénins.

Vous aurez toujours raison, si vous trouvez votre frère ou votre soeur, anormalement rouge, en transpiration, toussotant ou simplement très fatigué, de le coucher en rentrant de classe, de lui faire prendre sa température (première indication à donner au médecin), lui donner une bonne tisane très sucrée, tilleul de préférence qui a un effet calmant, de le laisser bien au chaud avec une bouillotte aux pieds et de le laisser à la diète en attendant le médecin. Si vous lui donnez un cachet d'aspirine, ne manquez pas de le signaler à votre médecin car celle-ci faisant souvent baisser la fièvre et, soulageant passagèrement les maux, peut modifier l'état du malade et fausser le diagnostic.

Le bonheur et la dignité d'un peuple dépendent de la valeur morale des individus qui le composent. — CHANNING.

VIENS-T'EN

Laisse derrière toi la cité turbulente
Et n'en regrette pas le confort énervant,
Ni les soirs de gala, ni la table opulente
Où se perd le meilleur des forces bien souvent

Viens-t'en goûter un peu de bonheurs moins factices!
Les vergers sont fleuris et leur parfum t'attend!
L'eau berce la chaloupe et t'offre ses délices,
Les oiseaux font leurs nids et t'appellent. Viens-T'en!

Alphonse DESILETS.

La chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour jeune travailleuse,

La JOC — un corps représentatif

Comme on l'a vu, la JOC a pour mission de transformer les jeunes travailleurs afin de leur faire réaliser leur vocation humaine et divine. Cette transformation ne peut être efficace sans la collaboration active des organismes sociaux. Donc le travail de base se fait lorsque les jeunes découvrent les problèmes de leurs camarades. Cette découverte étant faite en équipe, on y cherchera les solutions possibles. On pourra alors s'adresser à un organisme pour lui faire voir les problèmes et les difficultés des jeunes travailleurs et réclamer l'action de cet organisme. La JOC doit à l'occasion se faire le porte-parole des jeunes auprès de l'opinion et des organismes sociaux, parfois suppléer à leur inertie et de toute façon collaborer à leur action en autant que la chose est possible.

Le rôle de la JOC consiste donc à découvrir et à faire connaître les problèmes des jeunes travailleurs, ceux qui nuisent à leur vie chrétienne. Elle aide les jeunes travailleurs à réaliser les solutions qui sont en leur pouvoir, et elle invite les organismes adultes à jouer le rôle qui leur revient.

Cette année surtout, alors que le programme d'action catholique porte sur les relations jeunes et adultes, nous invitons tout spécialement les adultes et les parents à collaborer avec nous pour que petit à petit, les jeunes réalisent pleinement leur mission de chrétiens, fils de Dieu.

Bulletin social

Merci! Merci! Merci! à tous ceux qui ont aidé à faire de notre Festival de Paris un réel succès.

A Gertrude, Claudette, Lorraine, Marjolaine qui ont si bien chanté "Le bleu de l'été" et "Qu'il fait bon vivre".

Aux gars: Serge, Raymond, Roger, Daniel et Gerry qui nous ont aidé à poser les décorations, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont aidés à les enlever.

A nos invités d'honneur, M. et Mme Benoit Lambert, qui ont témoigné un réel intérêt aux jeunes. M. Lambert est vice-président du Cercle Ouvrier St-Joseph.

Et enfin à tous ceux qui ont assisté à la soirée. J'espère que vous vous êtes bien amusés.

N'oubliez pas la prochaine soirée, organisée par les filles de la paroisse du Précieux-Sang, le dimanche 8 décembre au Club St-Vincent, sur la rue Kenny. Comme Marjolaine a si bien dit: "Vous êtes tous invités, amenez vos amis".

Les ennemis de l'amour

Ayez l'oeil ouvert sur les pires ennemis de l'amour. 1) L'égoïsme. Il tue l'amour. Le plus dangereux adversaire de l'amour est l'amour de soi. Dès qu'on commence à rechercher son plaisir, il n'y a plus d'amour possible.

2) L'orgueil: L'amour exige des sacrifices pour le bien commun, le bien des êtres aimés. Pour cela, savoir excuser, pardonner, oublier des bêtises, sacrifier ses opinions, ses petites vanités personnelles, tout cela est indispensable. Que d'amours brisés, de foyers malheureux, à cause de l'orgueil! L'orgueil dessèche le coeur, empêche de chercher le bien de l'autre . . .

3) La jalousie. La jalousie empêche la confiance réciproque, engendre les chicanes, tue l'amour à sa façon elle aussi.

Comme vous le voyez, l'amour a ses exigences pour se maintenir, se développer et résister à toutes les intempéries de l'existence. C'est une plante délicate, réclamant soins, attentions, efforts de tous les jours, de toutes les heures.

Le risque n'est pas d'aimer trop, mais d'aimer mal.

Dieu nous parle à travers les événements

Dieu nous appelle aussi à travers les événements bons ou mauvais. Il s'agit de savoir s'interroger devant chaque événement de notre vie. Que me veut-Il par cette circonstance? Est-ce que je cherche son plan? Comment dois-je répondre à ce message pour vraiment accomplir la volonté de Dieu? Toutes ces questions aiguisent notre foi. Ce qui nous empêche souvent de la reconnaître et de recevoir son message c'est que notre foi est trop faible et notre vie trop humaine. Donc essayons par les événements de monter jusqu'au Maître. Ex., après tant d'efforts, cette soirée a été un fiasco. Est-ce que je dois me révolter et me décourager ou demander au Seigneur ce qu'il veut me faire réaliser par cette déconvenue? peut-être plus d'humilité, une plus grande attention aux autres. N'est-ce pas l'occasion de me tourner vers Lui et Lui demander de me guider, de ne pas me laisser seule, d'être toujours là? C'est ça le reconnaître.

Nouvelles sportives

Le broomball s'organise dans la paroisse, pour les gars et les filles. Les filles intéressées à jouer peuvent contacter Claudette Pelletier au local scout le mardi soir.

On demande aux gars qui veulent faire partie d'une équipe de se rendre au Cercle St-Thomas dans le soubassement de la cathédrale le lundi à 7 h. 30 p.m., ou le jeudi soir à 9 h.

Méli-Mélo

Félicitations à Diane Barnabé et à Jules Manaigre qui ont gagné les prix de présence au Festival de Paris.

Impressions de Robert Lapointe sur la soirée: "Tout le monde est très amical. Les décors sont formidables. Vous venez une fois, vous voulez toujours revenir."

Les filles ont dépassé les gars encore. Nous étions plus de 150 à la soirée. Qu'en dites-vous les gars?

A la semaine prochaine.

CLAUDINE.

Il faut rapatrier la documentation sur l'histoire du Canada français

MONTREAL — M. Marcel Trudel, directeur de l'Institut d'histoire du Canada de l'Université Laval, a exprimé l'avis qu'il importe pour la connaissance de l'histoire du Canada français que l'on fasse d'abord l'inventaire des sources d'information disponibles en ce domaine.

Interrogé à l'issue d'une première rencontre d'universitaires avec les membres du comité du programme d'études sur le Canada français que l'Université McGill vient de créer, M. Trudel a soutenu qu'un nombre considérable de documents de toute sorte sur le Canada français sont actuellement éparpillés dans le monde et notamment aux Etats-Unis.

"Nous avons dans la province de Québec, a-t-il dit, des fonds d'archives assez bons. Il y a aux Etats-Unis un nombre considérable de documents de toutes sorte pouvant compléter nos connaissances des faits relatifs à notre histoire. Il y en a également en France et dans d'autres pays."

Selon M. Trudel il y aurait lieu de localiser ces documents, de les reproduire sur microfilms et de créer un vaste centre d'information.

Ce dépôt d'archives devrait-il être aménagé à l'Université de Montréal ou à l'Université Laval (dans une institution de langue française) ou à l'Université McGill (maison d'enseignement de langue anglaise?).

La réponse de M. Marcel Trudel est très nette.

"Peu m'importe! C'est une question de connaissance de l'histoire. Ce n'est pas une question de nationalisme. Si l'Université McGill est en mesure de créer un tel centre d'information, je ne vois pas pourquoi je m'y opposerais."

M. Marcel Trudel s'élève d'ailleurs contre la méthode d'enseigner l'histoire en faisant du patriotisme, du nationalisme ou de la religion.

"L'enseignement de l'histoire, dit-il, est une discipline scientifique qui doit s'appuyer sur les connaissances du passé. Cet enseignement sera bon dans la mesure où des préoccupations d'ordre nationaliste n'entreront pas en ligne de compte."

Histoire "véridique"

Pour M. Marcel Trudel, ce ne sont pas les rencontres entre enseignants de langue française et anglaise qui aplaniront les difficultés que font naître les interprétations différentes de l'histoire.

"Il faut tout simplement s'appliquer à faire de la bonne histoire."

M. Marcel Trudel est-il en faveur d'un manuel d'histoire unifié à travers tout le Canada?

"Je ne crois pas aux recettes rassemblées dans un seul volume. Que l'on enseigne une histoire vraie, conforme à ce qu'une documentation érudite nous apporte et le problème n'existera plus . . . On a trahi l'histoire pour faire valoir des idées."

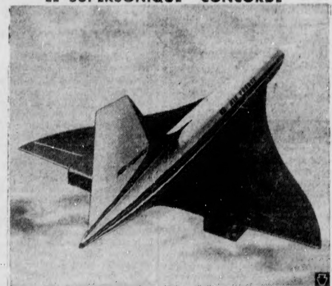
La gaieté

Un beau "bonjour" enjoué à maman, papa et au reste de la famille commencera merveilleusement votre journée et leur permettra également de bien commencer la leur. Et si quelqu'un vous demande pourquoi vous êtes si gaie, dites-leur:

"Il fait si beau ce matin" ou "la pluie dégage une odeur de fraîcheur et les nuages font de jolis dessins dans le ciel. Il fait bon vivre aujourd'hui!"

Une telle attitude ouvrira certainement les yeux de chacun autour de vous. Comment pourra-t-on résister à votre enthousiasme?

LE SUPERSONIQUE "CONCORDE"



L'avion à réaction supersonique Concorde sera le successeur de la fameuse Caravelle, première grande réalisation française de l'aviation à réaction, devenue un des avions des plus populaires au monde. Air France a transporté à elle seule depuis cinq ans plus de six millions de passagers à bord de sa flotte de 40 Caravelle, la plus importante qui soit.

La construction du quadriréacteur Concorde sera le résultat du travail conjoint des sociétés françaises Sud Aviation et Marcel Dassault et de la British Aircraft Corporation.

Il est prévu que l'appareil prototype effectuera son premier vol pendant l'été de 1966 et que le service passager régulier sera inauguré en 1969. A 1450 milles à l'heure, les supersoniques Concorde d'Air France effectueront le vol Montréal-Paris en deux heures et 30 minutes.

Concorde sera d'un calme et d'un confort exceptionnels pour les passagers puisque, comme dans le cas de Caravelle, les réacteurs seront placés à l'arrière de la cabine. D'une longueur de 169 pieds, 11 pouces, l'appareil aura une envergure de 77 pieds, 1 pouce. Les 104 passagers seront répartis en 26 rangées de quatre fauteuils.

La propulsion sera obtenue par quatre réacteurs Bristol Siddeley MK593, montés par paires sous la voilure, à peu près à mi-envergure de l'aile delta à flèche évolutive. Le supersonique franchira le "mur du son" à une altitude de 39,000 pieds et atteindra sa vitesse de croisière à 53,000 pieds pour arriver à 63,000 peids en fin de parcours.

Air France a marqué son intérêt vis-à-vis de cet avion dès le début de sa réalisation et, tout comme dans le cas de la fameuse Caravelle, la ligne française joue aujourd'hui un rôle important dans le développement de Concorde.

Perspectives chrétiennes sur l'adoption

LUXEMBOURG — Parents adoptifs, médecins, juristes, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs, prêtres, religieuses, appartenant à douze pays différents, se trouvaient réunis en Congrès à Luxembourg, au début du mois de novembre, sous l'égide du Bureau international catholique de l'enfance, pour étudier les "perspectives chrétiennes sur l'adoption".

Ce fut, dans le monde catholique, le premier Congrès consacré à ce thème, le premier essai de définir une doctrine relative à cet important problème humain et social. Les idées formulées, en conclusion des travaux, bien qu'elles ne puissent évidemment pas engager l'Eglise officielle, n'en feront pas moins leur chemin dans la communauté catholique.

Les organisateurs du Congrès avaient reçu, sous ce rapport, un précieux encouragement de la part du Saint-Siège qui avait détaché un représentant officiel en la personne de Mgr Pedroni, observateur permanent auprès de l'UNESCO, porteur d'un message de la signature du cardinal secrétaire d'Etat. Il y est notamment dit: "Sa Sainteté, souhaitant la continuation des efforts du Bureau international catholique de l'enfance en vue de dégager une doctrine catholique en ce qui concerne les problèmes posés par l'adoption, encourage paternellement tous promoteurs de la législation en faveur de l'enfance abandonnée et de la jeunesse menacée, ainsi que les familles adoptives . . ."

Pour la première fois aussi, une réunion catholique a abordé le délicat problème du facteur religieux et interconfessionnel dans le domaine de l'adoption. Les conclusions s'inspirent d'une largeur d'idées bien conforme à l'esprit conciliaire qui anime en cette époque la chrétienté catholique: il n'y a pas de doute qu'elles trouveront un écho bien au-delà de l'Eglise de Rome. Espérons que les autorités civiles, à leur tour, ne resteront pas insensibles à cet appel au respect des valeurs religieuses engagées dans l'adoption.

De ces conclusion et voeux, nous retiendrons ici précisément ceux de la Commission ayant traité des problèmes internationaux et interconfessionnels posés par l'adoption.

I. Principes

1. Problèmes internationaux

Approbation des principes de base suivants, qui tiennent compte des conclusions, en 1960, du colloque de Leysin:

a) L'adoption est le moyen le plus complet pour redonner à un enfant privé de sa famille naturelle le milieu familial dont il a besoin.

b) Les parents adoptifs doivent être recherchés dans toute la mesure du possible dans le pays d'origine de l'enfant ou dans les pays limitrophes. (Ce principe est spécialement d'application dans les pays de faible étendue.)

2. Coordination entre les oeuvres catholiques d'adoption

a) Une Fédération au plan international des oeuvres catholiques d'adoption est considérée comme une nécessité.

b) Une action efficace des oeuvres ainsi fédérées suppose, de leur part, l'établissement de liens, aux plans national et international, avec les organismes catholiques de préservation de l'enfance.

c) Le B.I.C.E. pourrait être chargé de faciliter la recherche des voies et moyens d'un tel regroupement au plan international. Il est également suggéré, dans ce dessin, aux oeuvres catholiques, de prendre contact avec les instances nationales, telles que l'organisation Caritas.

3. Problèmes interconfessionnels

a) La Commission considère comme d'une extrême importance le respect, par les organismes d'adoption, de l'appartenance de l'enfant à une communauté spirituelle.

b) De même la volonté librement exprimée par la mère naturelle de voir son enfant élevé dans une religion déterminée constitue un impératif moral à respecter.

c) L'attitude en faveur de l'adoption doit être inspirée par le bien supérieur de l'enfant et non par des motifs de prosélytisme.

d) L'existence d'une liaison entre organismes d'adoption des différentes confessions religieuses, attachés aux principes ci-dessus, ainsi que les possibilités multipliées d'adoption d'un pays à l'autre paraissent de nature à faciliter la solution de ces délicats problèmes interconfessionnels.

II. Voeux de la Commission

1. L'entente à la coopération entre les différentes oeuvres au plan confessionnel ou interconfessionnel ne devrait pas se limiter aux strictes questions religieuses, mais comporter aussi un échange d'information sur les questions législatives et celles relevant de la compétence professionnelle.

2. Etant donné l'importance pour l'enfant d'une vie familiale, la Commission attire l'attention sur le danger qu'il y aurait d'abandonner la perspective de l'adoption au cas où celle-ci apparaîtrait impossible dans le pays d'origine, faute de candidature d'adoptants catholiques.

La Communauté catholique universelle est là pour pallier le cas échéant les difficultés des Communautés catholiques nationales, mais il est à souhaiter, dans le cas des enfants ayant atteint un certain âge, que la mentalité et l'orientation culturelle déjà acquises par l'enfant soient loyalement respectées.

3. La Commission souhaite une large information des communautés religieuses sur l'adoption, en même temps qu'elle constate avec satisfaction l'ouverture de plus en plus grande des Instituts religieux à ce problème.

4. Dans le cas où l'enfant adoptif a déjà été baptisé, la Commission souhaite que les nouveaux "parrains" choisis par les parents adoptifs soient reconnus tels par l'Eglise, à l'occasion d'une cérémonie religieuse.

Billet du vendredi

CET AUGUST DERLETH QUI DEVRAIT ÊTRE DERLET

Spécial à La Liberté et le Patriote

On a rapporté un mot d'August Derleth, qui est à faire son tour de presse.

Derleth, écrivain américain, est un romancier du Wisconsin qui a domicile dans la ville de Madison, capitale de l'Etat.

Sauf erreur, il est d'origine française et l'ancêtre de sa famille aurait eu nom Derlet.

Journaliste à ses heures, par nécessité de manger et nourrir les siens, il assume les responsabilités de critique littéraire dans un quotidien.

Il n'y a pas si longtemps, les circonstances l'amenèrent à présenter et analyser un ouvrage dont il est lui-même l'auteur.

Il eut pu s'en abstenir, confier la tâche à un autre, mais il ne le voulut pas.

Il s'agissait d'un roman, **The Shadow in the Glass**, et il y alla, en conclusion finale, des lignes suivantes:

"C'est l'opinion de l'auteur, aussi bien que du critique, que voilà une oeuvre beaucoup trop longue et insipide."

Derleth est un homme qui ne s'illusionne pas sur lui-même.

• • •

Il a aujourd'hui 54 ans.

Il est, dans son coin de pays, un militant du régionalisme littéraire, à la fois théoricien et ouvrier pratique.

Il publia à lui seul, sur le Wisconsin, assez d'oeuvres pour remplir un rayon de bibliothèque ou deux: poèmes, romans, nouvelles, essais géographiques et biographiques.

Il donna longtemps des cours à l'Université du Wisconsin, sur la littérature régionaliste des Etats-Unis, et il publia sur le sujet une étude basée sur ces cours, qu'il intitula **American Regional Literature** (Arkham House, Sauk City).

Quelques-uns de ses romans: **Still is the Summer Night** (1937), qui traite de l'histoire du Wisconsin, entre les années 1882 et 1885;

Wind over Wisconsin (1938), ou de la guerre contre le chef indien Black Hawk et ses braves, période de 1830-1840;

Restless is the River (1939), scènes de la vie rurale et aventures du comte Augustin Haraszthy, dans le Wisconsin de 1839-1850;

Bright Journey (1940), origines du modeste village qui deviendra la ville de Prairie-du-Chien.

• • •

Ce dernier ouvrage offre un intérêt particulier pour nous.

L'auteur y rappelle, en marge de la carrière d'Hercule Dousman, l'abandon graduel d'une région par les Canadiens d'origine française.

Nous sommes à l'époque de la traite des pelleteries et Dousman accepte de diriger, à Prairie-du-Chien, le poste de cette **American Fur Company** qui appartient à John-Jacob Astor.

Il se rend compte, après quelques années, que le commerce des fourrures ne saurait se maintenir et il sent que son village va devenir un centre d'expédition de blé.

Il achète de vastes étendues de terre, où accourent les colons déterminés à convertir la forêt en établissements agricoles.

Le village naissant se transforme en ville, les Indiens et les bêtes sauvages s'éloignent, les trappeurs canadiens-français se consacrent à la culture du sol ou s'en vont, en quête de nouveaux territoires de chasse.

Comme nombre d'ouvrages du genre, ce roman de Derleth paraît plus convaincant sous l'angle historique que sous le littéraire.

On y trouve cependant une reconstitution vivante des moeurs, des initiatives, des espoirs d'une région.

Derleth est l'auteur de romans policiers, signés d'un pseudonyme, mais c'est là une autre histoire. Quand la littérature ne nourrit pas son homme!

L'ILLETTRE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

On dit que le vin, ou l'alcool, délient la langue, chassent la timidité et stimulent la gaieté. C'est incontestable, à condition qu'on soit bien maître de sa soif. Car, si un peu de vin donne de la joie, beaucoup de vin rend triste et malheureux. Si ce n'était que cela! Mais l'abus de boisson est à la source de beaucoup de sottises. La plus grande erreur que peuvent faire les parents c'est d'offrir de l'alcool aux adolescents. Les garçons n'osent refuser parce qu'ils craignent de n'avoir pas l'air viril. Et les jeunes filles, cherchant à plaire, trempent leurs lèvres dans les coupes. Quand on offre de l'alcool à celui qui, tout à l'heure, conduira une automobile sur les routes glacées, c'est plus qu'une erreur . . . cela peut devenir un crime.

✦ ✦ ✦

Les gants de chamois ne raidiront pas après le lavage si l'on ajoute à la dernière eau de rinçage un filet d'huile d'olive.

✦ ✦ ✦

— Voici, papa, la facture de mon collège.

— Je ne croyais pas que les études coûtaient si cher!

— Et pourtant, tu sais papa, je suis un de ceux qui étudient le moins.

✦ ✦ ✦

Enveloppez-vous dans une blouse bien fermée, et entourez-vous la tête d'un foulard lorsque vous préparez des fritures, du poisson, etc.

✦ ✦ ✦

En quittant vos vêtements, suspendez-les à un cintre et mettez-les de temps à autre à l'air pendant toute une nuit. L'humidité efface les faux plis et vous évitera des repassages.

✦ ✦ ✦

Les femmes de toutes les époques et de tous les pays ont toujours raffolé des bijoux. Les femmes d'aujourd'hui ne se comportent pas autrement. Elles continuent la vieille tradition. Ce n'est pas une question d'âge. Ce n'est pas une question de moyens pécuniers. Il y a des bijoux pour tous les prix, pour toutes les bourses.

✦ ✦ ✦

Le jus de citron avec l'huile d'olive est bien préférable au vinaigre pour assaisonner la salade; il faut mettre parts égales.

— Qui est le chef, ici, vous ou moi?

— Hélas! ce n'est pas moi.

— Alors, pourquoi vous permettez-vous de dire tant de sottises?

✦ ✦ ✦

En voyage, envelopper la bouteille de bébé dans du papier d'aluminium. Vous constaterez qu'elle demeurera chaude très longtemps.

✦ ✦ ✦

Le comportement des enfants dépend de l'exemple que leur donnent les parents. Si Papa et Maman n'ont pas trop de respect pour la vérité, Jeannot ne comprendra pas la différence entre le mensonge et la vérité.

✦ ✦ ✦

Dites à une jeune veuve que le noir lui va bien, elle sera à moitié consolée.

Guy Dupréhault.

✦ ✦ ✦

L'opportunité est le caractère de ce qui est opportun, c'est-à-dire à propos. Ce n'est pas une occasion. Il est donc juste de dire: "Nous considérons l'opportunité de faire cet achat maintenant", mais il est incorrect de dire: "Il a laissé passer une belle opportunité". Ne nous laissons donc pas influencer par ce mot opportunity, qui est employé en anglais à la moindre . . . occasion!

✦ ✦ ✦

Saviez-vous qu'il meurt deux personnes par seconde et que la moyenne de la vie humaine est de 51 ans.

Scallopini de filets de poisson

- 1 livre de filets de poisson, détaillés en portions
- ¼ tasse de farine
- ½ c. à thé de sel
- ¼ de c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de paprika
- 2 oignons moyens
- 4 piments verts
- ⅓ de tasse de beurre ou de margarine
- *¼ de tasse de sherry

Mélanger farine, sel, poivre et paprika; passer chaque filet dans ce mélange de façon à les fariner de chaque côté. Couper les oignons en anneaux, et chaque piment en huit. Faire fondre le beurre ou la margarine dans une grande poêle. Ajouter oignon et piment et faire sauter jusqu'à ce que tendres mais encore un peu croustillants, soit cinq minutes environ. Enlever oignon et piment et placer les filets dans la poêle; les faire frire juste le temps qu'il faut pour les dorer légèrement de chaque côté. Ajouter oignon, piment et sherry. Laisser cuire, à couvert, de quatre à huit minutes, ou jusqu'à ce que le poisson s'effeuille facilement sous la dent d'une fourchette. Pour 3 ou 4 personnes.

* On pourra remplacer le sherry par 2 c. à table de jus de citron étendu de 2 c. à table d'eau.

C'est l'Avent

Comment nous préparons-nous à faire naître Jésus dans notre coeur dans la nuit de Noël?

Le temps de l'Avent qui est une époque de sainte préparation aux grâces spéciales de Noël, qu'est-il pour nous?

—Des sorties énervées dans les magasins? . . .

—Une occasion de dépenses luxueuses pour satisfaire notre vanité?

—Une plus grande préoccupation des choses matérielles, du boire et du manger?

—Une époque de grande agitation dans les exercices violents de sports d'hiver?

—Ou peut-être même, une époque de péchés et d'apostasies du bon Dieu par le blasphème, l'intempérance, l'impureté? etc.

Oh! le triste temps de l'Avent qui prépare un si triste Noël!

Notre Avent, que devrait-il être?

Si nous avons mal commencé notre Avent reprenons-nous!

Entrons dans l'esprit de l'Eglise. Il est l'esprit même de Dieu.

N'est-ce pas qu'il y a du vide dans votre âme? C'est parce que vous sortez trop de vous-même! Vous avez peur de vivre silencieusement avec vous, et de faire vivre Dieu en vous, avec vous!

Regardez la Vierge. Elle est toute remplie de son Dieu. Le monde n'est rien pour elle; elle a tout en son âme et en son coeur.

Durant ce saint temps de l'Avent, fuyez les bruits du monde moderne et ses mille énervements. Calmez-vous! . . .

Sachez entrer dans le sanctuaire de votre âme.

Purifiez-vous; Priez, mortifiez-vous! Communiez!

Le bonheur est simple! Il est en vous, si Dieu vit en vous, avec vous.

Dites et redites, tout ce temps de l'Avent:

"Venez, divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés
Venez, source de vie,
Venez! Venez! Venez!"

Et votre Noël sera un beau et joyeux Noël!

Père PASCAL, O.F.M.

Les femmes catholiques pensent pouvoir apporter une contribution positive au Concile

ROME — Mlle Maria del Pilar Bellosillo, 49 ans, de Madrid, en Espagne, présidente générale de "L'Union Mondiale des Organisations féminines catholiques", a déclaré au Divine Word News Service que des auditrices au Concile oecuménique pourraient apporter une contribution positive, et seraient très qualifiées pour transmettre le message du Concile à toutes les femmes du monde. Mlle Bellosillo dit que cette organisation internationale représente 36 millions de femmes catholiques, dans des organismes affiliées en chaque continent, qui toutes sont profondément intéressées par les problèmes et les solutions discutées et proposées par le Concile oecuménique.

"Nous n'aurions jamais pensé à une présence de femmes dans l'Assemblée conciliaire, dit-elle, si des hommes catholiques n'avaient pas été désignés comme auditeurs au Concile. Mais avec la présence des hommes, il est normal que des femmes aussi soient présentées."

Mlle Bellosillo dit que les auditrices seront un lien et comme un pont dans les deux sens entre le Concile et les femmes du monde entier. "Les auditrices, hors les sessions publiques, peuvent présenter et expliquer les conceptions des femmes catholiques sur les problèmes brûlants du jour, et elles peuvent transmettre aux femmes catholiques, dans un langage compréhensible, les solutions du Concile à ces problèmes".

L'Union Mondiale des Organisations féminines catholiques a, de sa propre initiative, envoyé des suggestions touchant les problèmes féminins aux Commissions préparatoires du Concile, et, plus tard, elle a pris contact avec plusieurs commissions pour une ultérieure information. "Cet échange, dit-elle, deviendra beaucoup plus direct avec des auditrices au Concile".

"Dans l'éventualité où des femmes seront, quelque jour, admises au Concile, dit-elle, notre organisation a déjà soumis des propositions détaillées au Concile sur la manière dont les femmes pensent pouvoir participer avec profit".

Mlle Bellosillo signala que, "comme présidente de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques, je désire dire clairement qu'il n'est aucunement de notre intention d'imposer notre présence au Concile. Ce serait contraire à notre esprit. Ce que nous voulons, c'est simplement exprimer nos vues, en filles dociles à l'Eglise, et nous espérons maintenant que les autorités compétentes prendront la décision qu'elles estiment la plus opportune".

Mlle Bellosillo pense que trois catégories de femmes catholiques peuvent être utilement représentées au Concile: "En première place, les religieuses des communautés contemplatives et actives, à cause de leur exceptionnelle contribution à la vie de l'Eglise aujourd'hui". Les deux autres catégories seraient les personnalités notables du monde féminin catholique et les dirigeantes des organisations féminines internationales: "toutes deux sont en position de présenter au Concile le panorama mondial des problèmes concernant les femmes, non seulement dans la sphère de la famille, mais aussi dans la vie culturelle, sociale, professionnelle, civique et politique".

Ne lancez aucun objet d'un véhicule

Il est interdit de lancer en quelque endroit que ce soit n'importe quel objet, bouteille, etc., d'un véhicule en mouvement ou arrêté sur la voie publique ou le long de la voie publique, rappelle "Prudentia". On a constaté que certains occupants de véhicules automobiles, et même des conducteurs non seulement consomment des boissons ennivrantes, mais jettent le contenant sur la voie publique, au risque de blesser un autre usager. Cette pratique condamnable semble être assez fréquente et la loi prévoit des sanctions sévères pour les contrevenants.



Q. — Nous désirons avoir quelques renseignements sur la Martinique, surtout la ville de St-Pierre. Le climat est-il salutaire? Le coût de la vie, logement compris, moins élevé qu'ici? Vos connaissances fort nombreuses, soutenues par votre charité, me font espérer une réponse qui obligera.

F.R.M.C.S.

R. — Comme votre question est d'intérêt général je réponds directement par le Courrier. Comme la Martinique fait partie des petites Antilles son climat est semblable à celui des autres îles de la mer des Caraïbes. Il y a huit mois de sécheresse, une saison pluvieuse après laquelle la végétation croît presque à vue d'oeil. Le coût de la vie y est certainement moins élevé qu'ici, mais afin d'obtenir des renseignements très précis, vous feriez bien de vous adresser au Consulat de France, 40, rue Westgate, Winnipeg, ou si vous le préférez, écrire directement au maire de St-Pierre de la Martinique. Je regrette de ne pouvoir vous informer davantage, mais je n'ai pu trouver de détails. Merci de votre appréciation du Courrier.

☆ ☆ ☆

Q.— Pourriez-vous me dire combien de temps on doit porter le deuil pour un frère et pour un beau-frère? Merci à l'avance. — **Clairette.**

R. — Les coutumes ont beaucoup changé ces derniers temps en ce qui regarde le deuil. Autrefois, on portait six mois de grand deuil et six de demi-deuil pour un frère. Maintenant, trois mois de deuil et trois de demi-deuil semble être la période acceptée. Pour ce qui est d'un beau-frère, les dames de la famille se contentent de porter du noir pour les funérailles et les quelques visites plus ou moins officielles qu'elles font à la famille éplorée.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me donner quelques conseils pour m'aider à faire disparaître les nombreux boutons que j'ai dans la figure? J'ai quatorze ans et je suis très intimidée et humiliée par cette affliction. — **Bobos.**

R. — Vous êtes à l'âge où il se produit de grands changements glandulaires dans le système et c'est sans doute à cause de ce phénomène que vous avez des boutons. Surveillez votre alimentation, en évitant les pâtisseries, les bonbons, les liqueurs gazeuses et en buvant beaucoup de jus de fruits et en mangeant des fruits et des légumes. Dormez au moins dix heures chaque soir. N'employez pas de savon sur votre visage. Tous les soirs nettoyez bien votre peau à l'aide d'un bon "cold cream" que vous ferez pénétrer dans la peau, puis vous enlèverez le surplus avec une serviette à démaquiller. Le matin, lavez-vous légèrement avec une eau tiède, puis passez sur votre visage un mélange de glycérine et d'eau de Cologne. Epongez légèrement sans essuyer et laissez sécher. Surtout ne touchez pas à vos boutons.

☆ ☆ ☆

Q. — Croyez-vous que ce serait convenable d'écrire des lettres de demandes d'emploi à la machine? On me dit qu'il faut écrire à la main. Or j'écris très mal et je crains de faire une vilaine impression et de ne pas être acceptée. Un conseil, s'il vous plaît. — **Future dactylo.**

R. — On exige généralement, en effet, une lettre écrite à la main pour les demandes d'emploi. Celle-ci révèle beaucoup plus sûrement le soin de la personne, le milieu auquel elle appartient et même son caractère. Evidemment, il n'est pas donné à tout le monde d'avoir une belle main, mais si vous soigniez un tout petit peu votre écriture, elle serait très présentable et ne nuirait en rien à votre chance de trouver une situation. Certaines compagnies demandent spécifiquement dans leurs annonces que les candidates écrivent à la machine dans leurs réponses. Surveillez-les bien et suivez les instructions données. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous des gens qui, lors des soupers paroissiaux, servent des assiettes énormes, à eux et à leurs enfants? Souvent, ces mêmes personnes reviennent à la charge avant que tous les convives soient servis, au point que les autres manquent de manger. Parce qu'ils paient un prix minime, ils se gavent à qui mieux mieux. Je les trouve dégoûtants et mal élevés. Ce qui est le plus désolant à voir, c'est qu'un bon nombre d'entre eux sont des "gens de qualité" qu'on aurait certainement jamais cru voir agir ainsi.

Dégoûtée.

R. — Je pense exactement comme vous, chère Madame. J'ai eu la même expérience à maintes reprises, non seulement à des soupers, mais encore à des thés de charité. Il faut voir ces performances pour y croire.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La fille du Veld

par MIRYAM

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 3

Quelques instants plus tard, il l'introduisait dans une cabine en disant:

— Voici le docteur van Duren, Mrs. Fergusson.

Sander se trouva en présence d'une jeune femme blonde, vêtue avec une sobre élégance qui l'accueillit avec reconnaissance:

— Que c'est gentil à vous d'être venu, docteur!

Elle quitta la couchette sur laquelle était étendu son fils, un garçonnet de sept à huit ans, et ajouta en montrant l'enfant:

— Régy n'avait rien il y a un quart d'heure . . . Il a déjeuné de bon appétit, ensuite, il s'est plaint de mal de tête . . . J'ai si peur, docteur!

Sans prendre garde à l'officier qui se retirait après avoir salué la passagère, Sander van Duren s'approcha du gamin, s'assit sur le bord de la couchette et prit la main du garçonnet en disant:

— La peur est un sentiment maternel avant tout, Mrs. Fergusson . . . Nous allons voir ça, ajouta-t-il en déshabillant l'enfant.

Il l'ausculta avec minutie, selon son habitude, quoique, dès le premier regard, il se fut rendu compte que le malaise du gosse venait du déjeuner et du roulis incessant auquel le bateau était soumis depuis le matin. Lorsqu'il se releva, il se tourna vers la jeune mère avec un bon sourire sur les lèvres.

— Rassurez-vous, Mrs. Fergusson, Régy souffre uniquement du mal de mer.

— Vous en êtes sûr?

— Persuadé . . . Demain, il n'y paraîtra plus mais . . .

Il agita l'index devant la jeune femme:

— . . . Gare aux déjeuners dévorés de trop bon appétit . . . Nourrissez-le de biscottes jusqu'à notre arrivée à Capetown.

Mrs. Fergusson retrouva enfin sa sérénité.

— Vous ne lui prescrivez rien?

Sander se pencha sur l'enfant, lui rejeta les cheveux en arrière d'un geste très doux et, comme le gamin fermait les yeux:

— Laissez-le dormir, c'est le meilleur remède pour l'instant.

Il ouvrit la porte et saluant la jeune femme:

— Au revoir, Mrs. Fergusson.

Elle prit son sac:

— Votre consultation, docteur.

Il refusa d'un geste de la main.

— Je ne suis pas médecin en voyage, Mrs. Fergusson, rien qu'un simple passager.

Il inclina la tête, sortit pour remonter sur le pont et reprit sa place à l'avant du bateau. Cette fois, ce ne fut pas au passé qu'il songea mais aux difficultés qu'il rencontrerait peut-être pour gagner Neu Halle, loin au nord de Pretoria. Déjà, en Angleterre, il n'avait dû qu'à l'influence de Bennett Morton et au fait qu'il était médecin d'une université britannique de pouvoir quitter l'île sans être inquiété . . . Mais ici, dans un pays soumis à l'autorité militaire, il se demandait comment les officiers envisageraient le fait de laisser un Boer passer les lignes anglaises pour se plonger dans le Veld.

— Docteur van Duren?

Il reconnut aussitôt la voix de Mrs. Fergusson.

— L'enfant est plus mal, Mrs. Fergusson?

Elle eut un sourire charmant.

— Non, docteur, il dort comme un ange . . . Je voulais simplement vous remercier.

Il se récria vivement:

— C'est la moindre des choses.

— C'est que . . . (elle hésita un instant): je suis Anglaise, docteur.

Il comprit l'allusion discrète.

— Et moi Afrikander, n'est-ce pas?

Elle devint rouge de confusion.

— Je n'ai pas voulu vous blesser, je vous assure.

Il hocha lentement la tête.

— Je sais, Mrs. Fergusson, aucune mère ne voudrait blesser l'homme qui s'est penché sur son enfant . . . Voulez-vous vous asseoir? proposa-t-il en désignant deux transatlantiques vides de tout occupant . . . A moins que vous ne redoutiez les cancans des passagers.

Elle releva la tête en un geste de défi et, vraiment, en cet instant, Sander la trouva très jolie avec son petit nez droit, ses yeux noirs et cette expression volontaire qui se dégageait de toute sa personne.

— Je suis au-dessus des cancans, docteur van Duren.

— Moi aussi, Mrs. Fergusson, dit-il en lui offrant galamment le bras.

Quand ils furent assis, la conversation prit un tour différent, plus amical, encore que chacun, surveillât ses paroles de crainte des curieux qui, comme chaque jour après le déjeuner, venaient sur le pont respirer l'air du large. Sander apprit ainsi que la jeune femme rejoignait son mari à Johannesburg, en plein territoire conquis, où il était attaché en qualité d'officier administratif.

— Il s'occupe du ravitaillement des troupes, précisa-t-elle à mi-voix, comme si elle redoutait de divulguer un secret d'ordre militaire.

— Il y a longtemps que vous êtes séparée de votre mari, Mrs. Fergusson?

— Un an, docteur . . . Lorsqu'il m'a quittée, nous nous imaginions tous les deux que cette maudite guerre était sur le point de finir. A présent, nous doutons qu'elle s'achève rapidement et Harry, c'est le nom de mon mari, m'a priée de venir le rejoindre. Je n'ai pas hésité une seconde.

Sander baissa légèrement la voix lui aussi car deux officiers passaient devant eux à pas lents, le dévisageant d'un air froid.

— Je suis sûr qu'il sera très heureux de vous avoir auprès de lui, Mrs. Fergusson.

Puis, quand les officiers se furent éloignés, il ajouta en se frottant le menton:

— Il y a une chose qui m'intrigue depuis que je suis à bord, peut-être pourriez-vous me l'expliquer?

— Laquelle, docteur?

— L'attitude des passagers à mon égard. Le fait que je suis Afrikander semble éloigner tout le monde de moi.

Les yeux de la jeune femme se voilèrent légèrement tandis qu'une expression de grande bonté envahissait son visage.

— On prétend que vous regagnez l'Afrique pour rallier les Boers, docteur.

— Qui dit cela?

— Je l'ignore mais c'est un bruit qui a couru dès le départ . . .

Elle hésita quelques secondes avant de poursuivre:

— Et avouez que vous l'avez encouragé par votre attitude.

Il plissa le front en répétant:

— Mon attitude.

— Dame! vous êtes si distant, si taciturne.

Sander se renversa en arrière dans son transatlantique et, les yeux tournés vers la mer qui moutonnait légèrement tandis que le soleil jouait en longs reflets d'or dans les flots:

— Ceux qui ont tout quitté aiment la solitude, Mrs. Fergusson. Surtout lorsqu'ils se demandent ce qu'ils trouveront au terme de leur voyage. En ce qui vous concerne, vous avez un but précis, un but vers lequel votre coeur aspire de toutes ses forces . . . Moi? . . .

Il se tut sur ce dernier mot qui résumait à lui seul la question qu'il se posait: "Moi, j'ignore ce qui m'attend . . .". Mais, avec cette intuition qui n'appartient qu'au coeur féminin, Mrs. Fergusson comprit qu'il avait laissé derrière lui un rêve inachevé, une femme aimée dont l'absence lui était pénible au point qu'il s'isolait pour y penser et s'en rapprocher en nouant des souvenirs, les seuls liens qui le rattachaient à elle.

— Elle est Anglaise, docteur?

— Londonienne, Mrs. Fergusson.

Le beau visage de la jeune femme devint plus doux encore tandis qu'elle disait:

— Elle vous attendra, croyez-moi.

Et Sander se rappelant les paroles qu'Aubrey avait prononcées le soir de l'incident avec Howard Milligan: "Si vous revenez, je vous attendrai, Sander", murmura tout bas, si bas que sa voisine l'entendit à peine:

— Si je reviens, Mrs Fergusson.

— Pourquoi doutez-vous de votre retour?

— Parce que jamais je n'aurais cru rentrer seul à la ferme paternelle et que cela a cependant lieu . . . Voyez-vous . . .

Mrs. Fergusson ne devait pas connaître la fin de cette phrase car la cloche sonna pour annoncer le dîner et, s'interrompant, Sander se tourna vers elle en disant:

— Puisque vous n'avez pas craint la compagnie d'un Boer sur le pont, peut-être l'accepterez-vous à vos côtés à la table?

— Volontiers, mais tout d'abord, je vais voir si Régy continue à dormir.

Il s'inclina devant elle et la suivit des yeux tandis qu'elle disparaissait dans l'entrepont. Puis, lentement, se mêlant aux passagers qui se dirigeaient vers la salle à manger, il s'en fut dans sa cabine afin de revêtir son smoking.

Le repas fut plus joyeux que d'habitude, comme les jours qui suivirent d'ailleurs, jours qui le virent souvent en compagnie de Mrs. Fergusson et de Régy complètement rétabli et à qui le régime des biscottes semblait réussir admirablement car il se montrait un bon petit diable et avait adopté spontanément Sander avec lequel il formait une paire d'amis. Aussi, quand apparurent les vertes collines de Capetown et que vint le moment pour les passagers de reprendre pied sur la terre ferme, Mrs. Fergusson et Sander van Duren avaient décidé d'accomplir ensemble le long voyage jusqu'à Johannesburg via Naauw Poort et Colesberg, ceci à la grande joie de Régy qui aimait écouter les histoires que lui contait Sander.

Et ce fut la longue randonnée en chemin de fer à travers les contreforts et les vallées de l'Afrique du Sud. Seul, Régy s'enthousiasmait devant les montagnes et les paysages tout neufs à ses yeux éblouis. Parfois, sa mère partageait son admiration mais il lui suffisait de rencontrer le regard mélancolique du docteur pour que son ravissement tombât aussitôt, car depuis qu'il avait repris le contact avec le sol de sa patrie, Sander était devenu d'humeur plus sombre, comme si le souvenir de son père eut pesé davantage sur lui, et peut-être aussi le souvenir d'Aubrey dont il se sentait plus éloigné que jamais.

Mrs. Fergusson en eut la révélation peu avant leur arrivée à Johannesburg. C'était à Edenburg où ils étaient descendus dans le seul petit hôtel de la ville, encore que celle-ci eût souffert de la guerre. Le soir était sur le point de tomber. La jeune femme venait de border son fils dans son lit et, après un baiser, elle avait gagné la véranda où elle aimait à s'asseoir avant de se coucher afin de respirer l'air frais de la nuit. Elle y trouva Sander. Il se tenait debout en haut de l'escalier et contemplait au loin, très loin, dans la brume violacée du crépuscule les premiers contreforts du Drakensberg, et là, vers le nord, les abords des confins du Vaal. Il avait l'impression non pas d'un retour mais d'une résurrection . . . Plaines sombres, eaux jaillissantes des koyjes, arbres dans le vent, tout semblait lui parler d'une voix qu'il avait crue oubliée mais qui, dans le soir qui descendait sur la terre, lui redevenait tout à coup familière.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 5 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 35

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

HOMMES SERIEUX DEMANDES pour vendre nos produits garantis dans votre région. Escompte intéressant, travail agréable. Si vous aimez la vente, venez nous voir ou écrivez à: **FAMILEX, Dépt. D.1, 1600, Delorimier, Montréal, Qué.**

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. **Pour plus de renseignements, appeler 256-2540 à St-Vital.** 19-584-T.F

ON DEMANDE JEUNE FILLE pour aider au travail domestique dans famille de 4 enfants. $90.00 par mois. Références requises. **S'adresser à Boîte 895, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 33-895-T.F.

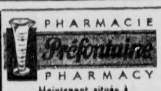
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4493

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
275, ave Taché, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-4040
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald Winnipeg Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE — Une personne pour prendre soins de la maison d'un prêtre retiré 12 milles de la ville. Maison moderne. Bons gages. S'adresser à **Boîte 915, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 34-915-36C.

CHANTS ET DISQUES POUR LES FETES — Matériel d'éducation musicale. Instruments et accessoires. **Ecrivez: Music Centre, 261, rue Rideau, Ottawa.** 34-908-36C.

VEUF, FERMIER avec garçon de treize ans désire ménagère. Maison moderne. Position permanente. Ecrivez à: **F. Pelchat, Vawn, Sask.** 35-920-36P.

CULTIVATEUR CELIBATAIRE, catholique pratiquant, sérieux, sobre prospère, habitant prairie de l'Ouest, brun, yeux bleus, 38 ans, 5'6", 165 livres, en bonne santé, désire correspondantes mêmes qualités, entre 25 et 35 ans, aimant vivre sur la ferme. Pas de divorcées ou de séparées. **Ecrire à Boîte 933, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.** 35-933-35P.

DISPARU DEPUIS 3 SEMAINES: petit chat angora gris, 5 mois. Si vu en quelque endroit, **signaler: CEdar 3-1579.** 35-925-35C.

A LOUER — Dans duplex. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Entrée et salle de bain privées. **S'adresser à 109, rue Marion. Signaler: GLobe 3-7456.** 32-678-T.F

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces, entièrement privé. Prélart fourni. Très propre. Adultes de préférence. Libre: 1er décembre. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 31-861-T.F.

A LOUER — St-Norbert, 931, rue de l'Eglise. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Poêle et réfrigérateur. $55 par mois. **Signaler: GLobe 2-0724.** 31-850-T.F.

A LOUER — 277, avenue Provencher. 2 logis 3 pièces avec salles de bain privées. 2e. Près arrêt d'autobus. Stationnement avec prise de courant. **Signaler: 233-2777.** 31-871-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près basilique. Logis complètement privé: 3 pièces. 2e étage. Idéal pour couple. **Signaler: ALpine 3-4881.** 33-896-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces meublées en partie. Conviendrait à 1 ou 2 adultes. Entrée privée. Salle de bain semi-privée. Près autobus. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-2142.** 32-889-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Taché. Logis non meublé: 5 pièces. 2e plancher. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er décembre. **Signaler: CHapel 7-6688.** 31-869-T.F.

LOGIS A LOUER DANS IMMEUBLE NEUF. Rue Bertrand, près hôpital St-Boniface. Possession: 1er décembre. **Signaler: 943-9516 ou 452-0637 le soir.** 31-875-T.F.

A LOUER — Rue Des Meurons. Logis: 5 pièces dans duplex. Entrée privée. Chauffage: gaz. $75 par mois. Possession: 1er décembre. **Signaler: ALpine 6-0194.** 34-918-35C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Dans duplex moderne, logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 15 décembre. **Signaler: 233-2926.** 34-917-35C.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 4 pièces. Salle de bain privée. 2e étage. Stationnement. Adultes de préférence. Libre: 15 décembre. **Signaler: CHapel 7-4271 entre 1 h. et 3 h.** 34-911-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Beau logis: 4 pièces. 1er étage. **Signaler: CHapel 7-6082.** 34-912-T.F.

Les poils superflus
Disparaissent avec SACA-PELO. SACA-PELO est différent. Il ne dissout pas les poils et ne les éliminent pas seulement qu'à la surface, mais il pénètre et retarde la croissance des poils superflus. **Laboratoire Lor-Beer, Ltée, Suite 5, 679, rue Granville, Vancouver 2, C.-B.**

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4307 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français. M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR?
ACHETEZ-EN UNE GRACE A UN PRET PEU COUTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE
CAISSE DE PRÊTS BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. **Signaler: CEdar 3-1210.** 33-899-35C.

A LOUER — 445, rue Marion. Jolie maisonnette, 2 chambres à coucher. Soubassement fini. **Pour plus de détails, signaler 943-4021 durant le jour.** 33-898-T.F.

A LOUER — Norwood. Dans immeuble appartement neuf. Grand logis non meublé: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. $77. **Signaler: CEdar 3-1647.** 33-897-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 419, rue Aulneau. Logis: 4 pièces dans immeuble appartement. $60. **Signaler: WHitehall 3-8145.** 34-907-35C.

A LOUER — St-Boniface, rue Deschambault. Logis: 3 pièces, 1er étage. Garage. Pour couple ou personnes âgées. **Signaler: CHapel 7-6608, après 6 h.** 35-924-36C.

A LOUER — Norwood, rue Marion. Maison non meublée: 7 pièces. Chauffage: huile ou gaz. Récemment décorée. Soubassement entier. **Pour rendez-vous signaler: CHapel 7-4407.** 35-927-36C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces dans immeuble de 5 logis. Très tranquille. Adultes de préférence. $87.50, comprenant garage, poêle, etc. **Signaler: CEdar 3-5155.** 34-914-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Maison avec mobilier complet: 5 pièces. De janvier à avril. Chauffage: gaz. Garage. Références. **Signaler: CHapel 7-3689.** 35-928-35C.

A LOUER — 441, rue Langevin. Dans triplex neuf: 2 logis de 3 pièces. **Signaler: 247-7197.** 35-930-T.F.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. Près d'arrêt d'autobus. **Signaler: WHitehall 3-8320 le soir.** 35-931-36C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Logis: 2 pièces, meublé ou non. Pour 1 ou 2 personnes qui travaillent. $35 par mois. **Signaler: CEdar 3-4757.** 35-932-38C.

A LOUER — Norwood. Bas de maison: 4 pièces, soubassement. Salle de bain et entrée privées. Chauffé. Stationnement. **Signaler: CHapel 7-5059.** 35-934-35C.

A LOUER — Avenue Provencher. Grande chambre entièrement meublée. Poêle, réfrigérateur et évier. Entrée privée, 1er étage. **Signaler: 233-4727.** 35-938-T.F.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Maison. Chauffage automatique, pression d'eau. Garage. Etable. 8 lots. **S'adresser à Raymond Durand, Bellegarde, Saskatchewan.** 35-943-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 6-173-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Si vous désirez vendre ou acheter une maison, adressez-vous à **Alexander Agencies Ltd., 1500, Polo Park, ou Pierre Pineau, St-Norbert, 453-1977.** 26-793-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Près université. Maison: 3 chambres à coucher, 3 plomberies. Four encastré. Garage attenant. Auto-port. Salle de récréation. $19,950. **Signaler: GLobe 3-0082.** 32-882-35C.

A VENDRE — St-Boniface, 437, rue Dubuc. Maison: 4 pièces. Très propre. $60 de revenu d'un logis avec salle de bain privée, au soubassement. $12,500. Pas d'agent. 32-877-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne-des-Chênes, Man. Maison moderne: 6 pièces. Sur 2 acres de terrain. Rue centrale. Chauffage: gaz. Nouveau puits. Soubassement complet avec chambre à coucher moderne. Meublée ou non. **Appeler GArden 2-5563 ou GArden 2-5302, propriétaire, Paul Desautels.** 31-855-35C.

ALEXANDER AGENCIES LTD. — A VENDRE — St-Norbert. Maisons à niveau variés. Bungalows de 3 et 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, planchers: chêne. Armoires: acajou. Situés sur grands lots boisés. Ouverts pour inspection samedi et dimanche à partir de 2 h. **Pour information, appeler P. Pineau, 453-1977.** 30-829-T.F.

A VENDRE
seulement $650 comptant
Peut vous donner possession immédiate d'un bungalow neuf de 5 pièces, 3 chambres à coucher à Transcona. Paiements mensuels: $105 P.I.T. Spécialités: très grande cuisine, armoires de cuisine et toutes les portes en acajou. Planchers: bois dur; fenêtres auto-entreposables. Bon soubassement à la grandeur. Chauffage et réservoir à eau chaude au gaz. Grand lot. Près écoles catholiques et autobus. Considérerait échange. **Appeler M. Marson, 233-6113.** 34-916-36C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
438, rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement entier. Lot: 50'. Prix réduit de $1,000. Doit être vendue cette semaine. Plein prix: $12,800.
ST-BONIFACE
VOUS aimez un revenu? Voulez aussi une maison? Duplex tout neuf: 5 et 4. 2 belles chambres à coucher au 1er étage. Complètement privés. Près basilique. $3,000 comptant. Prix: seulement $23,500. Offres acceptées.
S'il vous plaît, appeler CEdar 3-4574. 35-937-35C.

A VENDRE
Grande Pointe — 28 acres: ½ mille de longueur par 459' de largeur. Très beau site pour construire. $8,500 seulement. Termes faciles.
Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.
St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.
St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
35-940-35C.

Exemple de coéxistence donné par les Francophones et Anglophones

MONTREAL. — "Il est inconcevable que les continuateurs de la grande civilisation occidentale ne puisse pas trouver un modus vivendi fraternel basé sur le respect des droits que l'histoire confère: le respect des conventions librement acceptées il y a près d'un siècle mais adaptées aux exigences de notre temps."

Invité à prendre la parole en français, le gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, inaugurait officiellement un programme d'étude sur le Canada français organisé par l'Université McGill.

M. Vanier a déclaré: "Pour que le reste du Canada puisse constituer une grande nation, une et forte, il faut que les Canadiens anglais et les Canadiens français aient une conscience vive et profonde qu'ils ont besoin les uns des autres.

"Cette amitié suppose, certes, d'abord une conscience claire et décidée du bien commun de la nation, mais elle réclame de plus des relations fréquentes et amicales entre ces différentes communautés, et ces relations ne peuvent être amicales que si chaque communauté s'efforce de comprendre l'autre, de respecter ses justes exigences et de la compléter et de l'aider dans ses besoins.

"L'âme d'un pays est grande et forte par son unité d'idéal et d'aspirations."

M. Vanier a rappelé que la France et l'Angleterre ont acquis une égale renommée en faisant toutes deux la civilisation occidentale des derniers siècles.

"L'avenir du Canada, a-t-il dit, est intimement lié à ce double et fabuleux héritage."

"Je forme le voeu que les Canadiens d'origines anglo-saxonne et française dont les cultures sont une source d'enrichissement mutuel soient un exemple de coexistence fraternelle et qu'ils avancent la main dans la main pour faire du Canada une grande nation, la main dans la main aussi avec les Canadiens de toute origine, sans distinction de race ou de croyance, avec leur langue et leur culture.

"Nous sommes tous les enfants de Dieu."

A VENDRE

St-Boniface — Rue Hamel. $36,000. Maison: 5 logis complètement privés. Sur lot: 62' x 100'. Revenu annuel: $3,925. $8,000 ou plus comptant. Balance portée par propriétaire à 6% d'intérêt. Aubaine.

Enfield Crescent — $9,500. Maison: 5 pièces. Soubassement entier. Chauffage: eau chaude. Lot: 36' x 175'. Termes.

St-Boniface centre — $8,000. Lot commercial: 50' x 100'. Vieille maison: 4 pièces. Termes.

Winnipeg — Rue Garwood. Près écoles. $11,900. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Chauffage: gaz. Garage double. $2,000 comptant.

St-Boniface — Rue Giroux. $11,500. Bungalow moderne, 3 ans: 4 pièces. Chauffage: gaz. Salle de bain avec accessoires de couleur. $3,000 comptant.

Parc Windsor — Bungalow moderne: 1 an. 5 pièces. 3 chambres à coucher. Cuisine très spacieuse. Auto-port. $2,500 comptant. Balance termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
33-936-35C.

A VENDRE

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôturé. $16,000. Pour visiter, appeler agent.

Ste-Rita, Manitoba — 320 acres de terrain avec bâtiments. 135 en culture. Balance peut être défrichée. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $6,000. Balance à termes.

St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500 $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
35-942-35C.

A VENDRE
CHEMIN STE-ANNE
Près chemin périphérique. Ferme: 20 acres avec maison complètement moderne, 4 chambres à coucher, 2 étables, hangar à machineries, 4 graineries, garage, arbres fruitiers. Plein prix: $42,000. $10,000 comptant.
LORETTE
Lot de rivière: 4 acres. $2,500. $1,000 comptant.
NORWOD
Maisonnette moderne: 3 pièces. Garage. Près de toutes commodités. $6,900 seulement, à termes.
NORWOD
Immeuble-appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $380. Prix: $32,500. $8,000 comptant. Propriétaire porterait balance.
Avons argent à prêter sur 1ère 2e hypothèque, ville ou campagne à taux raisonnables.
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
35-941-35C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Norwood — 209, Enfield Crescent. Belle maison: 6 pièces. Stuc. 12 ans. 2 chambres à coucher en bas et salle de bain. Grande cuisine et salon. 2 grandes chambres à coucher en haut pourraient être louées. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Grand lot. Possession: 15 janvier. Comptant requis: $2,700. Balance: termes.

St-Boniface — Rue Berry. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement entier. Chauffage: huile. Comptant requis: $1,400. Balance: termes.

Ste-Rose-du-Lac — Village. Maison: 5 pièces. Stuc. Garage attenant. Mobilier inclus. Louer à $45 par mois. Plein prix: $4,000. Comptant requis: $1,500.

St-Vital — 292, rue Béliveau. Maison: 5 pièces non moderne. Lot: 90' x 140'. Garage. $500 comptant ou louerait $45 par mois. Possession: 15 décembre.

La Broquerie — Grande maison: 6 pièces. Hangar: 28' x 32', plancher en ciment. Lot: 126' x 200'. Plein prix: $2,250 comptant.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
35-935-35C.

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Les Kennedy quittent la Maison Blanche

WASHINGTON — Mme Jacqueline Kennedy et ses deux enfants quitteront définitivement la Maison Blanche dans la journée de vendredi. La veuve du président Kennedy s'installera pour le moment à Washington dans la résidence de M. Averell Harriman, sous-secrétaire d'état aux Affaires politiques.

Une promesse qui coûte $2.1 millions par année

OTTAWA — Les ateliers d'Air Canada, à Winnipeg, demeureront en exploitation aussi longtemps que subsisteront assez d'appareils Viscount pour en justifier le maintien.

Voilà ce qu'a déclaré, à Ottawa, le président de la société Air Canada, M. McGregor, et voilà ce qui avait été convenu dès qu'il fut question de déménager ces ateliers de Winnipeg à Montréal.

Définition

— Papa, quelle est la différence entre un homme économe et un homme avare?

— Et bien vois-tu, je te donne un exemple précis. Si j'hésite à m'acheter des habits, je suis économe. Si j'hésite d'en acheter à ta mère, je suis avare!

MARION REALTY
66, rue Marion

Norwood — Maison: 2 logis, 4 et 3. Revenu mensuel: $145. Prix: $12,900. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. Revenu mensuel: $130. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Immeuble-appartement: 8 logis. Complètement loué. Revenu mensuel: $540. Prix: $45,000. Comptant requis: $10,000.

Norwood — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près Lyndale Drive. Prix: $13,500. Comptant requis: $5,000.

St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $10,900. Comptant requis: $3,000.

St-Vital — Beau grand lot: 50'. Zoné pour duplex. Prix: $6,000. Près école Ste-Marie.

Pour plus de renseignements
appeler
RAYMOND THERIAULT
CE 3-6217 ou LE 3-6017
33-939-35C.

ON DEMANDE, pour le 1er janvier,
représentant bilingue
pour vendre des assurances-vie.
L'homme choisi sera entraîné et aidé personnellement.
Adressez-vous à Paul Bacon, 228, rue Marion. CH 7-9182

Assurances de tous genres CO-OP
Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage

Des hosties polonaises pour les évêques du monde entier

ROME — La Pologne catholique a offert à tous les pères du Concile, une grande hostie pour la célébration de la messe. Celle-ci, mise sous sachet de plastique, a été expédiée sous pli, au nom personnel de l'évêque. Ce pli est accompagné d'une note, rédigée en latin, dont voici la traduction:

"Ces hosties, préparées au sanctuaire de Czestochowa, avec du froment récolté sur les champs de Pologne, fécondés par le sang des martyrs, ont été envoyées aux évêques du monde entier, avec la prière d'offrir le Saint-Sacrifice pour le triomphe de la foi."

Une même enveloppe a été également expédiée à l'adresse personnelle des évêques qui, pour une raison ou pour une autre, ne séjournaient pas à Rome pendant la deuxième session conciliaire.

Vacances des Communes

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a annoncé que le Parlement ajournera sa session à trois ou quatre semaines avant d'en entreprendre une nouvelle tranche, en 1964.

Cette déclaration, faite aux Communes qui se préparent à l'ajournement des Fêtes qui doit avoir lieu autour du 20 décembre, laisse croire que la session ne reprendra qu'à la fin de janvier.

Mesurer ses paroles, ce n'est pas nécessairement en adoucir l'expression; c'est en avoir prévu et accepté les dernières conséquences. — B. GRASSET.

• • •

C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire. — LA BRUYERE.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EUGENE CATELLIER, late of the Post Office of Otterburne, in Manitoba, but formerly of St. Malo, in Manitoba, widow, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at his office, 302 McIntyre Bldg., Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 15th of January, A.D. 1964.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 3rd day of December, A.D. 1963.

JOSEPH N. LANDRY,
Solicitor for Etienne Catellier,
Executor.

DIVISION SCOLAIRE RIVIERE SEINE No 14
DEMANDE DE SOUMISSIONS

Pour fourniture d'huile à chauffage, pour l'anne 1964, aux écoles suivantes:
Ecole secondaire de Woodridge et résidence des instituteurs
Institut collégial de La Broquerie
Institut collégial de Lorette
Institut collégial de St-Adolphe

Le prix, basé sur un gallon pour les écoles, devant être indiqué lorsque demandé. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune soumission. Toute soumission doit porter clairement sur l'enveloppe: "Soumission pour huile" et doit être envoyée par la poste ou livrée au soussigné pas plus tard que 5 heures le 18 décembre 1963. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour n'importe laquelle ou pour toutes les écoles.

S. Bisson, secrétaire-trésorier.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1 Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Le Kenya et Zanzibar seront indépendants

LONDRES — La Chambre des lords a approuvé les projets de loi sur l'indépendance du Kenya et de Zanzibar. Le Kenya doit accéder à l'indépendance le 12 décembre et Zanzibar le 10 décembre. Les deux projets de loi ont déjà été approuvés par la Chambre des communes et ne requièrent plus désormais que l'assentiment royal pour prendre effet.

Relevé des ciné-clubs au Canada français

MONTREAL — L'Office catholique national des Techniques de diffusion vient de publier un relevé des ciné-clubs au Canada français.

Le relevé, qui porte sur 346 ciné-clubs répartis dans 24 diocèses, contient des renseignements sur les participants, l'organisation et le fonctionnement des ciné-clubs. Il donne une bonne idée de l'ampleur et du sérieux de l'effort d'éducation cinématographique qui s'accomplit chez nous, notamment dans le milieu étudiant.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68 St-Boniface Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Nouveaux bas prix sur hypothèques ouvertes
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne et St-Adolphe
Pas de clauses de 5 ans
Paiements minimes
Financez en une seule hypothèque et ayez un surplus d'argent pour payer vos dettes et faire des achats
Demandez les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-5290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 5-2447

SALON DE BEAUTÉ DOLORES
9, chemin Ste-Marie **Tél.: CH 7-9713**
Permanentes à prix spéciaux à l'occasion de Noël
Ondulations en profondeur
Prix régulier $15 — **Prix spécial $10**
Ondulations à lanoline
Prix régulier $12.50 — **Prix spécial $8.50**
Permanente à un bas prix spécial $6.50
Cette offre est en vigueur jusqu'au 14 décembre
La semaine de la teinture
du lundi 16 décembre au samedi 21 décembre
Mme Dolores Mahaffey, gérante

ST. BONIFACE ESSO SERVICE

angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

FOURRURES
SATISFACTION DE CONFECTION, QUALITE ET PRIX
ANT. LANTHIER et FILS
Maison établie en 1906
254, RUE MAIN **WINNIPEG**
TEL.: WH 2-3891

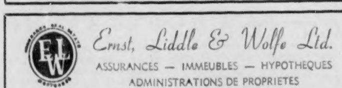
JACK WONG
Spécialiste d'herbes chinoises — Maladies cutanées
Yeux malades — Eczéma — Oreillons
Légers troubles d'estomac.
Des centaines d'herbages qui donnent un soulagement rapide à toutes sortes de maladies.
Heures de bureau: 10 h. a.m. à 8 h. p.m.
661, avenue Selkirk, Winnipeg 4 **Téléphone: 589-2125**
Résidence: 170, avenue Jefferson **Téléphone: 339-7986**
Les lettres devront être rédigées en anglais, s.v.p.

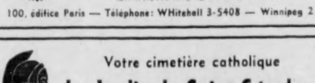
POURQUOI LOUER?
$134.00 comptant
Paiement initial complet si une hypothèque N.H.A. peut être obtenue. Ce modeste paiement initial de $134 vous installe dans un coquet duplex côte-à-côte possédant salle de bain avec 4 accessoires en couleur et salle de toilette.
Situé dans section de choix du Parc Windsor.
Paiements mensuels aussi bas que $104.00 P.I.T. (Principal, Intérêt et Taxe)
Le nombre de ces duplex disponibles est limité. Profitez promptement de cette offre spéciale.
Appeler M. Marson, 233-6113.

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

Silhouette d'un homme à la page
. . . évidemment, vêtu d'un complet
Fashion-Craft
La qualité des tissus . . . la qualité de la coupe et de la confection . . . l'interprétation de la dernière mode — tous ces facteurs sont d'importance primordiale aux maîtres-tailleurs de Fashion-Craft. Insistez pour l'étiquette Fashion-Craft — et personne ne peut être vêtu avec autant d'élégance que vous!
Complets de choix à partir de $69.50
Vendus avec orgueil par
HUOT
200, avenue Provencher St-Boniface

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main **Tél.: WH 3-7425**
Great Western Building **Winnipeg, Man.**